TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 731 — 20 PAGES — MERCREDI 1er AOUT 1979

EN ISRAËL

La Knesset s'apprête à lever l'immunité de M. Flatto-Sharon

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Fragile gouvernement en Inde

A peine installé et déjà tourné en dérision par l'opposition, le gouvernement indien de M. Charan Singh semble bien mal parti.

La piteuse empoignade pour le pouvoir qui avait suivi, en 1977, le départ de Mme Gandhi s'est reproduite avec les mêmes protagonistes, après la démission de M. Desai, qui entendait avec obstination et malgré ses quatre-vingt-trois ans rester dans la course... à sa succession. Son rival, M. Charan Singh, ne peut prétendre avoir formé — avec des dissidents de la précédente coalition et un nombre presque égal de membres du Congrès officiel, dans l'opposition depuis 1977 — un gouvernement assuré de la stabilité.

La simple arithmétique parlementaire ne lui attribue qu'environ deux cents sièges dans une Chambre qui en compte cinq cent trente-huit. Au prix de quelles concessions, de quels ralliements, M. Singh pense-t-il se tirer d'affaire lors du vote de confiance qui devrait intervenir dans la seconde quinzaine d'août ?

L'hésitation, pendant quarante-huit heures, des ministres du Congrès officiel avant de prêter serment répondait au souci des parlementaires de cette faction — dominante — du mouvement national indien d'être autant que possible représentés au gouvernement par des hommes nouveaux porte-parole des aspirations de la base.

Car si les principaux ministres du Congrès sont tous de vieux routiers et de fortes personnalités, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas sortis indemnes de leur participation au cabinet de Mme Gandhi sous l'état d'urgence. Alors ministre de l'intérieur, M. B. Reddy avait la responsabilité de la répression, et le ministre de la santé et du planning familial, M. Karan Singh, celle des stérilisations forcées, même si les décisions étaient prises « par-dessus leurs têtes » par l'entourage du premier ministre. Ainsi font aujourd'hui cause commune, dans le cabinet Singh, des hommes qui se combattirent sous le régime d'exception.

D'autre part, comme il est de tradition en Inde, M. C. Singh a donné suite aux demandes de ses partenaires en élargissant son équipe à des élus des minorités, musulmane, chrétienne, et des cent millions d'intouchables. Enfin, le « poids » de « barons » du Congrès tels que M. Y. B. Chavan au Maharashtra, B. Reddy en Andra-Pradesh, C. Subramanian au Tamil-Nadu, notamment, assure au gouvernement de bonnes assises dans le sud du pays, dont était dépourvu le cabinet Desai.

Ces subtils dosages ne suffisent cependant pas à garantir l'avenir du premier gouvernement de coalition composé en Inde. On assiste à un bouleversement de l'échiquier politique. L'avenir du cabinet Singh dépend dans une large mesure du soutien de la formation de Mme Gandhi. L'appui des voix des petits groupes régionaux, encore dans l'expectative, ne serait en effet pas suffisant pour assurer sa pérennité, du moins jusqu'aux élections législatives de 1982. A moins que les fortes personnalités composant la majorité de l'équipe gouvernementale parviennent à débaucher de nombreux parlementaires hésitants, comme il est d'usage l'appoint des voix du Congrès Indira est indispensable. La crise a ainsi à nouveau remis en selle, malgré sa baisse de popularité, Mme Gandhi, qui peut se permettre de monnayer son soutien, d'autant plus que le cabinet compte plusieurs personnalités qui ont naguère déposé contre elle devant la justice.

Il est permis de se demander si M. Singh aura le temps d'élaborer le programme qu'il n'a que succinctement défini et si en mettant du vieux vin dans une nouvelle bouteille on peut s'attendre à une politique différente de celle suivie pendant de nombreuses années. Il est clair notamment qu'en politique étrangère la présence dans le cabinet des personnalités favorables à l'U.R.S.S. devrait contribuer à consolider les liens entre les deux pays.

(Lire nos informations page 4.)

La rentrée politique de M. Bakhtiar à Paris

L'ancien président du conseil demande qu'un référendum permette aux Iraniens de choisir leur régime

M. Chahpour Bakhtiar, dernier chef du gouvernement de la monarchie chassé d'Iran à la suite de la révolution de février, a fait sa rentrée politique ce mardi 31 juillet en tenant une conférence de presse dans un grand hôtel parisien.

M. Bakhtiar avait disparu le 12 février au cours des journées révolutionnaires qui provoquèrent le renversement de la monarchie des Pahlavi. Sa disparition avait donné lieu à de nombreuses spéculations et on avait même affirmé à l'époque qu'il avait été arrêté par les comités Khomeiny. En fait, il s'était enfui à l'étranger grâce, dit-on, à la complicité de certains de ses amis du Front national. Le 26 février, l'imam Khomeiny avait confirmé le départ à l'étranger du « criminel Bakhtiar » et avait demandé aux pays où l'ancien premier ministre avait pu chercher refuge de l'extrader en Iran pour l'y faire juger. Le 13 mai dernier, l'ayatollah Khalkhali, président du tribunal islamique de Téhéran, avait annoncé que le chah et ses trois derniers chefs de gouvernement, dont M. Bakhtiar, avaient été condamnés à mort par contumace.

La réapparition sur la scène politique de M. Bakhtiar coïncide avec la prise de position du numéro deux de la hiérarchie chiite, l'ayatollah Chariat-Madhari, qui a de nouveau pris ses distances lundi, vis-à-vis de Qom, en réitérant fermement son désaccord quant au rôle du clergé dans la vie politique du pays, et en révélant qu'il était opposé au texte de l'avant-projet de Constitution qui doit être soumis à l'assemblée des experts, qui sera élue le 3 août.

Au cours de sa conférence de presse, M. Bakhtiar a notamment réclamé l'organisation « d'un nouveau référendum, un vrai », pour que le peuple iranien puisse « choisir librement entre la monarchie et la république ».

« Le peuple iranien doit avoir la possibilité de choisir librement et sans pression entre la monarchie et la République. Un nouveau référendum, un vrai, est indispesable à cet égard. »

L'homme qui martèle ces mots avec force est un revenant : M. Chahpour Baghtiar, le dernier président du conseil du chah d'Iran chassé du pouvoir par l'insurrection populaire des « trois glorieuses » (du 9 au 11 février 1979). Disparu mystérieusement il y a près de six mois, M. Bakhtiar a fait sa première apparition ce mardi matin 31 juillet à une conférence de presse qu'il a tenue dans un grand hôtel de la rive gauche. Petit, frêle, les cheveux frisés en bataille, les yeux pétillants de joie, toujours vêtu avec recherche, M. Bakhtiar prend visiblement plaisir à se faire « *mitrailler* » par une meute de ptotographes et de cameramen.

La révolution ? Le mot suscite un haut-le-corps chez l'ancien leader du Front national : « *La révolution, c'est le retour en arrière. (...) C'est l'agitation, c'est la pagaille qui donne la nausée* », lance-t-il. « *Ce que je veux, c'est le progrès dans tous les domaines, économique, social, politique, culturel. Je souhaite obtenir ce que je ne cessais de demander au chah. S'il m'avait écouté nous ne serions pas là où nous sommes.* » Il admet cependant que l'Iran de l'ancien souverain était inéluctable puisqu'il s'agissait avant tout d'éviter « *des bains de sang* ».

Une fois de plus, M. Bakhtiar dresse un parallèle entre le général de Gaulle et lui-même, l'un et l'autre étant exilés d'une « *patrie occupée* ». L'Iran, pour lui, est soumise à l'empire d'« *une idéologie étrangère* », celle d'un islam dans lequel le peuple ne se reconnaît pas. Est-il lui aussi investi d'une mission libératrice ? Il répond implicitement par l'affirmative : « *Aucune personnalité politique ou religieuse en Iran n'est aujourd'hui capable de remettre le pays en marche.* »

S'il est indulgent envers un ami de longu edate, l'actuel premier ministre Bazargan, dont il plaint l'impuissance, il est impitoyable à l'égard de ses anciens compagnons du Front national : « *Ils ont cédé à la populace sans conviction. Ils se sont trompés sur toute la ligne. Ils le regrettent aujourd'hui, mais ils n'ont pas le courage de l'admettre. J'ai rompu avec Karim Sandjabi* (le chef du Front national), *et c'est définitif. Je ne le reverrai plus jamais...* »

Pour sa part, il avait tout prévu dès le début. C'est seulement la rapidité de la détérioration de la situation, l'ampleur du désastre, qui l'ont surpris. Le bilan de six mois de pouvoir islamique est « *catastrophique* » : il faudrait plusieurs années pour rétablir l'économie, mais il se fait fort de la remettre à flot en dix-huit mois s'il devait reprendre en main les rênes du pouvoir. Il n'y a plus d'Etat, plus de gouvernement, seulement une « *collection de féodalités* », plus de sécurité.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Affaire d'hommes

On annonce que les femmes n'auront désormais plus accès aux carrières de la magistrature en Iran. Nous ignorons encore les raisons de cette décision qui renvoie la moitié du monde aux oubliettes du temps, mais, les tribunaux étant actuellement ce qu'ils sont au pays des mollahs, nos sœurs lointaines pourront toujours se consoler à l'idée que si la justice est là-bas une affaire d'hommes, l'injustice, au moins, n'y sera jamais une affaire de femmes.

BERNARD CHAPUIS.

L'équilibre du marché pétrolier

Les baisses de production de l'Algérie de l'Iran et du Nigéria ne devraient pas entraîner de graves conséquences

Après le Nigéria et l'Algérie, l'Iran, à son tour, va réduire ses exportations de pétrole. Sa production a en effet fléchi de 18 % ces jours dernier, pour des raisons techniques. La diminution des ventes algériennes, qui serait liée à des difficultés d'exploitation rencontrées à Hassi-Messaoud, devrait, en revanche, être de courte durée.

Ces mouvements — qui ne sont pas concertés — ne semblent pas de nature à remettre en cause la détente qui se manifeste actuellement sur le marché libre, où l'on constate une diminution des transactions. Certains experts américains estiment même que les premiers mois de l'année 1980 pourraient voir l'offre dépasser la demande.

Sur les marchés des changes, le redressement du dollar s'est accéléré ce mardi matin 31 juillet. A l'inverse, le cours de l'once d'or, qui avait baissé lundi après-midi, a de nouveau fléchi, pour s'inscrire largement au-dessous de 300 dollars.

L'annonce par plusieurs pays ces jours derniers d'une baisse de leur production pétrolière a pu susciter quelque inquiétude. Assistait-on — après le relèvement des exportations saoudiennes et l'évidente détente du marché libre qui s'en est ensuivie — à une action concertée des autres membres de l'OPEP pour y faire échec ? Il semble qu'il n'en soit rien et que les mouvements actuels aient pour principale raison des difficultés techniques.

Ainsi, en Iran, la production du Khouzestan a enregistré une nouvelle chute et n'atteint plus que 2,8 millions de barils par jour contre 3,4 en moyenne après la « révolution ». Une explosion se serait produite le 27 juillet sur un gisement, mais elle ne serait pas imputable à un sabotage. La situation reste cependant tendue dans cette région, d'autant que le chef religieux de la minorité arabe, l'ayatollah Khaghani, conduit dans la ville sainte de Qom par des gardes islamiques, il y a près de deux semaines, n'est toujours pas rentré à Abadan.

La réduction de 20 % des exportations algériennes — réaffirmée par les milieux pétroliers new-yorkais le 30 juillet — devrait n'être que provisoire. Elle serait due — selon des diplomates en poste à Alger — à des difficultés techniques à Hassi-Messaoud. La Sonatrach avait vraisemblablement des engagements supérieurs à ses possibilités. L'Algérie — comme le Nigéria qui a annoncé récemment une baisse de 10 % de sa production — est très proche de sa pleine capacité. Le moindre incident technique se répercute donc rapidement. En revanche, avec la mise en production — avant la fin de l'année — des raffineries de Skikda et de Bejaia, il est vraisemblable que l'Algérie va devenir prochainement exportatrice de produits raffinés et qu'elle réduira alors d'autant ses exportations de brut.

Le Koweït enfin — auquel on prêtait l'intention de baisser sa production annuelle de 100 millions à 75 millions de tonnes — a démenti une telle éventualité.

Ces divers mouvements ne devraient donc pas remettre en cause la détente qui s'est manifestée sur le marché libre depuis début juillet, d'autant qu'il est possible d'en juger tant les transactions sont peut nombreuses. Dans les milieux pétroliers new-yorkais, on estime d'ailleurs que le déficit de l'offre par rapport à la demande de pétrole est désormais résorbé. On cite l'exemple de pétrole nigérian qui se vendait 42 dollars le baril en juin et trouve à peine preneur ces jour-ci à 33 dollars.

(Lire la suite page 18.)

Les habits vieux de la gauche française

par JACQUES TARNERO (*)

La presse dénonce subitement la renaissance de la droite néo-nazie française. Elle relève et dénonce ce discours tristement célèbre de l'eugénisme biologique, de l'élitisme génétique et des vertus aryennes. L'humanité a déjà suffisamment fait les frais des projets prométhéens ou des surhommes nietzschéens pour que l'on se rende, enfin, compte du combat impératif et catégorique contre toute résurgence d'un néo-nazisme, désormais affublé de parures scientifiques ou énarques plutôt que de la chemise brune.

Cette dénonciation est impérieuse mais elle n'est pas suffisante. Si une droite aussi haïssable refleurit en 1979 il est tout aussi impérieux de s'interroger sur le pourquoi de son retour et le cheminement de ce retour. Si un discours néo-nazi réapparaît au grand jour, c'est aussi que la gauche a singulièrement cédé en crédibilité sur le terrain idéologique. Si la droite intellectuelle renaît c'est peut-être parce que la gauche intellectuelle s'est trop souvent discréditée dans des combats douteux. C'est que « quelque part » son discours ne tient plus. Dans cette renaissance de la droite, la gauche n'est pas tout à fait innocente.

L'indignation ne sert à rien si elle ne s'accompagne pas simultanément d'un impitoyable regard critique. Les incantations de gauche n'ont que trop duré. Il est grand temps, il est encore temps, de substituer les armes de la critique à la frivolité des modes intellectuelles.

Depuis une année, un an après son échec aux législatives de mars 1978, l'image de la gauche nous donne tragiquement le spectacle de la dérision. Vide de projet, victime de son incapacité à tenir un discours vrai autre que politicien, coincée entre une parole toujours stalinienne d'une part et d'autre part une lutte personnelle pour le pouvoir, incompréhensible dans ses débats de tendances, le discours de la gauche institutionnelle est devenu inaudible.

Parlons des symptômes récents : un million trois cent mille chômeurs, des régions entières ravagées par le chômage, mais le grand débat intellectuel à la mode de ce temps se situe entre polythéisme et monothéisme. Le sacré est de retour, paraît-il. Six mois plus tôt, avec un million deux cent cinquante mille chômeurs, le romantisme était aussi de retour, suivi de près par un grand débat sur les charmes discrets des écrivains de la collaboration et du pétainisme. Longwy nous envoyait en vain des signaux de détresse. Ne sachant plus à quel saint se vouer, la gauche intellectuelle, fascinée par la révolution iranienne, anticipera imprudemment sur les vertus du « socialisme chiite » pour le rejeter ensuite comme un fruit amer.

L'invasion du Cambodge et la guerre sino-vietnamienne feront un sort définitif aux espérances tiers-mondistes des révolutionnaires de la rive gauche. Le goulag est partout. L'oppression règne sur le monde. La seule lutte vraie apparaît, peut apparaître, comme la défense des droits de l'homme.

Quel rapport tout cela a-t-il avec la renaissance de la nouvelle droite ? La trame est complexe, essayons de la démêler.

De Gaulle n'est plus au pouvoir ; après la période affairiste de la régence pompidolienne, on ne retrouve plus dans la société libérale avancée de M. Giscard d'Estaing la morale autoritaire, patriarcale et nationaliste du vieux grand chef. La restructuration économique nécessaire au projet européen du président demande un consensus idéologique minimal, où la place de chacun est assignée. Le pouvoir lance une O.P.A. sur la bourgeoisie intellec? tuelle de gauche. Qui partagera le pain de l'Elysée pour envisager le troisième millénaire ne rompera pas de lances.

De Gaulle était l'homme de la Résistance. Cette histoire-là est close. A quoi bon perpétuer ces vieilles rengaines. Le précédent président n'a-t-il déjà pas dit sa répugnance pour ces moments ? L'inconscient collectif de la mauvaise conscience nationale s'exprime alors dans le retour du rétro sous toutes ses formes.

(Lire la suite page 6.)

(*) Enseignant.

L'Agence nationale pour l'emploi présente un bilan 1978 « décevant »

L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) a enregistré, en 1978, 3 129 125 demandes d'emploi, soit + 3,3 % par rapport à 1977. Mais elle n'a recueilli que 1 206 629 offres d'emploi, soit 8,6 % de moins qu'en 1977 et elle n'a effectué que 666 769 placements de chômeurs (— 7 % par rapport à 1977).

Ce bilan d'activité 1978, qui vient d'être publié, et que M. Baudouin, directeur général de l'A.N.P.E., juge « décevant », montre à l'évidence l'urgence qu'il y a de mettre en œuvre la réforme de cet organisme, prévue dans la loi du 16 janvier 1979.

(Lire page 17.)

EX-VOTO DANS UNE CHARTREUSE

La Verne des Maures

A son tour, la chartreuse de la Verne est saisie par le démon de l'animation. Durant l'été, l'ancienne retraite de moines tonsurés vit au rythme de spectacles-concerts. Ce soir de juillet, c'étaient les Jajoukas du Rif marocain. Ils précédaient la prestation du baryton Esterhazy, qui chantait Haydn, et la Camerata de Boston qui interprétait la Nativité dans le Midi méditerranéen.

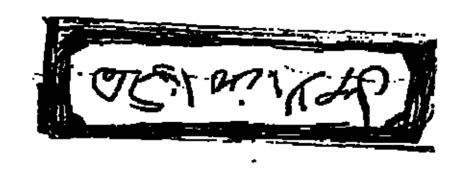
A cela s'ajoutent une exposition d'ex-voto de Provence et l'activité d'une auberge qui cultive les recettes anciennes pour les visiteurs en vacances. Quelle autre alternative à la menace de mort lente d'une ruine grandiose, mais fragile et dépecée par les amateurs de vieilles pierres ?

Le pèlerinage *Sur l'eau* (1), de Maupassant, qui vient d'être réédité, nous rappelle que la Chartreuse a longtemps vécu dans le plus grand isolement, perdue sur la cime d'une montagne noire des Maures, que dominent d'autres montagnes, au milieu d'un « océan de pins ». Aujourd'hui, les pins ne sont plus là : il ne reste que les châtaigniers, dont les corps tordus ont traversé les siècles. De la route, au loin, on aperçoit son architecture carrée et massive qui émerge, toute rouge, d'une mer de verdure sombre. De loin, elle semble entière. Lorsqu'on arrive au pied de sa haute muraille de pierre nue et qu'on traverse son seuil jusqu'au cloître, on se trouve en présence d'une ruine formidable de majesté, qui est loin d'avoir livré son secret.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 11.)

(1) *Sur l'eau*, de Guy de Maupassant, Editions Encre, « Guide littéraire », suivi d'un « Itinéraire contemporain », par Olivier Ikor et Laurent Brehat, 204 pages.



Le Monde

idées

RACISME

Bonjour et adieu à la négritude

par RENÉ DEPESTRE (*)

DU quinzième au dix-neuvième siècle, les liens historiques établis entre l'Europe, d'une part, et l'Afrique occidentale et les Antilles, d'autre part, furent essentiellement tissés par un commerce triangulaire strictement subordonné aux impératifs socio-économiques de la traite et de la colonisation. Dans ce triangle fameux qui mobilisa les énergies de trois mondes distincts, il n'y avait, au départ, aucune place pour la *créativité* de l'esprit. Il s'agissait rigoureusement d'achat et de vente d'un combustible biologique baptisé *« noir »*, qui alimentait efficacement la production des denrées tropicales. Peu à peu l'Europe céda à la tentation d'imposer également, outre l'impétuosité juvénile de son nouveau mode de production, son évangile, ses mœurs, ses idées et le seul modèle d'homme à ses yeux concevable : l'homme européen, et bientôt *blanc !*

Dans cette vision ethnocentriste, les sociétés qui naissaient dans le « nouveau monde », récemment « découvert », ne devaient être que de simples rallonges historiques et culturelles de l'archétype platonicien « blanc ». On visait à créer fébrilement partout des sous-Europes peuplées de sous-Latins et de sous-Anglo-Saxons. Cette logique élémentairement « raciale » heureusement ne fonctionna pas.

∴

Au lieu du seul monde occidental posé *a priori* comme modèle idéal de l'homme universel, on eut finalement trois mondes différents, autonomes quant à leur force de créativité : l'Europe, l'Afrique, les Amériques, avec des types sociaux dont les traits culturels, quoique apparentés, ne se recoupent cependant pas purement et simplement.

Après avoir vécu pendant des siècles sans *aucune identité* reconnue, les sociétés américaines et africaines opérèrent avec succès une admirable mutation syncrétique des diverses composantes historiques de leurs cultures. Dans ce processus nutritif, il n'y a pas simplement une addition de valeurs, ni un phénomène unilatéral d'acculturation, comme l'anthropologie a voulu le faire croire, sinon des peuples nouveaux se sont installés, de naissance comme de droit, en toute légitimité décolonisante, dans leur propre faculté historique d'invention. La *créolité* des Amériques comme celle des Afriques a *déseuropéanisé* les héritages français, espagnol, anglais, portugais, hollandais, sans pour cela les abâtardir, les dégrader ou les amoindrir. Au contraire, l'apport européen, intégré à la créativité d'origine africaine, soumis à un métabolisme éminement américain, déboucha sur un autre sens du rythme, sur le langage africain du tambour, sur de nouvelles formes de merveilleux, sur des impulsions et des tensions nettement originales, sur tous les plans de la vie sociale.

« L'institution singulière » de l'esclavage et la colonisation qui l'a suivie avaient *racialisé les* rapports sociaux en Afrique comme en Amérique, à la faveur d'un processus d'interversion de l'ordre des apparences et de l'essence des êtres humains, où la hiérarchie sociale des classes fut transmutée en une fantastique hiérarchie dite *raciale*.

L'une et l'autre couleur des hommes, la « blanche » et la « noire » qui n'avaient jusque-là, en soi, aucune signification, ni en bien ni en mal, furent érigées en *signes sociaux*, en critères scandaleusement sommaires d'évaluation et de hiérarchisation des rapports humains. Une connotation péjorative, une prétendue « essence inférieure » de *nègre* fut, tambour battant, intégrée à l'histoire des ethnies africaines colonisées ; et, dans un sens symétriquement inverse, une promotion complaisante de l'être se mit à marquer l'histoire des « blancs », sous les effets d'une double réduction sémiotique et mythologique qui structura pour longtemps — certains continuent à croire que c'est pour l'éternité — la fausse bonne conscience que l'Occident chrétien et « blanc » se donna de lui-même : et la fausse terrible conscience qu'eurent d'eux-mêmes les fils *d'une Afrique qui* intériorisèrent le mythe de la prétendue *noirceur* de leur condition humaine.

Aujourd'hui, des sociétés nationales, soit dans les Amériques, soit dans les Afriques, se révèlent capables de dialoguer, sur un pied d'égalité, avec les Europes, en tenant compte d'une *confluence* culturelle mondiale qui recouvre des problématiques qui présentent un certain air de famille, dû sans doute aux contacts de civilisation que la violence coloniale a noués sur tous les continents. Une sorte de super-identité commune est en train, sous nos yeux, à l'échelle planétaire, notamment sous les effets de la nouvelle révolution scientifique et technique, de dessiner les traits d'une civilisation qui, pour la première fois dans l'histoire, a des chances d'être véritablement mondiale. Cette *identité supra-nationale*, coiffant les identités singulières de chaque nation, aura la valeur historique d'une *nouvelle renaissance*.

Pour faire avancer dans notre vie à tous les conditions d'une telle renaissance, il faut commencer par débarrasser l'histoire, l'anthropologie, les sciences humaines en général, de toutes les mythiques connotations *raciales* qui ont été artificiellement intégrées aux concepts de l'être et de la culture. Ce dépassement radical des notions affreusement *archaïques de « races » est d'autant* plus urgent et impératif que les biologistes eux-mêmes sont décidés à les abandonner comme des outils conceptuels désuets qui, depuis leur insolite apparition dans l'histoire, n'ont pas fait autre chose qu'avilir et traîner dans la boue, le sang et les larmes l'irréductible unité qui, à travers l'adorable diversité des ethnies de la terre, caractérise la beauté de l'espèce humaine...

Il était une fois une catégorie d'êtres humains que la colonisation baptisa génériquement et péjorativement *nègres*, pour mieux les réduire à l'état d'animaux de trait dans les plantations et les ateliers où la première révolution industrielle puisa son élan, sa force d'expansion et ses ressources financières. Plus tard la *négritude* permit aux intelligentsias « nègres » de réveiller et d'alimenter l'estime de soi, la confiance en leurs propres forces chez des types sociaux qui en Afrique comme en Amérique s'étaient battus pour donner un nouveau contenu historique à leur identité d'hommes à part entière. Cet objectif atteint, il n'y a pas lieu, comme la *négritude* a de plus en plus tendance à le faire, *d'évaporer ces types sociaux dans* un essentialisme romantique ou une métaphysique somatique. Il nous semble que l'heure d'un dialogue interculturel entre les peuples est aussi le moment (après avoir longtemps dit bonjour à la négritude) de *l'adieu à la négritude !*

(*) Essayiste, poète et écrivain d'Haïti.

« AU LOUP ! »

par DANIEL AMSON (*)

IL ne faut pas perpétuellement crier : « Au loup ! », sinon le loup finit par arriver.

Non, la France d'aujourd'hui n'est pas antisémite.

Il y a, environ, dans ce pays, huit cent mille *israélites*, *soit moins* de 2 % de la population nationale. Or, il n'est aucun grand corps de l'Etat où le nombre des israélites *soit inférieur* à ce *pourcentage* de 2 %. Au Conseil d'Etat, à la Cour de cassation, à la Cour des comptes, à l'*inspection des finances*, *voire* au Quai d'Orsay, les juifs sont admis dans les mêmes conditions que les autres citoyens. Tout comme ceux-ci, ils pourront être ambassadeurs, s'ils ont le style « vieille France ». Dans la négative — tout comme les autres, — ils ne le pourront pas. Et ce qui vaut pour les « grands corps » vaut également pour l'Institut et les académies de médecine ou de chirurgie.

Il n'y a pas non plus de club ou de cercle fermé aux juifs, comme cela existe, par exemple, aux Etats-Unis. Et si, peut-être — ce point serait à vbérifier, — il n'y a pas eu d'israélites au Jockey Club, c'est, sans doute, pour de simples *motifs* de fait, l'émancipation ayant été prononcée, en 1791, après l'abolition des titres nobiliaires de l'Ancien Régime. De la même façon, la candictature d'un « non-juif » dans un cercle israélite serait, sans doute, refusée ou, à tout le moins, vivement controversée.

∴

Il est de la nature de chaque association de protéger les normes qu'elle défend. Cela peut irriter certains, mais cela est normal, dès lors que les organismes publics n'opèrent jamais une discrimination entre les citoyens, à raison de leur appartenance confessionnelle. Nous ne sommes plus à l'époque de l'affaire des « fiches » où les catholiques étaient suspects de pratiquer leur religion et où un simple soupçon pouvait, parfois, porter atteinte à leur carrière. Aujourd'hui, dans la fonction publique, à l'Université comme dans l'armée, la liberté de pratiquer sa religion est reconnue, et, jamais, un fonctionnaire ne sera obligé de travailler le samedi ou — sauf circonstance exceptionnelle — un soldat du contingent de rester à l'armée le jour du Yom Kippour.

Certes, jadis, le gouvernement de ce pays — qui n'était pas celui de *la République* — s'est-il *déshonoré*, en instituant le statut des juifs. Mais cette infamie, qui n'a été rendue possible que par l'occupation, a cessé avec elle.

Sans doute également, subsiste-t-il une faible minorité d'irréductibles qui, hostiles par nature à leur prochain, trouvent dans l'antisémitisme un exutoire commode à l'agressivité qu'ils ont en eux. Mais ce réflexe pitoyable est un réflexe humain et on ne saurait en inférer que la France soit aujourd'hui atteinte par l'antisémitisme.

∴

Le *fond des choses* est que la « majorité silencieuse » est, dans son ensemble, indifférente aux juifs. Tout au plus rechigne-t-elle parfois à approuver sans réserve les « mariages mixtes ». Mais elle témoigne seulement ainsi sa préférence pour le maintien de ses traditions, comme les juifs le font également dans les mêmes circonstances.

Il faut, là encore, « se décrisper ». Pour les jeunes juifs français, qui n'ont connu aucune persécution, l'appartenance au judaïsme doit être une chance et un honneur, non une fatalité. En n'oubliant jamais ce qu'ont connu leurs pères, ils ne peuvent que constater aujourd'hui que la question juive ne se pose pas en France.

(*) Avocat.

FEUILLETON

N° 25

ATAR-GULL

●

L'esclave Atar-Gull poursuit sa vengeance contre M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père et dont il est devenu le fidèle serviteur. Ayant provoqué la destruction de sa propriété par l'entremise de la secte des empoisonneurs, et la mort de sa fille, tuée par un serpent, il l'accompagne dans son retour en France. En chemin, il a assisté avec une intense satisfaction à la pendaison du pirate Brulart, qui l'avait vendu à M. Wil.

LIVRE SIXIÈME

CHAPITRE PREMIER

LA RUE TIRECHAPE

FIGUREZ-VOUS une de ces noires et antiques maisons du vieux Paris, située vers le milieu de la rue Tirechape... Neuf étages, je crois, couleur brune et sale, solives saillantes, fenêtres étroites et sombres, escalier roide, obscur, véritable labyrinthe dans lequel on ne peut se guider qu'au moyen d'une grosse corde à puits, grasse et luisante de vétusté... puis une république d'industrieux prolétaires, allant, venant, courant, montant, nichant et pullulant dans ces cellules étagées et entassées au-dessus les unes des autres comme les cases d'une ruche à miel...

Et pour pivot, pour centre de toutes ces existences de travail et de fatigue, une portière vieille, édentée, hargneuse, bavarde, un de ces types si admirablement mis en relief par notre Henri Monnier.

Il était nuit. Un homme assez âgé, vêtu de noir, descendait péniblement les hautes marches de l'escalier, étreignant avec force la bienheureuse corde à puits.

La portière, entendant un bruit inusité à cette heure où tout dormait dans la maison, ouvrit brusquement le carreau de son antre, et y passa d'abord son vilain bras jaune armé d'une chandelle fétide, puis sa figure fâcheuse et renfrognée.

« Qui descend là ?... répondez donc !... c'est des heures indues !...

— C'est moi, c'est moi... le docteur... », dit une voix de basse-taille.

Ici, le cerbère quitta son ton aigre et criard pour une espèce de glapissement amical.

« Ah ! mon Dieu, c'est vous, monsieur le docteur ! mais il fallait m'appeler pour éclairer !... Eh bien, comment va-t-il le vieux muet ? Il est dur à partir celui-là... en a-t-il encore pour longtemps ?, demanda-t-elle en se mettant devant le docteur, afin d'obtenir une réponse, ou de se faire, comme on dit, passer sur le corps.

— Comme ça... il va tout doucement, madame Bougnol...

— C'est pourtant pas faute de soins, dit celle-ci d'un air revêche... C'est qu'il s'entête alors, car il a son nègre, M. Targu, que c'est une adoration d'homme, quoi, de voir comme il s'oublie pour son maître...

— Il est vrai que c'est un bien fidèle serviteur... il ne le quitte pas d'un moment...

— Ça n'empêche pas qu'il est encore bon enfant, le nègre, de rester comme ça domestique d'un vieux grigou qui ne lui donne rien... puisque c'est au contraire le domestique qui nourrit son maître, c'est encore du propre...

— C'est un vertueux domestique, madame Bougnol, et c'est un exemple que les autres ne suivent malheureusement pas toujours...

— Et puis que ça doit être une fameuse scie... un muet... pas le moyen de causer... mais, après tout, il parlerait que ça serait tout de même, car on dirait que son nègre a peur qu'on ne lui mange son maître ; personne ne peut l'approcher.

— C'est qu'il est apparemment jaloux de son affection », dit le médecin, fatigué de la longueur de la conversation et cherchant à passer adroitement entre le mur et la portière.

Mais celle-ci, qui le guignait de l'œil et suivait tous ses mouvements, faisant toujours face à l'ennemi, rendit cette tentative inutile, et continua.

« Monsieur, quelle est donc sa maladie, à ce pauvre vieux ? Est-ce vrai qu'il est fou ?... Pendant les deux premiers mois qu'il est venu loger ici, il se portait comme un charme, et voilà près d'un an qu'il est si malingre qu'il n'est pas descendu une fois dans la rue...

— Et il n'y descendra peut-être plus jamais », dit le docteur en secouant tristement la tête, et essayant de forcer le passage de vive force.

Et le docteur, profitant d'un moment d'inattention de Mme Bougnol, se cramponna vite à la corde et se laissa glisser jusqu'en bas presque sans toucher les marches de l'escalier, avec autant de rapidité qu'un matelot qui s'affale le long d'un cordage.

« *C'est égal*, se dit la portière, *je vais monter chez le vieux muet pour savoir quelque chose, si c'est possible.* »

Alors, fermant sa loge avec soin, elle commença son ascension, non sans faire une pause à chaque étage ; enfin elle atteignit le septième et se trouva en face d'une petite porte grise.

Là, elle moucha sa chandelle, s'emplit le nez de tabac et agita timidement un cordon de sonnette terminé par une patte de lièvre.

Un instant après la porte s'entrouvrit assez pour donner passage à une grosse tête noire et crépue, coiffée d'une casquette rouge...

C'était Atar-Gull...

« Que voulez-vous, madame ? demanda-t-il d'un ton brusque.

— Monsieur Targu, dit la Bougnol en faisant l'agréable, je voudrais savoir des nouvelles de votre bon maître.

— Mon maître est souffrant, très souffrant, dit l'honnête serviteur avec un soupir qui fendit le cœur de la portière... et même il essuya une larme.

— Que voulez-vous, monsieur Targu, il faut bien se faire une raison ; tout le monde d'abord sait ici que vous nourrissez votre maître... et M. le maire, qui est venu pour cet indigent de là-haut, a dit qu'il écrirait de votre conduite au gouvernement, que tôt ou tard un bienfait trouve sa récompense... et que...

— Merci », dit Atar-Gull en poussant brusquement sa porte au nez de la portière, qui redescendit en grondant.

Quand Atar-Gull se fut renfermé, il s'arrêta un moment dans la petite pièce qui donnait sur l'escalier... écouta avec attention... avant que d'entrer dans l'autre chambre, qui paraissait plus grande.

Dans celle où il se trouvait, on voyait deux vieilles malles vides, une chaise et une natte sur laquelle il se couchait...

Il poussa doucement la porte de l'autre pièce et entra.

C'était le tableau le plus complet de la misère, mais non une misère sale et repoussante, car le peu de meubles qui garnissaient cette chambre nue étaient propres et cirés, les carreaux nets et transparents ; puis on voyait en outre un fauteuil de paille, garni de deux minces coussins, placé près de la fenêtre ombragée par des feuilles vertes et les fleurs rouges de hautes capucines, qui couraient sur un treillage de corde.

Enfin, sur un lit, composé d'un seul matelas et d'une paillasse, mais soigneusement tiré, rangé, bordé, dormait M. Wil.

Quel changement, mon Dieu ! Ce n'était plus que l'ombre de lui-même ; cette figure, autrefois si riante, si joyeuse, si vermeille, était maintenant jaune, osseuse, allongée ; ses cheveux rares étaient tout blancs, et même pendant son sommeil un tremblement convulsif, presque continuel, agitait ses sourcils et sa lèvre supérieure, qui en se retroussant laissait voir ses dents serrées...

Atar-Gull, debout au pied du lit, les bras croisés, le considérait avec une inconcevable expression de joie et de haine satisfaite ! car il était enfin satisfait... sa vengeance était complète...

Oui, vous saurez que le cachot le plus noir, le plus infect, le plus horrible... eût été un palais, un Louvre pour le colon auprès de cette chambre froide et propre...

Oui, vous saurez que les tortures les plus lentes et les plus affreuses, la mort la plus cruelle eussent été des délices ineffables pour le colon auprès de la soumission humble et attentive de son esclave !

Jugez :

La somme que M. Wil avait réalisée s'était trouvée tellement modique qu'elle ne put, on le sait, le faire subsister en Angleterre, et qu'il fut obligé de prendre la résolution de venir habiter Paris...

Comme il cherchait une rue sombre, retirée, pour s'y loger à bon compte, le maître de la modeste auberge où il était descendu l'adressa rue Tirechape.

Wil, dont la tristesse et la mélancolie s'augmentaient de jour en jour, insouciant et chagrin, prit ce logement, parce que ce fut le premier qu'il vit.

Il était bien malheureux, et pourtant les soins d'Atar-Gull faisaient parfois luire une larme de bonheur dans ses yeux, et le dévouement incroyable de cet esclave le reposait un peu des horribles souvenirs de la Jamaïque.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)



Le Monde

étranger

ESPAGNE

Le triple attentat de dimanche a accru la confusion politique

Plusieurs fausses alertes à la bombe ont eu lieu lundi 30 juillet en Espagne après le triple attentat commis dimanche dans la capitale par l'ETA politico-militaire. Le métro de Madrid a été arrêté pendant environ une heure, et le train Talgo a été immobilisé pendant deux heures en gare de Lerida (Catalogne). Une bombe a explosé lundi matin à l'entrée du pont suspendu de Portugalete, dans la banlieue de Bilbao, dans la province basque de Biscaye, provoquant des dégâts peu importants.

Le ministère de l'intérieur a publié les photos de six membres présumés de l'ETA politico-militaire et offert 2 millions de pesetas (environ 120 000 F) de récompense pour toute information permettant leur arrestation. L'ETA militaire a d'autre part revendiqué les attentats qui ont provoqué la mort de quatre policiers samedi 28 juillet au Pays basque.

De notre correspondant

Madrid. — L'aveugle tuerie du dimanche 29 juillet à Madrid a non seulement assombri mais aussi compliqué la situation politique. Jusqu'à dimanche, tout paraissait à peu près clair : l'accord sur un projet d'autonomie entre le gouvernement Suarez et le parti nationaliste basque (P.N.V.), puis l'adhésion de la branche politico-militaire de l'ETA à un tel projet devaient condamner à un isolement progressif le noyau dur de l'organisation séparatiste, c'est-à-dire l'ETA militaire. Certes, on s'attendait que celle-ci poursuive ses assassinats — comme elle n'a pas manqué de le faire — mais au risque de s'aliéner une part croissante de la population locale et de se heurter dans quelques mois à un pouvoir autochtone constitué principalement par les nationalistes du P.N.V.

Un tel raisonnement était sans doute trop simple et résultait d'une mauvaise interprétation de la tactique adoptée par la fraction politico-militaire de l'ETA. Les « polis-milis » en effet n'ont pas arrêté la « guerre des vacances », ils l'ont seulement suspendue après avoir obtenu satisfaction sur un point — l'éloignement de la police des prisonniers basques de Soria — et dans l'attente du résultat des négociations sur le projet d'autonomie.

Trois semaines se sont écoulées et ils affirment être passés à une *deuxième phase* » de leur *« intervention armée »*. Ils en ont précisé les objectifs dans le communiqué diffusé dimanche pour annoncer leur triple opération : il s'agit cette fois d'obtenir le droit à l'autodétermination, l'intégration de la Navarre dans la future région d'Euskadi, le retrait de toutes les *« forces répressives »* des provinces du Nord, l'amnistie de tous les prisonniers et exilés politiques basques. Le projet d'autonomie est toujours qualifié de « *conquête* » du peuple basque, mais une conquête *« partielle »* qui *« ne signifie pas la liberté et la démocratie »*, pour Euskadi, bien qu'elle constitue un « *bon instrument* » pour y parvenir.

Le slogan que les « poli-mili » avaient adopté en posant leurs premiers explosifs sur la Côte du soleil marquait d'ailleurs bien leurs intentions : *« Avec le statut d'autonomie, la liberté pour les prisonniers »*, disait-il. Mais la façon sanglante dont ils viennent d'opérer a jeté la consternation au sein de l'organisation qui leur a servi jusqu'à présent de support légal, Euskadiko Eskerra (gauche basque), dont le principal dirigeant est M. Mario Onaindia, l'un des condamnés à mort du procès de Burgos. Les compagnons de M. Onaindia ont montré leur embarras en se refusant d'abord à tout commentaire, puis, le lundi 30 juillet au soir, ils ont rompu leur silence en condamnant, dans un communiqué, le triple attentat de dimanche qui n'a fait que des victimes innocentes (cinq morts et une centaine de blessés), en affirmant que *« la libération d'Euskadi ne pourrait pas venir de la souffrance d'autres peuples »*.

Le projet d'autonomie en péril

Certains militants d'Euskadiko Eskerra perçoivent la fragilité de la position courageuse que leur parti a adoptée en décidant de faire campagne pour le statut d'autonomie. Ils estiment désormais que celle-ci sera irréalisable *« si la Navarre n'est pas intégrée à Euskadi et si Madrid ne libère pas tous les prisonniers basques »* : deux exigences que le gouvernement Suarez ne semble pas disposé, dans l'immédiat, à satisfaire. Quant aux partisans de l'ETA militaire, regroupés dans la coalition Herri Batasuna, ils se sentent justifiés — si besoin était — dans leur intransigeance. L'un de leurs élus, le sénateur Michel Castells, a déclaré lundi à Saint-Sébastien que les attentats de dimanche renforçaient leur position, car ils démontraient que *« le statut d'autonomie ne mettait pas fin à la confrontation avec l'Etat espagnol »*. Le coup a été durement ressenti au P.N.V. Son porte-parole, M. Inaki Anasajasti, se demande si les bombes de l'ETA politico-militaire, survenant après des déclarations pacifiques, ne sont pas dues à des divisions au sein de la formation clandestine. Le communiqué de dimanche des « poli-mili » ne ménage guère en tout cas les militants du parti nationaliste basque accusés de triomphalisme et d'attitude *« démobilisatrice »*.

A la confusion politique s'ajoute celle qui est née de la façon même dont se sont produits les attentats. L'ETA politico-militaire affirme avoir employé les moyens habituels pour éviter que ces bombes ne fassent des victimes. Elle a annoncé la triple explosion une heure dix minutes à l'avance en téléphonant à l'agence d'information Euskadi press, organe des séparatistes. L'agence affirme avoir appelé aussitôt le commissariat de Saint-Sébastien et avoir reçu de celui-ci l'assurance que dès 12 h. 12, soit une heure avant la première explosion, Madrid avait été alerté.

Or le gouverneur civil de la capitale a déclaré une nouvelle fois, lundi, que ses services n'avaient été prévenus qu'à 12 h. 40 et par un coup de téléphone de l'agence d'information officielle EFE. Il y aurait donc eu un trou d'une demi-heure. Les milieux abertzale (patriotes) en profitent pour rejeter la responsabilité des morts sur les autorités madrilènes et affirment que celles-ci auraient eu le temps d'évacuer les lieux menacés. Mais la vision madrilène des choses est bien différente : les partis n'ont pas eu de mots assez durs pour qualifier la « *barbarie* », le caractère « *fasciste* » du terrorisme aveugle pratiqué par l'ETA politico-militaire. Quand celle-ci posait ses bombes sur la côte, elle annonçait avec quatre ou cinq heures d'avance les points menacés. Elle a donc pris des risques en réduisant, dimanche, ce délai à une heure, ce qui enlève à ses affirmations beaucoup de leur crédibilité.

CHARLES VANHECKE.

ITALIE

M. Pandolfi se serait assuré le concours des libéraux pour former son gouvernement

De notre correspondant

Rome. — M. Filippo Maria Pandolfi semblait avoir réussi ce mardi matin 31 juillet à former un gouvernement. La publication de la liste des ministres était attendue dans la soirée ou, au plus tard, le mercredi. Ce serait un cabinet quadripartite (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates, républicains et libéraux) qui se présenterait devant les Chambres au début de la semaine prochaine et obtiendrait la confiance avant le 15 août grâce à l'abstention des socialistes. Le ministre démocrate-chrétien du Trésor a mené ses consultations avec célérité : moins de cinq jours, ce qui est exceptionnel. Il était aidé par la lassitude des Italiens et par la fatigue de la classe politique elle-même, désireuse de partir en vacances à la mi-août. M. Pandolfi s'était d'ailleurs rendu compte que le temps jouait contre lui : de jour en jour les difficultés de sa tentative ne faisaient que croître. Il fallait conclure rapidement, d'autant que ce gouvernement provisoire n'avait aucune chance de s'assurer une majorité véritable.

La principale difficulté venait des libéraux, qui étaient retournés à l'opposition au printemps 1978 lorsque le P.C.I. avait fait son entrée dans la majorité parlementaire. Les communistes ayant à leur tour choisi l'opposition, le petit parti libéral désirait ardemment *« revenir aux affaires »*. Paradoxalement, cette formation de droite avait soutenu avec enthousiasme la tentative de M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, lequel lui renvoya l'ascenseur pour des raisons complexes d'équilibre politique : les socialistes ne concéderaient un vote d'abstention au gouvernement Pandolfi que dans la mesure où celui-ci se distinguerait du cabinet sortant (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et républicains).

Restait à faire une place à un ou deux ministres libéraux, à rassurer les républicains, qui voient d'un mauvais œil ces adversaires de la politique d'union nationale, et à doser les portefeuilles démocrates-chrétiens selon les courants internes du *« parti de la majorité relative »*. C'est tout cela que M. Pandolfi cherchait à régler lundi et mardi.

Quant au programme gouvernemental, il ne devait faire l'objet d'aucune négociation préalable. Les socialistes ont annoncé qu'ils ne se prononceront à son sujet qu'après sa présentation au Parlement.

ROBERT SOLÉ.

● *L'ancien député du Mouvement social italien* (néo-fasciste), Sandro Saccucci a été condamné, lundi 30 juillet, par la cour d'assise de Latina, à 90 kilomètres au sud de Rome, à douze ans de prison pour complicité morale dans le meurtre d'un jeune militant communiste, Luigi Li Rossa, le 28 mai 1976. Sandro Saccucci avait réussi à prendre la fuite immédiatement après l'affaire et à se réfugier en Grande-Bretagne puis en Argentine où il résiderait, actuellement. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

Le gouvernement constitué par Mme Pintassilgo est bien accueilli par la gauche

Lisbonne. — *Indépendance, compétence, expérience gouvernementale : telles sont, selon le nouveau premier ministre portugais, Mme Pintassilgo, les trois caractéristiques du gouvernement qui sera chargé de préparer les élections législatives de l'automne, et dont la composition a été annoncée lundi 30 juillet.*

De notre correspondant

Seuls deux ministres du cabinet précédent ont été reconduits dans leurs fonctions, le lieutenant-colonel Loureiro dos Santos à la défense, et M. Freitas Cruz aux affaires étrangères, tandis que M. Pereira Magro est passé du ministère des affaires sociales à celui du commerce et du tourisme.

Le ministère de la communication sociale, qui a la tutelle des moyens d'information, et celui de l'agriculture, deux secteurs très délicats, ont été confiés le premier au commandant Joao Figueiredo, qui avait exercé les mêmes fonctions dans le gouvernement présidé par M. Nobre da Costa, et le second à M. Joaquim Lourenço, ancien membre du parti social-démocrate et secrétaire d'Etat au développement agricole dans le sixième gouvernement provisoire de septembre 1975 à juillet 1976.

Deux autres dissidents du P.S.D. ont été appelés à des responsabilités gouvernementales: M. Sa Borges, ministre du travail, qui avait quitté le parti de M. Sa Carneiro en décembre 1975, et le ministre des finances, M. Sousa Franco, ancien président de la commission politique des sociaux-démocrates. Ce dernier, considéré comme proche du président de la République, fait partie du groupe des trente-sept députés indépendants constitué à la suite de la scission au sein du P.S.D. en mars 1979.

M. Correia Gago, ministre des affaires étrangères de septembre à novembre 1978, dirigera l'économie et le plan. Le ministère de la science et de la culture, une des innovations de ce cabinet, a été attribué à M. Sedas Nunes, qui assume pour la première fois des responsabilités gouvernementales. Sociologue et professeur d'université, M. Nunes avait soutenu la candidature du général Eanes à la présidence, en juin 1976.

Parmi les « visages nouveaux », on compte aussi M. Videira à l'industrie, M. Veiga da Cunha à l'éducation, M. Mario de Azevedo, ancien secrétaire général des travaux publics, qui assure désormais la direction de ce ministère, M. Bruto da Costa aux affaires sociales, M. Sousa Macedo à la justice, et M. Monteiro da Silva, nistrative de la compagnie aérienne portugaise, aux transports et communications.

Le ministère de l'intérieur, un des plus important en raison de la préparation des élections, sera dirigé par le colonel Costa Bras, qui aura en outre le statut de vice-premier ministre ; ce dernier revient ainsi au poste qu'il avait déjà occupé à deux reprises, de juillet à mars 1975 et de juillet à décembre 1977.

Un délai record

Constitué dans le délai record d'une semaine, le gouvernement de Mme Pintassilgo réunit des personnalités bénéficiant de la confiance du chef de l'Etat. C'est le cas, notamment, du ministre des affaires étrangères, simple exécutant d'une politique dont les grandes lignes sont fixées au palais de Belem, et des ministres de la défense, de l'intérieur et de la communication sociale. Il comprend, d'autre part, des amis personnels du premier ministre, qui souvent ont milité dans des organisations catholiques, comme la JAC (Jeunesse agricole catholique) et la JUC (Jeunesse universitaire catholique). Mme Santa-Clara Gomes, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, est, de son côté, membre du Graal, organisation internationale de femmes catholiques dont la branche portugaise fut créée par Mme Pintassilgo elle-même en 1957.

Politiquement à gauche, extrêmement sensible aux problèmes liés aux relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde, Mme Pintassilgo s'est pourtant bien gardée de critiquer, comme d'autres Portugais l'ont fait, la hiérarchie de l'Eglise. Aussi, sa nomination a-t-elle suscité dans les milieux catholiques une réaction d'attente, accompagnée d'ailleurs d'une certaine surprise. Selon l'hebdomadaire *O Jornal*, Mme Pintassilgo aurait consulté le patriarche de Lisbonne, le cardinal Antonio Ribeiro, avant d'accepter l'offre du président. *O Jornal* ajoute que des membres très influents du clergé se seraient déjà élevés contre l'attitude du Centre démocrate et social, parti d'inspiration démocrate-chrétienne, qui accuse Mme Pintassilgo d'avoir des convictions marxistes.

Jusqu'à présent, les éloges les plus chaleureuses sont venus du P.C. : « *Le choix de Mme Pintassilgo*, a déclaré M. Cunhal, dimanche, *a été bien accepté dans de vastes secteurs de la population portugaise, surtout parmi les femmes* ».

Plus réservés, les socialistes hésitent entre le mécontentement après la décision du général Eanes de dissoudre l'Assemblée et l'appui à un gouvernement auquel ils seraient franchement favorables si celui-ci n'était pas destiné à préparer les élections. Tout en reconnaissant les qualités d'*« intelligence »* et *d'« indépedance »* de Mme Pintassilgo, M. Soares attend pour se prononcer la discussion du programme du gouvernement au Parlement.

JOSÉ REBELLO.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition du gouvernement portugais telle qu'elle a été annoncée lundi 30 juillet à Lisbonne :

Premier ministre : Mme Maria de Lourdes Pintassilgo ;
Vice-premier ministre, chargé de l'intérieur : colonel Costa Bras ;
Economie et plan : M. Carlos Correia Gago ;
Justice : M. Pedro de Sousa Macedo ;
Défense : colonel Loureiro dos Santos ;
Affaires étrangères : M. Freitas Cruz ;
Science et culture : M. Aderito Sedas Nunes ;
Agriculture et pêche : M. Joaquim Lourenço ;
Travail : M. Jorge Sa Borges ;
Industrie : M. Fernando Marques Videira ;
Finances : M. Antonio Sousa Franco ;
Commerce et tourisme : M. Pereira Magro ;
Education : M. Luis Veiga da Cunha ;
Communication sociale (moyens d'information) : commandant Jaoa Figueiredo ;
Travaux publics : M. Mario de Azevedo ;
Affaires sociales : M. Alfredo Bruto da Costa ;
Transports et communications : M. Frederico Monteiro da Silva ;
Secrétaire d'Etat adjoint au premier ministre : Mme Theresa Santa Clara Gomes.

ASIE

Le Tibet après la «réforme démocratique»

II. — Deux sociétés séparées

Dans un premier article, notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, qui vient de faire un voyage au Tibet, province passée sous administration chinoise en 1959, a parlé de la forte présence de la religion bouddhique, fait alimentant le nationalisme tibétain (« le Monde » du 31 juillet).

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Lhassa. — Rien à faire... Il y a toujours quelque chose de légèrement équivoque dans l'atmosphère politique qu'on respire dans les régions périphériques des empires. L'insistance que l'on y *met à parler de l'unité nationale* — en Chine de « *l'unité des nationalités* » au sein de la mère patrie — suscite inévitablement des doutes sur la réalité et la solidité de cette unité.

Le Tibet échappe d'autant moins à cette règle que de toutes les régions situées aux confins de la République populaire il est de loin, la plus isolée, celle qui peut le mieux prétendre à un passé historique qui lui est propre, celle enfin dont la personnalité reste aujourd'hui la plus marquée, la plus accusée, la plus homogène aussi dans l'ensemble national chinois.

Être han au Tibet

Cela saute aux yeux en débarquant à Lhassa (1). C'est un monde à part, dans lequel ni les visages, ni les costumes, ni le décor, ni les modes de vie, n'évoquent rien de déjà connu. Ou bien si, peut-être, le large chapeau des montagnards rappellera certaines images des Andes ; on se jette à plat ventre pour prier devant la porte du monastère de Jokhang comme au grand temple lamaïste d'Oulan-Bator ; et il va de soi que la Chine n'a pas régné en suzeraine pendant des siècles sur ce territoire sans y imprimer profondément sa marque. Mais tout cela donne un ensemble qui ne peut se définir autrement que comme tibétain, bien caractérisé, un peu à l'image du Potala, l'ancien palais des dalaï-lamas, dont l'architecture unique ne peut s'assimiler à aucun autre modèle.

Inutile d'aller très loin pour chercher et sentir cette personnalité tibétaine. Il suffit de faire un tour dans la vieille ville de Lhassa pour en percevoir très vite quelques traits. Ces maisons de pierre carrées, aux fenêtres à petits carreaux encadrées de noir et surmontées d'auvents multicolores ; ces échoppes un peu sombres, où l'on pénètre en descendant deux ou trois marches et où il n'est pas de mauvais ton de marchander un peu ; ces hommes et ces femmes surtout, aux faces burinées, qui en majorité portent les costumes traditionnels tibétains, parés des même bijoux pour les deux sexes, avec des airs parfois de pèlerins harassés et poussiéreux venus du bout du monde... Que faut-il de plus pour vous convaincre que vous êtes dans un autre pays ? Ni au Xinjiang, ni au Yunnan, deux autres régions de Chine où les minorités nationales sont en forte proportion, le contraste n'est aussi frappant.

Les chiffres qu'on cite à Lhassa sont d'ailleurs eux-mêmes éloquents : la population totale du Tibet est de un million sept cent quarante mille habitants. Sur ce *total, les Hans, c'est-à-dire* les Chinois venus de ce qu'on appelle ici « l'arrière-pays », ne comptent que pour cent vingt mille personnes — militaires, il est vrai, non compris.

Qui sont ces Hans du Tibet ? Essentiellement des cadres administratifs ou techniques, des employés des services, des ouvriers dans les quelques rares petites industries qui existent. Aucun, pratiquement, ne travaille dans l'agriculture, où se retrouvent en revanche plus d'un million six cent mille Tibétains, dont près d'un demi-million de pasteurs souvent semi-nomades. Y a-t-il tentative d'intégration ? Les mariages entre les deux communautés sont extrêmement rares et l'on tend assez clairement à ne pas partager les mêmes bâtiments d'habitation. Les fonctionnaires hans qui ont appris le tibétain sont également rares. Au collège normal de Lhassa même, qui pratique l'enseignement bilingue et qui, sur cent soixante-treize enseignants, *compte cent trois Hans*, une majorité de ces derniers ne parlent pas la langue locale. Dans la même école, en revanche, les élèves présentent comme « spectacle folklorique » une danse autour du portrait du président Hua. Le soir, à une représentation donnée par l' « ensemble tibétain », la plupart des chants sont en chinois.

Des rapports un peu coloniaux

La séparation des deux sociétés est d'autant plus sensible que nombre de Hans ne se sentent pas physiquement à l'aise au Tibet. Certains ne s'accoutument *jamais à l'altitude — la ville de* Lhassa elle-même est à 3 600 mètres, — qui peut provoquer des troubles chroniques de tension. La plupart s'accommodent mal du régime alimentaire, pourtant très amélioré par rapport au passé grâce à l'introduction de nombreux légumes frais mais auquel manque le poisson, élément essentiel de la gastronomie chinoise. Enfin, il n'est pas rare d'entendre dans les mêmes milieux parler avec répulsion de l'« odeur » tibétaine, à dominante de suint mais chargée de bien d'autres senteurs également fortes.

Tous les salaires versés au Tibet sont supérieurs de 30 % par rapport aux tarifs en vigueur dans le reste de la Chine. En dépit de ce substantiel encouragement matériel, les Hans candidats au voyage ne se recrutent pas en général par voie de volontariat.

La presse chinoise a fait récemment état de l'envoi au Tibet de *plusieurs milliers de cadres prélevés* sur les effectifs des provinces de l'intérieur. S'agit-il d'un effort pour accroître le contingent de ceux qui sont déjà sur place ? Rien de semblable, *nous répond le vice-président* du gouvernement régional, M. Redi, mais une simple relève. Il en part autant qu'il en vient. Car des Chinois venus au Tibet il y a quinze, vingt ans ou plus ne songent pas à s'y établir définitivement. Le directeur d'un institut agricole proche de Lhassa est arrivé en 1955. Sa femme l'a *rejoint plus tard, mais elle est* toujours retournée au Sichuan pour accoucher de chacun de ses trois enfants. Lui-même, aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, atteindra dans trois ans l'âge de la retraite, et le couple s'apprête à faire ses bagages pour regagner sa province d'origine.

Quant à l'armée, omniprésente, mais dont les effectifs sont tenus secrets, elle vit chez elle. Elle a ses casernes en ville, abritées derrière de longs murs blancs gardés par des sentinelles, son hôpital particulier, dans la campagne ses baraquements dont les toits de tôle brillent de loin en loin au bord des routes, ses *camions, ses autocars, etc.* Des officiers se rencontrent parmi les visiteurs des monuments historiques les moins compromettants — le palais du Potala plutôt que les monastères, — mais le moins qu'on puisse dire est que, à l'exception de certains chantiers dont elle est maître d'œuvre, l'A.P.L. ne donne pas ici l'impression de se mêler à la population.

Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions si les rapports entre les deux populations ont un caractère un peu colonial. Et c'est précisément pour tenter d'effacer cette impression que les guides officiels s'appliquent à démontrer qu'aucune faille ne peut exister, pas plus aujourd'hui que dans l'histoire, dans l'unité sino-tibétaine. Cela tourne à l'obsession et peut prendre à l'occasion un tour caricatural.

De toutes les fresques qui couvrent les murs du palais du Potala, la guide — tibétaine, mais formée par des instructeurs chinois — ne sait montrer que celles décrivant les diverses rencontres des dalaï-lamas avec les empereurs de Chine. Elle ignore si l'un des chefs spirituels du Tibet s'est jamais rendu dans un autre pays que l'Empire du Milieu. A la résidence d'été de Norbulingka, que l'actuel dalaï-lama s'est fait somptueusement construire en 1954, on vous montre les sceaux offerts à ses prédécesseurs par les souverains chinois en leur qualité — c'est l'expression de l'interprète — de « *suzerains* ».

Qui conteste en fait aujourd'hui que le Tibet fait partie de la Chine ? On ne sache pas que ce vaste territoire soit revendiqué par l'un quelconque des voisins de la République populaire, et la normalisation amorcée des relations sino-indiennes a même fait perdre une part de son acuité au problème frontalier.

Existe-t-il un mouvement séparatiste à l'intérieur même du Tibet ? Un trop court séjour ne permet pas d'enquêter directement sur ce sujet, mais nos interlocuteurs admettent sans trop de difficultés que des « *éléments réactionnaires* », qui « *sapent la politique d'union des nationalités* », se manifestent de temps à autre. Ainsi a-t-on vu apparaître au mois de février dernier dans la vieille ville de Lhassa quelques dazibaos réclamant l'indépendance du Tibet. Il ne semble pas toutefois que le mouvement soit d'une grande ampleur ni qu'il inquiète gravement le pouvoir, car, à la différence de municipalités comme celles de Pékin ou de Shanghai, où les campagnes d'affiches de l'hiver ont été suivies en mars d'une stricte reprise en main, aucune mesure d'ordre particulière n'a été prise à la *même époque* à Lhassa.

L'idée d'un Tibet indépendant serait-elle d'ailleurs assez réaliste pour mobiliser les foules ? Plus de deux fois grand comme la France, le pays compte moins d'un million huit cent mille habitants, dont la grande majorité restent plongés dans un état quasi médiéval de sous-développement. Est-il tout à fait pensable qu'ils ne comptent que sur leurs propres forces pour accéder à une vie meilleure ? Et qui, sinon la Chine, est prêt à consentir l'effort nécessaire pour les y aider ?

Une personnalité tibétaine

On prend soin au demeurant, dans la capitale tibétaine, de bien distinguer le problème religieux — dont on ne peut nier sérieusement la réalité — et celui du séparatisme. La vraie question est de savoir si, au sein de l'ensemble chinois, le Tibet peut conserver la personnalité qui lui est propre, ce qui implique la reconnaissance et le respect de particularismes culturels, spirituels, sociologiques, remarquablement vivants encore aujourd'hui malgré les tentatives d'assimilations pratiquées ces dernières années avec la légèreté d'un rouleau compresseur. Une timide libéralisation de la politique religieuse (le monastère de Jokhang n'a été rouvert au culte qu'à la fin de l'année dernière), un effort de réhabilitation des reliques culturelles (entrepris il est vrai il y a quatre ou cinq ans), peut-être aussi la promotion d'un plus grand nombre de cadres locaux (sans toutefois que le centralisme « impérial » puisse en être affecté), les ouvertures enfin en direction du dalaï-lama en exil témoignent apparemment du désir de Pékin de s'adapter un peu mieux aux réalités. On sait (*le Monde* du 24 juillet) que cette politique ne va pas sans rencontrer quelques résistances locales, mais le gage de sa réussite réside sans doute dans la capacité de la Chine à améliorer le niveau de vie des Tibétains.

Prochain article :

LE TIERS-MONDE DE LA CHINE

(1) Le nom de la capitale du Tibet s'écrit indifféremment avec un s (notre carte de lundi) ou deux s.

POLÉMIQUE ENTRE PÉKIN ET HANOI

La Chine affirme avoir envoyé 300 000 hommes au Vietnam de 1964 à 1971

Pékin *(A.F.P.)* — Une polémique portant sur l'ampleur de l'aide en hommes et en matériel fournie par la Chine au Vietnam de 1950 à 1977, a éclaté, lundi 30 juillet à Pékin, à l'occasion de la neuvième séance de négociations sino-vietnamiennes. Les pourparlers n'ont marqué aucun progrès notable, mais les deux parties ont accepté de tenir une nouvelle séance à une date qui reste à déterminer.

Voulant illustrer l'ingratitude vietnamienne vis-à-vis de la Chine, le chef adjoint de la délégation chinoise, M. Yang Gongsu, ambassadeur de son pays à Hanoï a révélé lors d'une conférence de presse, lundi, que trois cent mille soldats chinois avaient participé de 1964 à 1971 aux côtés des Vietnamiens à la guerre contre les Etats-Unis. Il a précisé que des unités régulières de l'armée populaire de libération, chargées notamment de la logistique et de la défense antiaérienne avaient été envoyées au Vietnam.

Il a indiqué qu'au cours de la même période, *plus de mille* Chinois avaient été tués au Nord et plusieurs dizaines de milliers d'autres, blessés.

M. Dinh Nho Liem, le chef de la délégation vietnamienne a réfuté toutes ces affirmations au cours d'une autre conférence de presse, le même jour, qualifiant le chiffre de trois cent mille soldats chinois de « *fantaisiste* ». Il a ajouté que les chiffres exacts « *largement inférieurs* » seraient fournis par les autorités vietnamiennes « *en temps opportun* ». Il s'est refusé à confirmer le chiffre de mille Chinois tués au Vietnam, répondant seulement : « *Laissons les morts dormir en paix.* »

Le chef adjoint de la délégation chinoise avait mentionné avec beaucoup de précisions, le volume de l'aide en matériel apporté par la Chine au Vietnam de 1950 à 1977, soit plus de deux millions d'armes légères et de mitrailleuses, 270 millions de cartouches, 27 000 pièces d'artillerie, 18,8 millions d'obus, 179 avions et 145 bateaux.

Les Chinois « commandaient » à Dien-Bien-Phu

M. Yang Gongsu a d'autre part souligné le rôle joué par la Chine dans la bataille de Dien-Bien-Phu en 1954 contre le corps expéditionnaire français, en affirmant que les « conseillers » chinois étaient en réalité des « *officiers politiques commandant les opérations* ». M. Dinh Nho Liem a accusé, à ce propos, la Chine de « *réécrire l'histoire* » et affirme que les experts chinois à Dien-Bien-Phu n'avaient eu aucun rôle de commandement.

« *Faire un tel bilan n'est pas une position juste* », a encore déclaré le chef de la délégation vietnamienne qui a accusé Pékin *d'utiliser son aide à des fins politiques* et reproché au négociateur chinois d'avoir « *comptabilisé* » cette aide.

Inde

Les dix-huit ministres du gouvernement de M. Singh ont prêté serment

Le nouveau gouvernement indien comprend huit ministres du parti Janata séculier — la formation du premier ministre M.C. Singh — huit du parti du Congrès officiel, un socialiste et un indépendant. Les dix-huit ministres ont désormais prêté serment. Des postes de secrétaire d'Etat doivent être attribués ultérieurement.

Voici la liste des membres du nouveau gouvernement :

Premier ministre : M. Chaudhury Charan Singh (Janata séculier) ;

Vice-premier ministre et ministre de l'intérieur : M. Yeshwant rao Chavan (Congrès) ;

Ministre des affaires étrangères : M. Shyam Nadan Mishra (Janata séculier) ;

Ministre de la défense : M. C. Subramaniam (Congrès) ;

Ministre des finances : M. Hemvati Nandan Bahuguna (Janata séculier) ;

Ministre de l'industrie : M. Brahmandanda Reddy (Congrès) ;

Ministre des pétroles, de l'industrie chimique (+ chemins de fer) : M. T.A. Pai (Congrès) ;

Ministre de l'acier et des mines : M. Biju Patnaik (Janata séculier) ;

Ministre de l'éducation : M. Karan Singh (Congrès) ;

Ministre de la santé : M. Rabi Ray (Janata séculier) ;

Ministre de l'information et des télécommunications : M. Purushottam Lal Kaushik (socialiste) ;

Ministre du commerce et de l'approvisionnement civil : M. Hitendra Desai (Congrès) ;

Ministre du tourisme et de l'aviation : M. Fazlur Rahman (Janata séculier) ;

Ministre de l'agriculture : M. Brahm Prakash (Janata séculier) ;

Ministre du travail et du logement : M. Ram Kinker (Janata séculier) ;

Ministre des télécommunications : M. Zulfi Quarullah (Janata séculier) ;

Ministre de l'énergie : M. K.C. Pant (Congrès) ;

Ministre des affaires parlementaires et des syndicats : M. Mohamad Shafi Qureshi (Congrès) ;

Ministre de la justice : M. H.R. Khanna (sans étiquette) ;

Secrétaire d'Etat à l'aménagement rural : M. Bhanu Pratap Singh (Janata séculier) ;

Secrétaire d'Etat aux transports : M. Janeswar Mishra (Janata séculier).

M. Y. Chavan, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur

Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, M. Yashwantrao Chavan, qui occupe le second rang dans le gouvernement, est la plus forte personnalité politique du Maharashtra, l'Etat de Bombay, à l'ouest de l'Inde. Il a une longue expérience gouvernementale. Nehru fit appel à lui en 1962, après la débacle indienne devant l'armée chinoise pour diriger le ministère de la défense. A ce titre, il mit en œuvre la coopération militaire avec l'U.R.S.S. Il conserva ce poste lorsque Shastri succéda brusquement à Nehru, et notamment pendant le conflit avec le Pakistan, en 1965. Et il fut l'un des artisans de l'accord de Tachkent signé l'année suivante entre les deux pays grâce à la médiation soviétique.

Ministre de l'intérieur, de 1966 à 1970, après l'arrivée de Mme Gandhi au pouvoir, il est chargé de réprimer les mouvements régionalistes, linguistiques et révolutionnaires (c'est l'époque où se développe le « naxalisme » maoïste). Chargé des finances de 1970 à 1974, il doit faire face aux conséquences de sécheresses catastrophiques, de graves pénuries et à l'inflation. Sa gestion se signale par sa très grande orthodoxie et le maintien de la dépendance de l'Inde vis-à-vis de l'assistance étrangère. Il acquiert également, dans ces fonctions, une expérience internationale représentant notamment l'Inde aux *réunions* annuelles du F.M.I. et aux négociations sur le nouvel ordre économique internationale.

Il sera nommé ministre des affaires étrangères en 1974, fonctions qu'il occupera jusqu'à la chute de Mme Gandhi en 1977, et notamment sous l'état d'urgence ; il sera donc chargé, à la tête de la diplomatie, d'en atténuer la mauvaise image à l'étranger. Ayant cependant souffert comme d'autres « barons » du *Congrès de l'autoritarisme* de l'ancien premier ministre, il s'en séparera au début de 1978 pour prendre la tête du Congrès officiel, dont il dirige maintenant le groupe parlementaire. A ce titre, c'est lui qui avait présenté la motion de défiance contre le gouvernement Desai dont il a précipité ainsi la démission.

Calme, presque effacé et peu bavard, M. Y. Chavan assoit son influence au Maharashtra sur de puissants intérêts ruraux. Modéré et madré, c'est néanmoins un homme d'autorité qui croit plus dans la politique politicienne que dans les idéologiques. — G. V.

LES MEMBRES DU CABINET DEVRONT ÉVITER LES DINERS EN VILLE

New-Delhi (Reuter). — Le président du parti Janata séculier, M. Raj Narain, entend voir les ministres du nouveau gouvernement consacrer plus de temps à l'étude des dossiers qu'aux diners en ville.

M. Narain, qui a refusé toute fonction ministérielle afin de se consacrer à la bonne marche du parti, a *déclaré lundi à la presse* : « Je téléphonerai tous les soirs à chaque ministre pour vérifier s'il est bien chez lui. S'il dine au restaurant, la presse le saura. » Les ministres ne devraient pas, à son avis, accepter les invitations à diner des « capitalistes » ni séjourner dans les hôtels cinq étoiles, a-t-il ajouté.

BIBLIOGRAPHIE

L'Inde au-delà du mythe et du mensonge

de Raj et Renée Isar

Rares ont été ces dernières années en France les livres politiques sur l'Inde. Ouvrage sans prétentions scientifiques ou dogmatiques et, au contraire, d'une lecture aisée, *l'Inde au-delà du mythe et du mensonge* devrait contribuer à combler cette lacune.

Renée Isar, journaliste et écrivain d'origine hongroise récemment décédée après une longue maladie, et son mari Raj Isar, ancien haut fonctionnaire indien et collaborateur de Nehru, s'étaient « réfugiés » en France, en 1969, alors que Mme Gandhi commençait à exercer une autorité qu'ils jugeaient déjà à l'époque menaçante. Au cours de cet exil nostalgique, ils ont tiré de leur expérience un livre corrosif qui place les événements de ces deux dernières décennies en Inde dans une perspective historique ; un livre quelque peu « rétro », qui indisposera les admirateurs inconditionnels d'un pays, qui désoriente parfois nos esprits trop cartésiens, et ceux qui s'interrogent sur les raisons de son « échec » relatif. Et pourtant, ce livre facilitera la compréhension de l'Inde contemporaine. C'est un réquisitoire quasi sacrilège entièrement dirigé contre la « *dynastie des Nehru* », qui régna sur ce pays pendant presque trente ans.

L'ouvrage dénonce « trois fléaux » de l'Inde : les castes, le communalisme l'antagonisme religieux entre hindous et musulmans notamment), et le régionalisme. Ayant été mêlés de près à la politique indienne, les auteurs décrivent sans complaisance l'ère et l'héritage de Nehru, les « *nouveaux sahibs* » (maîtres) à peau brune et l'élite guindée et distante issue — comme Raj Isar — de l'Indian Civil Service (l'ENA indienne). Ils condamnent rapidement la « vanité », l' « intolérance » et les rêves industriels du « *gourou* » bâtisseur de l'Inde moderne, et « *vingt ans de (sa) politique étrangère qui n'ont fait qu'isoler l'Inde* » et lui aliéner finalement l'amitié de la Chine, l'autre « grand » asiatique.

Sans doute la situation qu'ils dépeignent des 576 000 « *villages* à l'abandon » (exploitation de la paysannerie, révolution verte) mériterait-elle une mise à jour — le livre était achevé en 1977 — et une étude plus exhaustive, mais il n'était pas inutile de souligner les particularités socio-culturelles *indiennes* comme l'attitude « irrationnelle » observée par la population hindouiste à l'égard de la nourriture, et le « mythe de la *vache* » mis il y a peu de temps encore en lumière par la grève de la faim d'un vénérable gandhien voulant en interdire l'abattage sur tout le territoire.

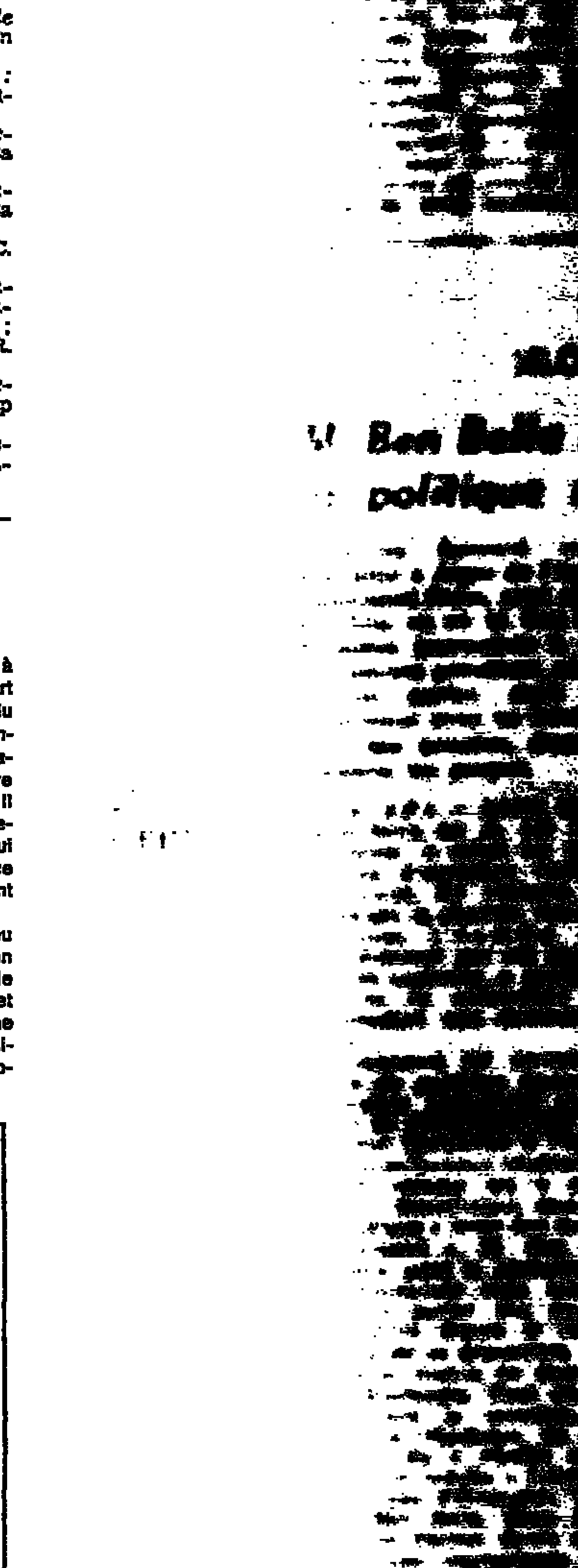
C'est cependant sur la lutte pour la succession de Nehru, mort en 1974, que Renée et Raj Isar apportent le témoignage le plus original, sur un épisode généralement mal connu en France. « *Nehru*, écrivent-ils, *n'a jamais directement discuté de sa succession avec personne, pas même avec Kamaraj* — président du Congrès, le parti gouvernemental. *Shastri* — personnalité effacée mais familière de longue date des Nehru — *ne savait pas davantage avec certitude ce qui se passait dans l'esprit de Nehru. Telle était la force de son charisme qu'il pouvait à tout instant décider de sa propre autorité de désigner sa fille comme successeur immédiat.* » C'est largement ainsi que les choses se passèrent. « Faiseur de roi », Kamaraj a exercé le vœu secret de Nehru et manœuvré de telle sorte, au sein de l'appareil dirigeant, que le poste de premier ministre fut confié d'abord à Shastri — Indira Gandhi devant asseoir sa position afin d'être en mesure d'assurer la relève le moment venu, ce qui fut le cas peu de temps plus tard. Morarji Desai, qui se sentait pourtant qualifié pour diriger le gouvernement et pouvait prétendre exercer ces fonctions, s'en vit écarter ainsi à deux reprises. D'où l'énergie qu'il a mise à conquérir le pouvoir, à plus de quatre-vingts ans, en 1977. Renée et Raj Isar s'interrogent toutefois sur les conditions de la mort — qui n'est pas apparue « naturelle » à tout le monde en Inde — du « *petit moineau* », Shastri, en 1966, à Tachkent, alors qu'il discutait, sous l'arbitrage soviétique, de la paix avec le Pakistan. Pourquoi, se demandent-ils, le gouvernement de Mme Gandhi refusa-t-il sèchement, par la suite, de réunir une commission d'enquête ?

La « dynastie des Nehru » ne sort pas grandie du livre. Démystifiée, tel est bien ainsi qu'apparaît le personnage de Mme Gandhi, parfois confondu dans la psychologie hindoue avec la déesse-mère. Pour les auteurs, il ne fait pas de doute que l'ancien premier ministre a proclamé l'état d'urgence en 1975 au mépris de la Constitution et en forçant la main du président de l'Union, plus pour sauvegarder un pouvoir déjà grandement renforcé que pour servir le pays. Et le rappel que Sanjay Gandhi, embarrassant représentant de la troisième génération de la « dynastie », fut naguère plutôt un « délinquant » parmi la jeunesse dorée de New-Delhi ne rehausse pas non plus son image.

Il est regrettable que l'analyse de la politique du Congrès en matière de planification, le fonctionnement des entreprises publiques, le « socialisme indien », le rôle des communistes, fassent l'objet de jugements un tantinet expéditifs. Il est vrai que Renée et Raj Isar voient plutôt le salut de l'Inde dans le type de société villageois prôné par Gandhi et que, dans cet esprit, ils ne cachent pas leurs sympathies pour les choix de l'actuelle coalition gouvernementale — rassemblant socialistes, agrariens, conservateurs, libéraux, droite nationaliste — et pour M. Desai, gandhien ascétique et zélé.

GÉRARD VIRATELLE.

★ Le Seuil, 285 pages.



AFRIQUE

AVANT LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Mme Thatcher est l'objet de vives attaques en Zambie

Mme Thatcher est arrivée lundi 30 juillet, dans la soirée, à Lusaka où s'ouvrira mercredi, sous la présidence d'Elizabeth II, la conférence du Commonwealth. Contrastant avec la chaleur de l'accueil réservé à la reine d'Angleterre, celui du premier ministre britannique laisse prévoir de difficiles négociations sur le Zimbabwe-Rhodésie entre Londres et les Etats africains membres du Commonwealth. La presse officielle zambienne a accusé Mme Thatcher d'être victime de « *préjugés racistes* » et le président Kaunda s'est montré très sévère à l'égard du chef du gouvernement britannique. « *Je crois comprendre que Mme Thatcher à très peur de l'influence russe dans cette partie du monde. C'est très triste car, quand les gens ont peur, ils perdent leur raison. J'espère qu'elle n'en est pas là* », a déclaré le chef d'Etat zambien.

Les adversaires africains du régime de Salisbury n'ont donc pas attendu l'ouverture de la conférence du Commonwealth pour tenter de prévenir une levée des sanctions économiques contre le gouvernement Muzorewa, sans parler de sa reconnaissance. Tandis que Mme Thatcher arrivait à Lusaka, les chefs d'Etat de la « ligne de front » (outre M. Kaunda, les présidents Khama du Botswana, Machel du Mozambique, Nyerere de Tanzanie et Neto d'Angola) se réunissaient de toute urgence à Lusaka pour définir une stratégie commune. Ce sommet, qui se poursuivait mardi en fin de matinée, s'inscrit comme les déclarations du président Kaunda, dans le cadre d'un effort concerté pour isoler le gouvernement de l'évêque Muzorewa renforcé ce mardi par l'acceptation des douze parlementaires de la Zanu du révérend Sithole d'occuper leurs sièges au Parlement.

Il n'est pas sûr, cependant, que ces pressions aboutissent. Aux prises, au sein de son propre parti conservateur, avec un fort courant favorable à Salisbury, le premier ministre britannique dispose d'une marge de manœuvre réduite. D'un autre côté, les attaques dont Mme Thatcher fait l'objet, notamment dans la presse zambienne, ne la feront pas forcément renoncer au dialogue avec Salisbury. Enfin, les deux Chambres du Congrès américain semblent avoir franchi un nouveau pas en faveur d'une levée des sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie en se mettant d'accord, lundi soir, sur un compromis demandant au président Carter de « *poursuivre ses efforts pour mettre rapidement un terme au conflit rhodésien* » et de lever lesdites sanctions le 15 novembre, « *à moins qu'une telle décision n'aille à l'encontre des intérêts américains* ».

Les pays de la « ligne de front », qui accordent un appui « exclusif » au Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, semblent vouloir obtenir de Mme Thatcher un accord pour une conférence générale réunissant toutes les parties concernées par le conflit. Afin qu'un compromis puisse se dégager, la conférence du Commonwealth a repoussé à vendredi le débat sur le Zimbabwe-Rhodésie. A Lusaka, on paraît compter sur la présence des premiers ministres australien et canadien, MM. Fraser et Clark, pour éviter un éclat entre Mme Thatcher, qui est accompagnée par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, et les trois chefs d'Etat de la « ligne de front » qui dirigent des pays membres du Commonwealth, MM. Kaunda, Khama et Nyerere.

ELIZABETH II « REINE DU MONDE »

(De notre envoyée spéciale.)

Lusaka. — *Un soleil ardent et un vent très frais, souvent violent, n'ont pas découragé des milliers de Zambiens et de Britanniques de prendre place, parfois cinq heures à l'avance, sur le passage de la reine d'Angleterre pour l'apercevoir et la saluer pendant son séjour en Zambie. Différentes pressions avaient été exercées en Grande-Bretagne pour décourager Elizabeth II de se rendre dans ce pays dit* « de première ligne », *où sont stationnés environ quinze mille guérilleros de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) de M. Nkomo.*

Le gouvernement de Lusaka lui a su gré d'être venue et l'accueil qui lui a été réservé a été plus que chaleureux.

Sur son parcours, les banderoles ne tarissent pas d'éloges : « La reine est le brillant symbole de l'amour et la liberté dans le monde démocratique ! », « Malgré une propagande malicieuse et à bon marché sur la sécurité de la reine en Zambie, Sa Majesté a montré son amour pour le peuple zambien en ayant le courage de nous rendre visite ! ». *La presse officielle utilise, à son sujet, des termes dithyrambiques, la qualifiant de* « reine du monde ». *Ce ton contraste avec celui réservé au premier ministre britannique, Mme Thatcher. Il est vrai que la reine Elizabeth II,* « *mère du Commonwealth* », *est supposée rester au-dessus de la mêlée politique.* — C. C.

Algérie

SELON SA FEMME

M. Ben Bella critiquerait vivement la politique menée depuis 1965

Martine Rossard, correspondante à Alger de l'Agence Associated Press, s'est rendue à M'Sila, où vit M. Ben Bella. Première journaliste à avoir vu l'ancien président, elle n'a pu lui parler, mais s'est entretenue avec sa femme et avec des proches, dont elle rapporte les propos.

M'Sila *(A.P.)*. — Alerte, affable, M. Ben Bella est là, sur le pas de la porte, il salue un groupe d'amis ou d'inconnus venus lui rendre visite. En costume, cravate, malgré la chaleur, étonnamment jeune, l'homme qu'on croyait diminué par ses quatorze années de captivité, a gardé l'allure qu'on lui connaissait lorsqu'il présidait aux destinées de l'Algérie.

La discussion est animée. La présence de gardiens équipés de talkie-walkie n'empêche pas les visiteurs de manifester leur intérêt ou leur sympathie à l'homme que le gouvernement voudrait voir considéré comme un « simple citoyen ». Bénéficiant depuis le 4 juillet d'une « *levée des mesures le concernant* », M. Ben Bella est apparu pour la première fois à un journaliste sans toutefois pouvoir lui parler. Nul étranger ne l'avait vu depuis le 19 juin 1965, date de sa déposition.

A M'Sila, inutile de demander la villa Karbouya. Tout un chacun devance la question pour indiquer la résidence de « *Si Ahmed* », du « *cheikh* ». Les « *amis de la famille* » filtrent les entrées : pas d'étrangers. L'avocate de Ben Bella, Mme Madeleine Lafue-Veyron devra encore attendre. Les journalistes aussi. Pour avoir répondu à quelques questions sur les ondes d'une radio française, M. Ben Bella ne peut plus recevoir de communications téléphoniques directes. Son courrier est également censuré.

Pour l'heure, disent ses proches, il accepte avec une relative sérénité ses nouvelles conditions de vie. Aujourd'hui M. Ben Bella peut sortir. La B.M.W. beige métallisée aux plaques rouges de l'administration garée devant la villa est réservée à ses déplacements personnels. Une escorte armée suit en voitures banalisées. On a écarté les curieux lorsqu'il a visité récemment, en famille, l'hôtel Caïd dans l'oasis voisine de Bou Saada.

Malgré les pressions, les distances, des dizaines de personnes effectuent journellement le « pèlerinage » à M'Sila. Qui sont-ils ? Des nostalgiques, des opportunistes, des ben bellistes ? « *Beaucoup d'anciens amis de l'O.S.* », indique-t-on dans l'entourage de Ben Bella. Tous parlent de l'époque héroïque de l'organisation spéciale (clandestine) du Parti du peuple algérien, dont il fut responsable pour l'Oranie. Puis du Mouvement pour le triomphe des libertées démocratiques, mais aussi du présent et de l'avenir. M. Ben Bella a surpris plusieurs de ses interlocuteurs par sa connaissance approfondie de l'Algérie et du monde d'aujourd'hui

« *Il est passionné* », confie sa femme Zohra qui a partagé son sort depuis 1972, et il n'exclut pas de rejoindre la scène politique, mais en aucun cas au sein de l'équipe actuelle ou parmi les « centralistes » (MM. Ben Khedda, Ferhat Abbas).

Extrêmement critique de la quasi-totalité des hommes du régime, il jugerait avec sévérité la politique suivie depuis 1965, dénonçant la bureaucratisation dans l'agriculture, une industrialisation inconséquente, la corruption, la crise du logement.

A la diplomatie algérienne, il reprocherait notamment l'absence de solidarité vis-à-vis des autres pays africains. « *Notre aviation devrait aujourd'hui assurer la protection du Mozambique contre les attaques rhodésiennes* », aurait-il dit.

« *Ben Bella fait aussi son autocritique* », affirme sa femme. Lui qui avait, dès 1963, interdit le parti communiste algérien, serait désormais opposé au régime du parti unique et renverrait dos à dos les « modèles » capitaliste et communiste.

A ses yeux, le développement social serait prioritaire. Ainsi justifierait-il les mesures — taxées de démagogiques — qu'il avait prises en faveur des petits cireurs, des mendiants...

Musulman pieux, il approuve le fait que l'islam ait été proclamé religion d'Etat en Algérie, mais il serait particulièrement inquiet de la progression du courant intégriste « *simplificateur* » et de ses manifestations « *musclées* ».

Tchad

M. Goukouni reproche à M. Habré d'avoir empêché les troupes de combattre l'« invasion » libyenne

N'Djamena *(A.P.)*. — M. Goukouni Oueddei, ministre d'État tchadien chargé de l'intérieur et de la justice, a accusé, lundi 30 juillet, M. Hissène Habré, ministre de la défense, d'avoir empêché les troupes tchadiennes de combattre les Libyens lors d'une tentative d'invasion du Tibesti par ces derniers, en juin dernier.

D'après M. Goukouni, président du Conseil de la révolution du FROLINAT, c'est grâce à ses proprse troupes que les deux mille cinq cents soldats libyens ont pu être repoussés. Dans l'entourage de M. Hissène Habré, on affirme, au contraire, que les hommes de M. Goukouni, à l'époque, « *ont refusé l'aide qu'on leur proposait* ».

Les Libyens, appuyés par des chasseurs-bombardiers et des C-30 de transport, équipés d'un « *énorme arsenal* » de fabrication soviétique (chars, lance-missiles, canons et mortiers), auraient finalement été repoussés, selon M. Goukouni, parce que le — M. Goukouni Oueddei, parce que le FROLINAT connaissait bien le terrain tandis qu'eux-mêmes « *ne songeaient qu'à sauver leur peau* ».

Cette tension croissante entre les deux factions rivales ressuscite un climat d'inquiétude dans la capitale tchadienne. On signale régulièrement, dans les environs, des affrontements avec des groupes indisciplinés.

Recevant, chez lui, des journalistes le ministre des l'intérieur a, d'autre part, indiqué qu'il était prêt à donner sa démission si ce geste pouvoit contribuer à reconstituer l'unité du pays. « *Mais nous ne permettrons pas aux FAN* (les Forces armées du Nord dirigées par M. Habré) *de dominer et d'installer une dictature*, a-t-il prévenu. *Il doit y avoir un dialogue et un compromis* », en précisant son accord sur une nouvelle conférence réunissant au Nigeria sous l'autorité du président Soudanais, toutes les factions tchadiennes, à condition toutefois que la sécurité des participants soit garantie par le maréchal Nemeiry.

PROCHE-ORIENT

La rentrée politique de M. Bakhtiar à Paris

(Suite de la première page.)

« *Des dizaines de milliers d'innocents ont été tués, d'innombrables foyers ont été pillés. En six mois, nous avons perdu davantage qu'en vingt-cinq ans de vol et de gaspillage sous la monarchie* », s'exclame-t-il. Le Le pays, ajoute-t-il, se désagrège, et « *cela est insupportable pour tout Iranien, quelles que soient ses opinions* ». Soutient-il les revendications des Kurdes à l'autonomie ? « *Toute minorité a droit à une sorte de gestion de ses propres affaires, mais uniquement dans le cadre national* », répond-il.

L'origine de tous les maux actuels, déclare-t-il, réside dans « *le grand, le très grand malentendu entre Khomeiny et les forces vives de la nation* ». Ces dernières luttaient contre la dictature et la corruption, pour la liberté et l'indépendance. L'imam lui-même n'œuvrait que pour établir un « *régime islamique très, très spécial* », un régime dont personne, même pas M. Bazargan, ne comprend les tenants et les aboutissants, un régime dit révolutionnaire sans idée maîtresse. « *Khomeiny, contrairement à Hitler, Lénine, Castro ou Nasser, ne sait pas où il va.* »

« *Certes*, poursuit M. Bakhtiar, *l'Iran est un pays musulman depuis mille quatre cents ans, mais s'il ne s'est pas doté d'un régime islamique, il est bien trop tard et vain d'essayer de lui imposer aujourd'hui un tel système.* » Ce sont des « *arrivistes* » qui ont voté en faveur de la république islamique.

Beaucoup d'entre eux savaient que Khomeiny conduirait le pays à l'impasse mais « *faisaient semblant de l'ignorer* ». M. Bakhtiar insiste : « *L'Iran existait avant l'apparition de l'islam et je suis iranien avant d'être musulman.* »

Que propose-t-il au peuple iranien ? « *Les mollahs*, répond-il, *doivent rentrer dans leurs mosquées. Ce n'est pas moi seulement qui le dit. Même les ayatollahs Chariat-Madari et Taleghani ne cessent de le répéter. En attendant* « *l'élite iranienne* » — *nous avons quelques huit cent mille licenciés — devraient dire la vérité au peuple, préparer l'opinion à l'établissement d'une démocratie nationale et prospère.* »

MM. Carter et Waldheim ont examiné la situation au Sinaï après le retrait des « casques bleus »

De notre correspondante

New-York. — M. Waldheim s'est rendu, lundi 30 juillet, à Washington pour y rencontrer M. Carter. Deux sujets principaux figuraient à l'ordre du jour : le Proche-Orient et les réfugiés indochinois. M. Waldheim a passé la matinée avec les commissions des affaires étrangères de la Chambre des représentants et du Sénat qui se sont déclarées, dans leur ensemble, favorables au moratoire sur le départ de Vietnamiens. L'après-midi, M. Waldheim s'est entretenu avec M. Carter en présence de MM. Mondale, Brzezinski et Young.

Le Congrès est, comme la Maison Blanche, favorable au remplacement de la force d'intervention des Nations unies au Sinaï (FUNU) dont le mandat est venu à expiration le 24 juin, par des observateurs de l'ONUST (Organisme des Nations unies pour la supervision de la trêve).

La visite de M. Waldheim précède celle du ministre des affaires étrangères israélien, M. Dayan, attendu à la fin de la semaine à Washington. Dans l'espoir de sortir de l'impasse, le gouvernement américain a invité Jérusalem et Le Caire à envoyer à Washington deux représentant. Les Israéliens ont désigné M. Dayan ; les Egyptiens ont fait savoir qu'ils préféraient régler un certain nombre de questions avec les Israéliens en profitant du voyage de leur ministre de la défense, le général Kamal Hassan Ali, à Jérusalem, avant de se rendre à Washington.

Le département d'Etat dément l'assertion des Israéliens selon laquelle M. Carter aurait manqué à une promesse faite lors du sommet de Camp David de remplacer la FUNU par une force internationale. Le fait est, dit-on au département d'Etat, que les Soviétiques ont menacé d'user de leur veto contre toute décision du Conseil de sécurité de renouveler le mandat de la FUNU. On dément aussi que les Israéliens aient été mis devant le fait accompli, et on fait valoir que l'éventualité de l'installation d'un corps d'observateurs non armés en cas de veto soviétique avait été évoqué à Camp David par M. Carter. Le remplacement de la FUNU par un corps d'observateurs avait aussi la faveur de M. Waldheim.

La décision prise d'autre part par le Conseil de sécurité de reporter la reprise de la discussion en cours sur les droits des Palestiniens à la fin d'août est interprétée comme une conséquence possible de la récente rencontre de M. Arafat avec MM. Brandt et Kreisky. On estime qu'une révision de la résolution 242 du Conseil de sécurité (1) pourrait être envisagée pour permettre à l'O.L.P. de reconnaître plus facilement l'existence d'Israël. On insistait encore la semaine dernière, au département d'Etat, sur le fait que les Etats-Unis restent prêts à ouvrir le dialogue avec l'O.L.P. si celui-ci reconnaissait le droit d'Israël à l'existence.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Résolution pour un règlement politique au Proche-Orient adoptée après la guerre des six jours, en 1967.

LES FEMMES NE POURRONT PAS ÊTRE MAGISTRATS

Téhéran *(A.F.P.)*. — *La loi coranique interdit aux femmes iraniennes* « d'accéder à la magistrature », *a déclaré lundi 30 juillet à Téhéran le ministre de la justice, M. Ahmad Seyed Djavadi.*

Le ministre a fait cette déclaration à des femmes, stagiaires dans son administration, et qui, durant l'ancien régime, avaient passé avec succès le concours de la magistrature. Il leur a précisé qu'elles pourraient être « engagées dans l'administration judiciaire ou devenir avocates. »

Israël

La levée de l'immunité parlementaire de M. Flatto-Sharon est presque assurée

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — La levée de l'immunité parlementaire du député Samuel Flatto-Sharon est presque assurée, après l'adoption d'une recommandation en ce sens par la commission de contrôle de la Knesset, par 15 voix contre 4, dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 juillet. Le vote en Assemblée plénière est prévu pour mercredi.

On ignore à quelle date est prévu le procès du député, contre lequel l'accusation a réuni un dossier volumineux portant sur les méthodes qui ont assuré son élection au Parlement le 17 mai 1977. M. Flatto-Sharon, qui avait fait campagne en tant qu'indépendant, s'était assuré presque le double du nombre de voix nécessaires pour se faire élire.

De nombreux journalistes et personnalités publiques, dont le député Mme Shulamith Aloni, avaient immédiatement accusé M. Flatto-Sharon d'avoir « acheté » des votes, en promettant notamment des appuis financiers à ceux qui lui accorderaient leurs voix. Ces accusations étayées d'ailleurs par des dénonciations de collaborateurs « *déçus* » de M. Flatto-Sharon, avaient donné lieu à des procès en diffamation de la part du député. Les différends furent par la suite réglés à l'amiable.

Entre-temps, le procureur de la République entreprenait une enquête pour établir si ces accusations étaient fondées, mais il lui fallut plus de dix-huit mois pour compléter le dossier. Une des difficultés principales consistait dans le fait qu'il est très difficile de réunir des témoignages inculpant le suspect, le témoin étant, selon la loi israélienne, susceptible d'être inculpé lui-même s'il reconnait avoir « *vendu* » son vote. Par ailleurs, une autre difficulté était d'établir la distinction entre les promesses que peut faire un candidat qui fait campagne pour se faire élire, et qui sont admises, et celles qui peuvent être qualifiées de « *tentatives de soudoyer un électeur* ».

C'est sans doute en se basant sur cet aspect de sa campagne que M. Samuel Flatto-Sharon annonce qu'il « *transformera son procès en celui du système électoral israélien tout entier* » et que certains de ses collaborateurs ont pu dire : « *Flatto-Sharon a fait ce que font tous les autres partis.* »

La levée de l'immunité de M. Flatto-Sharon qui interviendra vraisemblablement mercredi est sans rapport avec ses démêlés avec la justice française. M. Flatto-Sharon est poursuivi en France pour fraude fiscale. Le jugement sera rendu le 19 septembre par le tribunal de Paris.

[Si les deux procédures — parlementaire en Israël et judiciaire en France — n'ont juridiquement pas de lien entre elles, la levée de l'immunité parlementaire de M. Flatto-Sharon permettrait cependant de redonner vie à la demande d'extradition formulée contre lui le 28 janvier 1977 par la France pour sa participation au scandale (428 millions de francs) d'une filiale de la Paternelle S.A.

La convention d'extradition entre les deux pays remonte au 10 novembre 1971. Elle avait été ratifiée par la France à l'occasion d'un autre scandale financier, celui du Patrimoine foncier, dans lequel l'une des personnes poursuivies, M. Claude Lipsky, s'était également réfugié en Israël, le 29 septembre 1971. Extradé le 23 mars 1972, M. Lipsky avait été finalement condamné, le 29 janvier 1976, par la cour d'appel de Paris à huit ans d'emprisonnement (cinq ans en première instance) et 100 000 francs d'amende.]

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● MANIFESTATION SANGLANTE. — Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, lundi 30 juillet, à Belo-Horizonte, lors d'une manifestation d'ouvriers du bâtiment. — *(Reuter.)*

Cuba

● L'ASSISTANCE MILITAIRE SOVIÉTIQUE. — L'Union soviétique vient d'achever la livraison à Cuba de vingt appareils militaires de transport Antonov-26, a-t-on appris, lundi 30 juillet, à Washington, de source proche des services américains de renseignement.

Nicaragua

● LES ACHATS SUR LE MARCHÉ NOIR AMÉRICAIN. — M Eduardo Kuhl, ambassadeur itinérant du nouveau régime, a déclaré, lundi 30 juillet, à Paris, que les guérilleros sandinistes avaient pu acheter des armes et deux avions Cessna « *sur le marché noir américain* », ce qui « *avait accéléré la chute de Somoza* », mais qu'ils n'avaient pas reçu d'armes de Cuba.

République fédérale d'Allemagne

● LES RELATIONS GERMANO-POLONAISES. — Le chancelier Schmidt aura une une « rencontre de travail » avec M. Gierek en Pologne, le 17 août, a annoncé lundi 30 juillet le porte-parole du gouvernement de Bonn. M. Schmidt, a précisé le porte-parole, répond à une invitation du premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. — *(A.F.P.)*

● M. STRAUSS EN HONGRIE. — M. Franz Josef Strauss, candidat de l'opposition chrétienne-démocrate à la chancellerie fédérale, est arrivé lundi 30 juillet à Budapest, pour une visite de quatre jours en Hongrie. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● LE PASTEUR NOIR AMÉRICAIN JACKSON ET LES DROITS DE L'HOMME. — Le pasteur noir américain Jesse Jackson, ancien bras droit de Martin Luther King, a déclaré, dimanche 29 juillet, à Soweto, qu'il allait demander au président Carter d'interdire tout nouvel investissement américain en République Sud-Africaine tant que les droits de l'homme n'y seront pas respectés. Devant une foule évaluée à six mille personnes, le révérend Jackson a également menacé de faire campagne contre la tenue, en octobre prochain, à Pretoria, du championnat du monde de boxe poids lourds entre le Noir américain John Tate et le Sud-Africain Gerrie Coetzee. — *(A.F.P.)*

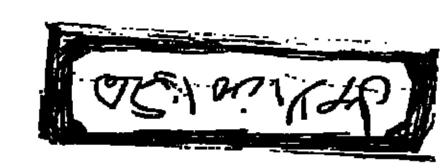
Tanzanie

● LE BILAN DE LA GUERRE ENTRE LA TANZANIE ET L'OUGANDA. — Quatre cent trente-cinq soldats tanzaniens et ougandais ont été tués pendant la guerre de huit mois qui les a opposés aux troupes de l'ancien président Idi Amin, a annoncé, lundi 30 juillet, l'agence tanzanienne de presse, en précisant que trente et une victimes appartenaient à l'armée de libération ougandaise, et que les autres étaient tanzaniennes. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● TRACASSERIES ADMINISTRATIVES. — Le Foreign Office a fait savoir au chargé d'affaires soviétiques à Londres que la Grande-Bretagne se proposait d'appliquer le principe du traitement réciproque des journalistes à la suite des tracasseries administratives dont fait l'objet le correspondant à Moscou du *Financial Times*, M. David Satter. (Son accréditation n'avait été renouvelée que pour six semaines.) A Moscou, les *Izvestia* qualifient de « vacarme-bidon » les remous suscités à Londres par cette affaire.

● LE ROMANCIER OUEST-ALLEMAND HEINRICH BOELL séjourne en U.R.S.S. depuis le 23 juillet, où il pourrait une nouvelle fois tenter d'obtenir pour son ami, l'écrivain Lev Kopelev, une autorisation de se rendre en R.F.A. et d'en revenir. Lev Kopelev, soixante-sept ans, germaniste, critique réputé et exclu en 1977 de l'Union des écrivains, est un ancien compagnon de détention de Soljenitsyne, qui en a fait un des principaux personnages de son livre *le Premier Cercle*.



politique

L'institution d'un quota aux élections municipales n'aura qu'une faible incidence sur le nombre de femmes élues

Le projet de loi sera discuté à l'automne

Le gouvernement a déposé, durant les derniers jours de la session de printemps, un projet de loi fixant à 80 % le pourcentage maximum de personnes du même sexe devant figurer sur les listes des candidatures aux élections municipales. Ce projet, signé du premier ministre et de Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, devrait être discuté à la session d'automne. Il est plus ambitieux que celui imaginé par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, dans son « programme d'action en faveur des femmes », arrêté au conseil des ministres du 26 mai 1976. Celui-ci prévoyait un quota de 15 % en faveur des femmes, au lieu de 20 % aujourd'hui.

Trente-huit mille huit cents femmes environ, soit 8,4 %, siègent dans les conseils municipaux depuis les élections de 1977, contre 3,1 % en 1947 et 4,4 % aux élections de 1971. L'institution d'un quota de 20 % n'aura pas, toutefois, pour effet de porter le nombre de femmes conseillers municipaux à quatre vingt onze mille six cents en 1983. Une étude statistique du ministère de l'intérieur montre, au contraire, que le projet de loi n'aura qu'une faible incidence sur le pourcentage d'élues.

Ce projet, que le Parlement peut amender, prévoit dans son état actuel que la loi ne s'appliquera qu'aux villes de plus de neuf mille habitants. On compte aujourd'hui environ quatre cent cinquante-huit mille conseillers municipaux dont quatre cent trente-quatre mille dans les communes de moins de neuf mille habitants, soit 95 % environ qui échapperont ainsi à la loi. Pour les communes de moins de deux mille cinq cents habitants (85 % des conseillers) cette règle s'explique à la rigueur. Les *candidatures isolées sont possibles* et l'institution d'un quota influerait peu sur l'accroissement du nombre des femmes conseillers municipaux, sauf si l'on rendait obligatoire dans ces communes la présentation de listes.

Une raison plus sérieuse explique que le gouvernement ait choisi de fixer la barre à neuf mille habitants. Dans les villes de deux mille cinq cents à neuf mille habitants, les conseils municipaux ne comptent aujourd'hui que 12,8 % de femmes. Si on avait obligé les listes à en compter 20 % d'un seul coup, l'effort aurait été considérable. Insupportable, a-t-on dû penser au gouvernement.

Le quota de 20 % jouera peu dans les villes de plus de trente mille habitants. On y compte actuellement en moyenne 20,1 % d'élues. La loi ne sera vraiment contraignante que dans les villes de neuf à trente mille habitants, où siègent en moyenne 17,4 % de femmes. Encore le « panachage » des listes, autorisé dans ces villes, ainsi que la suppression des *noms*, risquent-ils d'avoir des incidences négatives sur cette augmentation.

D'autres dispositions du projet limitent sa portée : dans les villes de neuf à trente mille habitants, le respect du quota ne s'imposera plus au second tour lorsque le ballottage ne portera *pas* sur l'ensemble des sièges. Cette règle vise l'hypothèse où la présence de 20 % de femmes sur les listes au *premier* tour aurait un effet dissuasif sur l'électorat. Dans ce cas, les partis auront la possibilité de les remplacer, au second, par des hommes, s'ils les jugent plus « crédibles ». Dernière limitation, minime celle-là : la règle du quota ne jouera pas en cas d'élection partielle.

Prudence

Cette règle sera cependant contraignante dans les villes de plus de trente mille habitants dont le pourcentage de conseillers *municipaux femmes est actuellement* inférieur à la moyenne nationale de ces villes (20,1 %). Dans ces communes, les listes sont bloquées et aucun candidat ne peut être écarté. L'effet du quota sera automatique, bien que les statistiques du ministère de l'intérieur ne permettent pas de le *calculer précisément*.

Le champ d'application de la loi paraît au total réduit : 5 % des conseillers municipaux sont *concernés. De sorte qu'on peut se* demander pour quelle raison l'exposé des motifs du projet souligne que l'institution du quota *« devrait accélérer une évolution qui, si elle est amorcée, se révèle cependant trop lente »*.

Le nombre d'élues augmentera. Mais de façon naturelle, comme *il l'a fait depuis la Libération*, plus que par l'effet du quota, encore qu'on puisse penser que l'écho donné à ce projet aura un effet d'entraînement sur les communes auxquelles il ne *s*'appliquera pas. Le gouvernement souhaitait agir avec prudence afin de ne pas provoquer dans l'opinion, et parmi les élus, une réaction négative à l'égard des femmes dont il souhaite accroître l'influence politique. On ne peut lui reprocher un excès d'audace.

Les statistiques du ministère de l'intérieur montrent que c'est pour le P.R. que le quota de 20 % sera le plus contraignant. Dans les municipalités de 9 000 à 30 000 habitants où des maires républicains indépendants ont été élus en 1977, on compte 14,3 % de femmes *conseillers municipaux*. Viennent ensuite le R.P.R. (14,5 %), le C.D.S. (15,5 %), les socialistes (16,8 %) et les communistes (22,6 %). Le P.C.F. vient, de même, largement en tête dans les villes de plus de 30 000 habitants avec 25 % d'élues, suivi du P.S. (20 %), du C.D.S. (17,6 %), des R.I. *(16,9) et du R.P.R. (15,2 %)*.

Les chiffres ci-dessus, ainsi que ceux montrant la faible incidence du quota sur l'augmentation du *nombre d'élues, sont tirés* d'une étude commandée au ministère de l'intérieur par le ministère de la condition féminine. Cette étude n'a pas été publiée. Les conclusions qu'on peut en tirer expliquent sans doute pourquoi.

Le ministère de l'intérieur a, en revanche, rendu publique, dans son *Bulletin d'information* du 19 juillet, une étude montrant qu'une élue sur trois (33,22 %) est aujourd'hui sans profession. Viennent *ensuite par ordre d'importance* les enseignantes en activité ou à la retraite (12,22 %), les employées du secteur privé (10,94 %) et les agricultrices (8,61 %). On trouve aussi une élue huissier, deux autres recensées dans la catégorie « militaires retraités » et deux dans la catégorie « ministre du culte ».

Les mêmes statistiques n'existent pas pour les hommes, ce qui rend les comparaisons impossibles. On notera cependant l'importance du nombre d'élues salariées (66,78 %) supérieur au pourcentage total de femmes qui travaillent (la moitié environ). Le temps disponible ne semble pas être un facteur qui favorise particulièrement la participation à la vie de la cité. Le travail, c'est-à-dire la participation à la vie économique, y prédispose en revanche davantage.

BERTRAND LE GENDRE.

A Montpellier

LA SECONDE ÉMISSION DE RADIO-LIBRE DU P.S.

La police n'est pas intervenue

La fédération du parti socialiste de l'Hérault a diffusé, le lundi soir 30 juillet sans difficultés, à Montpellier, l'émission « *Radio-Riposte 34* », qui avait été préenregistrée.

MM. Gilbert Sénès, député de l'Hérault, Jean-Louis Vigneau, premier adjoint au maire, Daniel Bedos, délégué départemental à la presse, ont assisté à la diffusion de cette émission.

Celle-ci s'est poursuivie, de 18 h à 18 h. 35, comme prévu et sans aucun brouillage. Des allocutions de quelques minutes de MM. Bedos, Vigneau, Gilbert Sénès et Raoul Bayon, députés socialistes de l'Hérault, ainsi que de M. Georges Sutra, représentant à l'Assemblée européenne, *ont été* consacrées à l'anniversaire de la mort de Jean Jaurès, au rôle de celui-ci dans la coopération viticole du Midi.

Aucun incident, aucune intervention policière n'a troublé cette émission, ce que les dirigeants socialistes considèrent comme « *un succès* »

Cette initiative de la fédération de l'Hérault du P.S. faisait suite à celle prise à Paris, le 28 juin dernier, sous l'appellation de « *Radio-Riposte* » et qui avait entraîné l'intervention de la police au siège annexe du P.S., cité Malesherbes à Paris. « *Nous recommencerons* », avait alors déclaré M. François Mitterrand, après l'irruption par effraction des forces de l'ordre dans les locaux du P.S.

Il s'agissait, pour les socialistes, de « *poursuivre la campagne de sensibilisation de l'opinion publique contre la mainmise du pouvoir sur les grands moyens d'information* ». Sur le fond, ce parti est favorable au monopole d'Etat. Mais il s'élève contre le fait que ce monopole ait été « *confisqué, au point de devenir la propriété personnelle du président de la République* ».

M. MARCHAIS ANNONCE DES INITIATIVES POUR « ALLER DE L'AVANT » SUR LA VOIE DE L'EUROCOMMUNISME

M. Georges Marchais devait regagner la France mardi 31 juillet, après un séjour d'un mois en Yougoslavie, à l'invitation du maréchal Tito. Le secrétaire général du P.C.F., qui s'était entretenu, le 2 juillet, à Brioni, avec le président yougoslave, s'est rendu, au cours de son séjour, à *Dubrovnik*, au *Monténégro*, en Macédoine et à Belgrade.

Interrogé, dimanche 29 juillet, par la télévision yougoslave, *M. Marchais a déclaré que « l'eurocommunisme a des adversaires et rencontre des oppositions »*, d'une part, du côté des « *forces conservatrices* » (M. Marchais a cité notamment la réunion de l'Union démocratique européenne les 20 et 21 juillet, à Londres, dont la dénonciation de l'eurocommunisme a été le thème principal).

« *D'autre part*, a-t-il poursuivi, *il est vrai que dans le mouvement communiste, il y en a qui expriment des réserves, parfois leur opposition. Ils ont tort. D'abord parce que nous ne changerons rien à notre attitude, les oppositions viennent souvent de la présence d'un certain dogmatisme et aussi, sans doute de craintes injustifiées.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *L'eurocommunisme ne constitue pas un centre. Il n'est dirigé contre personne et ne prétend pas dicter à qui que ce soit sa conduite pour construire la société socialiste. Je le répète : l'eurocommunisme n'est rien d'autre que la convergence de positions affirmées par un certain nombre de partis communistes qui, en fonction de leurs particularités traditionnelles et nationales, veulent aller au socialisme par une voie démocratique originale, un socialisme qui soit l'expression de la liberté pour les hommes. Comme on dit chez nous, l'eurocommunisme a l'avenir devant lui, et notre parti, le P.C.F., ne manquera pas dans la prochaine période de prendre des initiatives pour aller de l'avant.* »

Les habits vieux de la gauche française

(Suite de la première page.)

Le rétro banalise l'horreur, il rend l'histoire dérisoire en la réduisant au psychologique et à l'esthétique. Les collabos le deviennent par hasard (*Lacombe Lucien*, Louis Malle). Les camps de la mort deviennent le dernier salon sado-maso, où l'on jouit (*Portier de nuit*, L. Cavani). Leni Riefensthal fait les plus belles photos du monde, L.-F. Céline et Drieu la Rochelle sont des succès en librairie et font les délices des critiques. Les eaux troubles de l'ambivalence font que « quelque part » bourreaux et victimes s'annulent. Les esthètes de l'intelligentsia parisienne se pâment d'admiration devant *l'Ombre des anges* (D. Schmidt), film innocemment antisémite, remake moderne du *Juif Süss*.

Une nouvelle virginité

Il ne s'agit pas là d'un complot, mais d'un processus collectif donnant une nouvelle virginité politique et morale à ceux qui subissaient encore un monde partagé entre le bien et le mal. Désormais « *nous sommes tous des salauds* » se substitue à « *la France a été un pays de résistants* ». La morbidité devient le lieu de prédilection de l'intelligentsia. Désespérée de n'avoir pu transformer le monde, l'intelligentsia se vautre dans l'interprétation. La séduction se substitue à l'argumentation, à la preuve. Au bien se substitue le beau ; au réel, l'ineffable ; à la science, l'ésotérisme ; au démocrate, l'aristocrate. Cette même perte de mémoire, ce fonctionnement sur un rythme d'amnésies successives, ce narcissisme exacerbé semblent être l'élément moteur du fonctionnement intellectuel de ceux qui, au contraire, ont pour tâche la critique, la mise en garde, la vigilance, la mémoire.

C'est ainsi, par exemple, que toutes les dénonciations récentes des manifestations antisémites servent trop facilement d'alibi et d'excuse à tous les discours antisionistes, anti-israéliens, quand ils se confondaient trop souvent avec un discours antisémite. Toute l'extrême gauche a fonctionné dans ce glissement sémantique. Il faut se souvenir de la haine de l'époque pour comprendre qu'il n'y avait pas que du politique dans les écrits de la presse maoïste ou de *Témoignage chrétien*.

Que se passe-t-il alors ?

Les « *nouveaux résistants populaires marxistes-léninistes-staliniens* » et leurs amis quittent le « *chemin de l'honneur* » pour des voies moins certaines, mais tout aussi bruyamment narcissiques. La pensée « moi-je » succède à la pensée « Mao-zedong ». Si l'illusion politique s'effondre, la certitude « quant à soi »... demeure. On est toujours dans le vrai. L'usage polymorphe du « goulag » devient le *Confiteor* rédempteur des égarements prolétariens. Les établis quittent les usines pour les divans lacaniens. On passe de la citadelle ouvrière à la cathédrale de Vézelay par une métamorphose dont Maurice Clavel fut le grand ordonnateur. La conjointe oraison funèbre de Serge July et de Louis Pauwels symbolise avec éloquence l'évolution des apôtres du père des nouveaux gourous.

Anciens et nouveaux jeunes gens

Ce chemin de Damas a des laudateurs. *Valeurs actuelles*, qui ne se réclame pas de la gauche, applaudit à deux mains le nouveau romantisme des anciens directeurs de l'organe maoïste, *la Cause du peuple*. J.-P. Le Dantec y déclare pêle-mêle sa conception esthétique du monde inspirée du « Gilles » de Drieu et des héros de Malraux, et M. Le Brie relève les symptômes de la résurgence romantique dans l'intérêt actuel pour le roman feuilleton, dans la vogue des thèmes diaboliques ou fantastiques... mais également et plus encore dans une remise en cause générale d'une certaine idée de la science fondée sur la raison. C'est aussi d'une oreille attentive que le journal de M. Bourgines écoute sa différence bretonnante. « *Barrès ne disait pas autre chose* », conclut l'article. En effet.

En quoi cela nous intéresse-t-il ? Quelle connexion y a-t-il entre ces *anciens jeunes gens* en manque et ces nouveaux jeunes gens en mal de pouvoir ?

1) Il n'y a plus de référent moral *puisque le système libérateur, le* marxisme égale goulag. Puisque les masses ne nous ont pas entendus, laissons Billancourt là où il est, *désespéré ou pas*. Retirons-nous dans nos maisons d'édition. Les héros sont fatigués. Raison égale goulag, progrès égale enfer ;

2) Il n'y a plus d'outils de compréhension du monde. Matérialisme rimant avec totalitarisme, le spiritualisme (nouveau) devient le système *élu. La psychanalyse tombe dans la* même poubelle réservée au marxo-freudisme.

3) Les infrastructures ont disparu avec le reste. La division internationale du travail, le pillage du tiers-monde, sont oubliés.

Les économistes nouveaux du giscardisme se réclament allègrement de l'esprit de mai 68 : « *L'homme avant le pouvoir de la hiérarchie... la convivialité... l'amour, l'amitié, l'esprit de mai* », nous dit M. André Fourçans, professeur à l'ESSEC et pourfendeur de la gauche. Les émigrés Sonacotra de Garges-lès-Gonesse qui sont experts en convivialité giscardienne doivent particulièrement apprécier. Les nouveaux économistes récupèrent l'idéologie libertaire du spontanéisme pour la transformer en un comportement économique individualiste et concurrentiel. « Moi d'abord » est la devise du néo-libéralisme corrigé. Balayons les vieilles structures du capitalisme national. Le marché est roi. La liberté individuelle (elle seule) peut changer la vie, et l'état est un frein à cette transformation. Que les meilleurs gagnent.

4) La seule valeur est celle qui transgresse. Soyons autres, différents, marginaux. Prenons notre pied, jouissons sans entraves. Après le manifeste des 121, vive celui du 18 joint ! nous chante le fonctionnaire patenté de l'hypermarginalité : François Chatelet. A bas la sécurité sociale et l'électricité. Soyons immoraux. Soutenons la lutte héroïque des mineurs en fugue. Vive la lutte héroïque des pédophiles militants, vive les militants de l'émancipation par l'héroïne. Entrons dans la punkitude, allons au Palace...

5) Soyons bêtes, méchants, cruels ou pervers ! Lors de l'accord de Camp David, *Charlie Hebdo* titre : « *Un Arabe lèche le cul d'un youpin* ». Lors de l'affaire Darquier de Pellepoix, il titre, avec un dessin de cul de femme : « *Le racisme fait vendre ? Cul de femme juive.* Qu'est-ce qu'on rit ! Qu'est-ce qu'on est drôle à gauche ! Soyons glauques, ténébreux, veufs et inconsolés. Laissons aux imbéciles nos hochets éculés. Les autres nous ont déçus. A quoi bon se révolter ? Il faut s'éclater ! Comme dit Europe 1 qui est naturel...

Un délire délabré

Ainsi un délire délabré se substitue à un délire bétonné. Comment avoir pu gober ce qui s'est clamé ces dix dernières années pour en arriver malheureusement là où nous en sommes arrivés aujourd'hui ? Quel est ce monstrueux petit enfant de mai 68, ce « gaucho réac » crachant son amertume, crachant dans sa soupe, prêchant son désespoir et ouvrant toutes grandes les portes à *MM.* de Benoist et Pauwels, qui, eux, ne sont ni déçus ni amers ni eux, ne sont ni déçus, ni amers, ni sans projet. Car c'est bien sur cette confusion politique absolue où tout a été dit ainsi que son contraire que se fonde ce renouveau de la droite. C'est sur ce terreau de reniement et d'hébétude que ce fonde ce projet nouveau de société que nous amènent les membres du GRECE. Les uns ont déjà tout dit, tout essayé, et sans avoir lu tous les livres, leur chair est triste. Tout s'annule et tout est banal. Les mêmes *sont passés du dogme au flou, du* certain catégorique à l'équivoque absolu, sans avoir tenté une seconde de relativiser ces vérités totales sinon totalitaires quelles qu'elles fussent.

Pendant ce temps, la droite attendait son heure. On peut enfin se demander quelle aurait pu être la limite ultime de la transgression, sinon peut-être le meurtre, le viol ou la torture. Quelle différence y a-t-il entre la destruction et l'avilissement de la personne humaine à des fins esthétiques ou sensuelles, et la destruction de la personne humaine à des fins politiques ? Que signifie la dénonciation de la torture en Uruguay, dans les pages politiques de la presse de gauche, si c'est pour l'admirer chez Sade, chez Bataille ou chez Charles Bukovsky dans les pages culturelles ?

Que signifient ces leçons de morale lancées comme si de rien n'était. « *Nos libertés politiques sont la face ensoleillée d'une inégalité économique fondamentale qui plonge les trois quarts de l'humanité dans l'ombre, la pénurie et la lutte biologique pour la survie* », nous rappelle Régis Debray, qui poursuit : « *Le système libéral impérialiste a besoin d'une mémoire courte et d'une vue basse pour escamoter ces dizaines de millions de cadavres qui lui servent à la fois d'horizon et de piédestal.* » Ne nous trompons pas, l'ordre et la sécurité du monde peuvent « *se permettre de laisser les opposants dire et faire n'importe quoi tant que ce n'importe quoi ne met pas en cause les fondements du système de collecte du surtravail* ».

Qui l'organisera, cette collecte ? Le GRECE et Alain Benoist nous le disent, pendant qu'à gauche nous continuons à produire de la dentelle philosophique. L'ordre technocratico-biologique fera tourner la machine à plein rendement. L'élite qui sera au pouvoir et qui aura subi la sélection (qui se met déjà en place) aura tous les moyens de pression et de répression pour optimiser le fonctionnement de la société nouvelle. Que M. Hocquenghem ne s'y trompe pas, la séduction opérante, mais pas étonnante, de l'ancien militant fasciste sur l'ancien gauchiste pur et dur aura les limites de ses intérêts.

Ce que le GRECE et le Club de l'Horloge nous préparent n'est pas limité à un contre-discours idéologique. C'est tout un projet de gestion de la société aux correspondances internationales, déjà bien implanté dans les milieux militaires, déjà très introduit dans les cabinets ministériels, chez les décideurs ou les experts qui font les projets et dans les milieux scientifiques.

Que faire ? Comme dirait l'autre : d'abord *arrêter la machine folle des* grands élans rhétoriques, des exaspérations amnésiques et du narcissisme échevelé. La gauche ne se *refera pas une virginité politique de* gauche avec aisance, en dénonçant sommairement la renaissance de la droite, sans une analyse critique *sérieuse de son évolution propre*, de tous ses abus, de tous ses excès, de toutes ses incohérences. Elle ne se dédouanera pas de ses erreurs *par une fuite en avant symétrique au* passé, ni par des incantations déjà trop tardives. Il n'est pas encore trop tard pour être modeste et apprendre à payer de sa personne autrement qu'en signant des pétitions de reconnaissance interne. Sachons voir que l'eugénisme culturel de gauche *a sans doute fait le lit du renouveau* de l'eugénisme biologique. Ne nous laissons pas engluer dans un consensus douteux, car nous n'aurons plus de *Vietnam où nous réfugier*.

JACQUES TARNERO.

● *Le président de la République* assistera à la « première journée nationale des agents de maîtrise », qui aura lieu le 22 octobre à Poitiers sur le thème : « *Face aux défis, quelle maîtrise demain ?* ».

● *Au cabinet de M. Raymond Barre*, premier ministre, Mme Marie-Hélène Bérard, administrateur civil, est nommée chargée de mission en remplacement de M. Dominique Coudreau.

● *Au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Roland Martin, administrateur civil, est nommé conseiller technique.

● *L'assemblée générale de la section S G E N.-C.F.D.T. de Nouvelle-Calédonie*, réunie à l'occasion de la visite du président de la République dans le territoire, s'est déclarée « *révoltée par l'attitude des autorités envers ceux qui manifestent leurs convictions indépendantistes* ». Elle a adopté une motion de protestation indiquant notamment : « *Chaque fois qu'une personnalité française se rend à Nouméa, comme ce fut le cas tout dernièrement avec M. Giscard d'Estaing, des manifestants sont automatiquement incarcérés dans les locaux de la police pendant les cérémonies officielles et parfois frappés par les forces de l'ordre lorsqu'ils essaient pacifiquement de faire entendre leur point de vue sur la situation coloniale existant en Nouvelle-Calédonie. L'un deux, appartenant au S.G.E.N.-C.F.D.T., est, depuis des années, privé de ses droits civiques pour le simple fait d'avoir manifesté des convictions indépendantistes.* »

Le « retour d'U.R.S.S. » de Wolinski

Le dessinateur Wolinski a publié, dans *Charlie-Hebdo* des 19 et 26 juillet, ses impressions de voyage en Union soviétique, où il avait été invité, du 2 au 11 juillet, par M. Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*. Ces articles, exempts de toute critique vis-à-vis du régime soviétique, ont provoqué une réaction d'un collaborateur de l'hebdomadaire, Xérès, qui écrit, dans la rubrique « à fond la caisse » du numéro du 26 juillet : « *L'U.R.S.S. vue par le camarade Wolinski, ça vaut le jus. Le camarade Wolinski va au fond des choses. A sa manière allusive, discrète, efficace. En se limitant à des détails qui en disent long comme ça sur la réalité mirifique du pays du Goulag. (...) Il ne donne à penser de l'U.R.S.S. que ce qui lui en a été donné sélectivement de penser, et de la façon dont il convenait qu'il l'interprétât. (...)*

» *Le camarade Wolinski n'a pas peur d'en faire plus pour l'U.R.S.S. dans* Charlie-Hebdo *que les gratte-papier à Marchais n'osent en faire dans* l'Humanité. *Le camarade Wolinski est un grand audacieux. Rien ne l'arrête, le camarade Wolinski.* »

La réponse de Wolinski se trouve quelques pages plus loin, dans la conclusion de son journal de voyage.

« *Nous avons vu ce qu'on voulait bien nous montrer*, écrit-il, *mais lorsque vous êtes invités chez des gens, vous n'ouvrez pas les tiroirs pour voir ce qu'ils contiennent. Cependant, lorsqu'on sait voir et écouter, on comprend bien des choses. Je rentre séduit par cet immense pays. Je ne déteste pas qu'on cherche à me plaire. Ce peuple gai, courageux, amical et pacifique, tous ces hommes et ces femmes rencontrés et qui sont devenus des amis, me laissent un souvenir ému. Ils n'ont pas fini d'en baver, surtout qu'il semble que les jeunes ne veulent plus en baver autant que leurs vieux. Ce sera peut-être encore plus dur pour eux, qui ne se résignent pas. Visiblement, cependant, leurs conditions de vie s'améliorent. Ils n'ont plus faim, leurs logements sont plus spacieux. Avons-nous tellement de leçons à leur donner ? Surtout en ce moment où notre niveau de vie en prend un coup. Ils ne connaissent ni l'inflation, ni le chômage, ni la crise de l'énergie. Ils ont peut-être plus d'avenir que nous.* »

● *L'université d'été de l'U.J.P.* (Union des jeunes pour le progrès, mouvement des jeunes gaullistes) se tiendra du 31 août au 3 septembre, en Bretagne. Les participants discuteront un texte appelant à la convocation des états généraux du gaullisme.

Le Monde

régions

Pays de la Loire

UNE « INSPECTION » DU DÉLÉGUÉ A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Vendée parie beaucoup sur le tourisme

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), vient de se rendre en Vendée pour y contrôler sur le terrain l'application de la politique d'aménagement du littoral.

De notre envoyé spécial

La Roche-sur-Yon. — Depuis le discours prononcé à Vannes par M. Valéry Giscard d'Estaing en mars 1977, on connaît les nouveaux principes de la politique française d'aménagement des côtes : mettre fin à l'anarchie en organisant l'occupation du littoral, développer les ports, les parcs à huîtres et le tourisme, protéger les derniers espaces non construits.

Après avoir parcouru et survolé les rivages vendéens, après avoir longuement conversé avec les élus, M. André Chadeau a confirmé que la DATAR était décidée, pour ce qui la concerne, à mettre en œuvre cette politique. C'était la moindre des choses.

Faisant assaut de fidélité aux instructions présidentielles, les élus vendéens et les fonctionnaires locaux ont pu lui rétorquer qu'ils ont pris eux-mêmes en main l'avenir de leurs côtes. Jouant les pionniers, le conseil général a créé une « mission départementale d'aménagement du littoral ». Cette institution encore unique en France et à cet égard exemplaire réunit seize conseillers généraux, les présidents des chambres consulaires et les fonctionnaires concernés. Ensemble, ils ont élaboré un programme d'aménagement sur dix ans qui sera soumis dès l'automne à l'assemblée départementale, et l'an prochain au gouvernement.

Les objectifs du programme sont clairs. Bien sûr, il est question de protéger les espaces naturels, de « consolider » la pêche, l'activité des ostréiculteurs et celle des agriculteurs de bord de mer, mais l'essentiel des efforts portera encore une fois sur le tourisme. Aux 450 000 lits existant actuellement, les Vendéens veulent en ajouter 187 000 autres. Ils ont estimé que le rythme d'équipement touristique de ces dernières années (18 000 lits par an) devrait être maintenu pendant dix ans.

Pour se conformer au nouveau principe de l'aménagement « en profondeur », cinquante mille de ces hébergements seront édifiés dans l'arrière-pays. Et pour mieux utiliser l'ensemble, les lits nouveaux seront autant que possible « banalisés ». C'est-à-dire qu'on donnera la préférence aux campings, aux hôtels et aux villages de vacances sur les appartements et les villas.

Où se construiront ces équipements ? Le département a délimité une dizaine de zones d'aménagement différé (ZAD) couvrant 2 300 hectares. Cela permet de stopper toute spéculation dans ces zones avant d'y créer des zones d'aménagement concerté (ZAC), procédure classique lorsqu'on veut « encadrer » une urbanisation anarchique.

Les stations les plus notoires (Notre-Dame-de-Mont, Saint-Jean-de-Mont, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles, le Château-d'Olonne, Talmont) auront leur ZAC touristique. A l'extérieur des ZAC on compte sur les plans d'occupation des sols (POS), couvrant déjà soixante-quatre communes sur les quatre-vingt-cinq où ils sont prescrits, pour empêcher le « mitage » de la côte.

Le programme vendéen paraît donc conforme à la politique officielle et cohérent. Il ne faut pas oublier ses faiblesses. Les ZAC n'accueilleront que 20 % des hébergements prévus. Tout le reste, en de multiples petites opérations, ira grossir les lotissements et s'égrener le long des routes. Les opérations concertées elles-mêmes sont pour la plupart concentrées le long de la côte : deux ou trois seulement sont prévues vraiment à l'intérieur.

En outre, tous ces « lits » vont coûter fort cher en équipements collectifs. Pour le seul approvisionnement en eau des stations estivales, la Vendée a été obligée de construire une demi-douzaine de barrage dans le bocage. D'autres seront nécessaires. Sans compter les stations d'épuration et les installations de traitement des déchets. Les quatre communes de Noirmoutiers ne savent plus que faire des ordures accumulées par leurs cent cinquante mille estivants. Elles expérimentent une machine révolutionnaire qui transforme les déchets en engrais et en briquettes de combustible. Investissement : près de 5 millions de francs. Entretien : 400 000 F annuels. Tout cela pour deux mois par an !

L'île d'Yeu vient de se payer un nouveau port (18,3 millions de francs), qui, à peine achevé, se révèle peu sûr. Il va en coûter encore 9 à 10 millions de francs pour l'améliorer. Comme de vastes territoires vendéens sont au-dessous du niveau de la mer, il faut sans cesse réparer et renforcer les digues, à l'instar de la Hollande. Coût des travaux récents et absolument indispensables : encore 5 millions. Et la navette de l'île d'Yeu qu'il faut remplacer ; et les ports de plaisance qu'on programme pour satisfaire les vacanciers ; et les routes qu'il faut élargir...

Tout compte fait les spécialistes se demandent si le tourisme est une activité qui rapporte ou qui coûte de l'argent. « *Nous sommes encore incapables de répondre à cette question* », a reconnu M. Chadeau.

Dans ces conditions pourquoi la Vendée n'a-t-elle pas diversifié ses placements ? Voilà un département où des milliers d'hectares de marais s'offrent aux promesses de l'aquaculture. Il y a seulement trente ans personne ne songeait à élever des huîtres dans la baie de Bourgneuf au nord de Noirmoutiers. Aujourd'hui douze cents ostréiculteurs y font les plus belles « récoltes » de France. Pour rester au pays bien des jeunes sont prêts à se lancer dans l'aventure. Sur l'île d'Yeu, des délégations étrangères, y compris des Japonais pourtant orfèvres en la matière, viennent visiter une nurserie de homards montée par des gens du cru. Alors ?

Réponse de M. Vincent Ansquer, député R.P.R. de Vendée, ancien ministre de la qualité de la vie : « *Il est plus facile de répondre à la pression des estivants que d'exploiter les ressources de la mer. D'ailleurs, les ostréiculteurs en place craignent la surproduction.* »

Aussi la Vendée a-t-elle choisi le tourisme. Pour construire son programme décennal, elle s'est tout bonnement inspirée, en les tempérant un peu, des prévisions optimistes du schéma d'aménagement du littoral centre-ouest. On semble avoir oublié, à la Roche-sur-Yon, que le tourisme est fondé sur le déplacement automobile, que le pétrole ne sera plus jamais une énergie bon marché, que la récession alimente les bureaux de chômage, que les salaires vont être pratiquement bloqués et que personne ne croit plus à une croissance forte. On croit dur comme fer que le tourisme devenu besoin irrépressible est désormais à l'abri de toute crise.

Que les élus vendéens fassent le pari des vacances à gogo et prennent le risque d'investir sur une mono-industrie de ce genre, c'est leur droit. Que la DATAR, qui a pour mission de voir loin et qui a été longtemps un laboratoire d'idées nouvelles, opine à ce conformisme, c'est déjà singulier. Mais que le gouvernement encourage sans aucune réserve une option aussi discutable serait encore plus surprenant.

MARC AMBROISE-RENDU.

Languedoc-Roussillon

TÉMOIGNAGE

Bonnes vacances tout de même...

Un de nos lecteurs belges, M. Albert Meeus, nous a adressé le récit suivant :

A B..., ce petit hameau du Languedoc, au pied des Cévennes, où nous passons nos vacances, la France nous donne ce qu'elle a de plus beau, de plus fin, de plus sérieux. Depuis douze ans, à chacune de nos arrivées de Belgique, nous sommes reçus avec une gentillesse et une amitié qui ne cessent de nous étonner. Nos voisins ont ouvert la maison sur laquelle ils ont veillé l'hiver, mieux que sur la leur. S'il fait froid, ils ont allumé les feux. Ils nous apportent fruits, légumes, vin, parfois une pintade, précisant qu'elle vient directement de leur basse-cour.

Où pourrait-on trouver tant de générosité et de chaleur humaine, mêlées à tant d'humour et de réserve ?

Uzès, notre voisine, garde tout son charme malgré les touristes qui l'envahissent (nous ne sommes plus des touristes, pensons-nous). Si dans les villes de tourisme les commerçants travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant les deux ou trois mois de la saison, ceux d'Uzès ne changent pas leurs habitudes. A midi ou midi et demie au plus tard, les magasins ferment impitoyablement. Le 14 juillet, le volet de fer de la librairie indique : « Vacances annuelles jusqu'au 15 août. » Quelle sagesse !

Installée dans les beaux jardins de l'évêché, la piscine est parfois un peu encombrée. Mais à 12 heures 15, tous les Uzétiens disparaissent : l'heure du repas est sacrée. Il ne reste que quelques Anglais tranquilles et nous...

En fait, nous n'avons ici qu'un seul ennemi, c'est l'E.D.F. Elle a inventé, il y a quelques années, d'arracher le long des routes les vieux poteaux en bois qui avaient fini par ressembler à des arbres, pour les remplacer par des poteaux en béton, qui traversent les collines à vol d'oiseau, abîmant toute la vue. A la première neige, tous ces poteaux, bien mal armés, se sont pliés en deux à la grande joie des habitants, privés cependant d'électricité. On a remis des poteaux en bois, qui empruntent malheureusement le nouveau tracé et sont énormes.

Cette année, l'E.D.F. vient de commettre un crime impardonnable. Nous sommes passés ce matin à la promenade Racine à Uzès, d'où la vue sur la vallée de l'Eure est si belle qu'elle inspira sans doute André Gide lorsqu'il écrivit : « *O ! Uzès, si tu étais en Ombrie.* » Eh bien maintenant la vue que Racine et Gide ont contemplée est traversée par d'affreux pylônes de l'E.D.F. Incroyable, mais vrai !

Malgré ces drames inutiles, notre hameau reste un paradis, où même l'angoisse de la mort, parfois si forte dans la solitude, est acceptable. Il y a d'ailleurs dans les bois, au milieu du chant des oiseaux et des cigales, un petit cimetière catholique avec trois ou quatre tombes (les protestants s'enterrent ici dans leur jardin, comme au temps des interdits) où nous rêvons de finir nos jours.

TRANSPORTS

A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE

Les tarifs aériens augmenteront de 9 à 15 % suivant les destinations

Les tarifs — passagers et fret — des compagnies régulières, augmenteront de 9 à 15 % à partir du samedi 1er septembre prochain. Cette hausse qui sera modulée selon les destinations, doit maintenant être homologuée par les gouvernements.

Il aura fallu moins de deux semaines — du 17 au 30 juillet — à l'association du transport aérien international (I.A.T.A.), réunie à Genève, pour tirer les conséquences des récentes majorations du prix du carburant.

Déjà, l'IATA avait décidé, le 3 avril dernier à Genève, une hausse du prix du billet de 5 à 7 %, selon les réseaux, qui était entrée en vigueur le 1er mai. Ces nouveaux tarifs devaient en principe être valables jusqu'au 31 mars 1980 pour ce qui concerne les passagers, et jusqu'au 30 septembre 1979 pour ce qui concerne le fret.

Mais la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) prise le 28 juin dernier de porter les prix du « brut » de 14,54 à 23,5 dollars le baril (le prix-plancher ne devait pas être inférieur à 18 dollars) a contraint les compagnies régulières à réviser leurs barèmes à la hausse beaucoup plus tôt que prévu.

Selon les experts de l'IATA, l'augmentation moyenne du prix du kérosène sera de 71 % en 1979. Les frais de carburant représentent de 15 à 33 % des coûts d'exploitation des transporteurs aériens (19 % pour Air France). Pour la compagnie nationale, la facture pétrolière devrait atteindre près de 2 milliards de francs en 1979, soit un « décalage » de plus de 500 millions de francs par rapport aux prévisions.

« *Nous avons connu deux semaines de négociations très dures*, a déclaré le représentant de Swissair. *Certaines compagnies pensaient que même 15 % seraient loin du nécessaire. D'autres étaient soumises à la pression de leurs gouvernements, qui exigeaient une faible augmentation.* » Il est déjà prévu que l'IATA réunira une nouvelle conférence tarifaire au mois d'octobre à Cannes pour « *mettre au net* » la décision de principe qui vient d'être adoptée à Genève. Déjà, Swissair a fait savoir que l'augmentation de ses barèmes serait de 1,5 % à 2 % inférieure à la recommandation de l'IATA, pour tenir compte de la bonne tenue du franc suisse.

Au demeurant, les compagnies aériennes vont-elles s'efforcer de réduire les distorsions tarifaires nées après les récentes hausses ? Ce sont, en effet, les réseaux sur lesquels le trafic est le plus dense et la concurrence la plus vive, notamment l'Atlantique nord, qui ont subi les augmentations les moins fortes, tandis que les autres destinations, notamment vers les pays pauvres, ont été bien davantage « pénalisées ». Reste à savoir quelle autorité accorder aux décisions de l'IATA maintenant que de grandes compagnies américaines comme Pan Am, qui dominent le marché du transport aérien, ne participent plus à ses délibérations.

PAS DE HAUSSE A AIR INTER

Pour l'heure, il n'est pas question qu'Air Inter majore ses tarifs, non plus qu'au moment où, à l'automne, la S.N.C.F. relèvera les siens. La forte augmentation du trafic permet, en effet, d'atténuer les effets de la hausse du prix du kérosène. D'autre part, les barèmes de la compagnie intérieure sont déjà assez élevés pour que celle-ci évite de répercuter brutalement la « facture » pétrolière dans le prix des billets.

● *DC-10 : atterrissage forcé.* — Un DC-10 de la compagnie américaine Northwest Airlines qui transportait cent cinquante passagers a dû atterrir à Fairbanks (Alaska), le lundi 30 juillet, quelques minutes après le décollage, alors qu'une baisse de puissance était constatée sur l'un de ses réacteurs. — *(A.F.P.)*

● *Le rachat de National Airlines.* — Pan American, qui possède déjà 51,4 % du capital de National Airlines, se propose d'acheter, en outre, la part de 24,5 % que Texas International détient dans National Airlines. Cette acquisition portera la part de Pan Am dans le capital de cette société à 75,9 %. Un porte-parole de Pan Am a déclaré que Texas International était d'accord pour lui vendre ses actions au prix de 50 dollars l'unité, soit au total 65,5 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

● *Pour les riverains des autoroutes.* — En réponse à une question écrite de M. Georges Marchais, député communiste du Val-de-Marne, sur les nuisances apportées aux riverains par les autoroutes en Ile-de-France, notamment le long de l'autoroute A 4 (autoroute de l'Est), le ministre des transports indique que divers aménagements (construction d'écrans anti-bruit et de buttes paysagères) sont prévus le long de ces voies. Mais, ajoute le ministre, aucune limitation à 80 km/heure en zone urbanisée n'est envisagée, comme certains ont pu le dire, sur l'autoroute A 4 *(Journal officiel* du 28 juillet).

TROP DE VOLS SUR AIR FRANCE

Une petite cuillère par ci, une couverture par là : au bout du compte, ces disparitions finissent par coûter très cher à Air France : 1,8 milliard de francs en 1978, soit une augmentation de 16,5 % (500 millions de francs) par rapport à 1977.

Dans une note au personnel qu'elle appelle à davantage de vigilance, la compagnie nationale vient de dresser l'inventaire des vols à bord de ses avions : 854 000 petites cuillères, 741 couteaux en argent, 713 000 fourchettes et 625 000 tasses à café. Sans compter les cuillères, les montres, les porte-billets, les parfums...

La disparition de seules couvertures aura coûté, l'an dernier, à Air France la bagatelle de 1 150 millions de francs. Au total, 24 articles représentent 70 % du montant total des vols.

Une enquête difficile à mener. Bien sûr, la compagnie nationale nourrit quelques soupçons à l'encontre de sa clientèle qui s'approprie sans trop de mauvaise conscience les articles qui lui tombent sous la main. Mais, l'importance des vols est telle que les passagers ne peuvent être tenus pour seuls responsables de ces disparitions. Il est probable qu'aux différentes escales les réserves d'Air France sont « visitées » par certains personnels au sol pas toujours scrupuleux.

Métro de Téhéran : les Français n'ont pas renoncé

Plusieurs représentants de la Société française d'études et de réalisations de transports urbains (SOFRETU), filiale de la R.A.T.P., demeurent à Téhéran, où ils n'ont pas renoncé à construire le métro commandé au temps du shah, dont le projet a été mis en sommeil après la Révolution, sans être pour autant abandonné.

La première des machines à forer qui sera utilisée pour construire les souterrains, et qui a été commandée à une firme américaine, devrait d'ailleurs arriver prochainement en Iran.

En 1970, la ville de Téhéran avait commandé à la SOFRETU une étude de transport. Cette étude, terminée en 1972, concluait à la nécessité d'un réseau de métro constitué de sept lignes, d'un développement total de 145 kilomètres, quatre d'entre elles, représentant 63 kilomètres, devant être construites dans une première étape.

Afin d'assurer la gestion de cette opération, la ville de Téhéran créait, en 1975, la Société du chemin de fer urbain de Téhéran et banlieue (S.C.F.U.T.B.) avec laquelle la SOFRETU signait, le 14 mars 1976, un contrat d'ingénierie relatif à l'ensemble des études et du suivi de réalisation des quatre premières lignes du réseau. Les prestations de SOFRETU concernaient, non seulement les équipements nécessaires au fonctionnement du réseau, mais également le génie civil. Les mises en service des différentes lignes étaient échelonnées de 1981 à 1984.

Les études des quatre premières lignes (elles devaient être construites en souterrain dans le centre de la ville), tant en ce qui concerne le génie civil que les équipements, ont été conduites, de 1976 à 1979, conformément au programme prévu et elles étaient pratiquement terminées — sauf pour certaines parties du génie civil de la ligne 4 — quand, le 13 mai 1979, le président de la S.C.F.U.T.B. notifiait à SOFRETU l'arrêt des études en cours, en attendant une révision, par les autorités iraniennes, des objectifs de réalisation de ce projet.

Le premier chantier de génie civil, ouvert en octobre 1977, et qui concernait les trois premiers kilomètres de la première ligne, s'est poursuivi normalement jusqu'en janvier 1979, date à laquelle il a été arrêté pour une période de deux mois. Il a été rouvert à la fin d'avril.

Le coût de l'ensemble de l'opération avait été estimé à 10 milliards de francs environ (soit environ 135 millions de francs au kilomètre), coût comparable, à conditions économiques équivalentes, et compte tenu de l'adaptation des techniques aux spécificités locales, à celui des réseaux analogues récemment réalisés dans le monde.

● *La S.N.C.F. s'intéresse au naviplane.* — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a traversé, le lundi 30 juillet, le Pas-de-Calais à bord du naviplane *Ingénieur-Jean-Bertin*. A la question : « *La S.N.C.F. va-t-elle abandonner le projet de commande d'un second appareil de ce type à la SEDAM* », le ministre a répondu : « *La S.N.C.F. n'a pas abandonné ce projet. Le dossier est toujours à l'étude et mon voyage concrétise l'intérêt que mes services et moi-même y attachons.* » — *(Corresp.)*

Lorraine

A SAINT-VALLOIS DANS LES VOSGES

Une petite usine et dix emplois suffisent à sauver le village

De notre correspondant

Epinal. — Comme des centaines d'autres villages français, Saint-Vallois (68 habitants, dans les Vosges) était en train de mourir, subissant un exode lent mais inexorable, quand M. Lacroix, industriel à Bois-d'Amond (Jura), ouvrit en janvier 1976 dans la commune une usine de boîtes à fromage. « *Nous n'avons pas hésité devant la proposition de M. Lacroix* », précise M. Paul Claude, le maire, qui se vante d'avoir attiré cette entreprise sans aucun appui extérieur. « *Nous avons investi 40 000 F sur le budget annuel de 60 000 F pour préparer l'installation de l'usine. Certes, il a fallu jouer serré pour gérer la commune pendant deux ans, mais actuellement nous commençons à récolter les fruits de nos efforts. En effet, pour la première fois, l'usine vient de verser sa contribution à la commune : 18 000 F. Et puis, notre petit village retrouve une activité importante.* »

Les établissements Lacroix, spécialisés dans la fabrication de boîtes à fromage et qui possèdent trois usines en Saône-et-Loire, dans le Jura et à Hennezel (Bas-Rhin), ont décidé de créer leur propre atelier d'imprimerie intégré. Le bâtiment, construit à Sans-Vallois, sur une parcelle communale de près d'un hectare, abrite des machines ultra-modernes. L'usine traite 120 tonnes de carton par mois et emploie une dizaine de personnes, hommes et femmes, la plupart ayant reçu une formation sur place. Les 250 000 boîtes que produisent chaque semaine les usines du groupe sont imprimées à Sans-Vallois. Elles sont destinées pour la plupart aux entreprises régionales, mais une partie est dirigée vers l'étranger, l'Algérie et le Canada notamment.

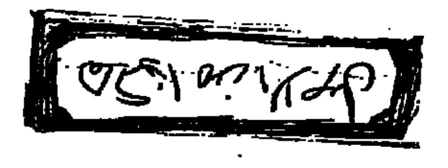
« *Jusque vers 1975, nous travaillions encore avec cinq ou six imprimeurs, ce qui représentait une quantité de travail relativement importante puisque 90 % des boîtes que nous fabriquons ont au moins une face imprimée*, dit M. René Lacroix, P.-D.G. de l'entreprise. *Notre clientèle — de grands groupes laitiers comme de petits fromagers — devenait de plus en plus exigeante et nous donnait souvent des travaux au coup par coup dans des délais d'exécution très courts. Ce fut une des raisons qui nous conduisirent à rechercher une plus grande souplesse au niveau de l'impression. Nous décidâmes donc de créer notre propre imprimerie.* »

Il faut aller au-delà de cet événement, et voir ce qui apporte une activité industrielle de ce type dans un village. On sait déjà que l'école, ce centre de vie local, accueillera de nouveaux enfants à la rentrée et ne fermera pas ses portes. L'opération est en bonne voie, avec seulement cette crainte chez certains habitants de voir le village perdre un peu de son caractère. Il n'est pas toujours facile d'accueillir des gens venus d'ailleurs. Mais peut-on se montrer hostile quand il s'agit de sauver son village ?

« *Dix emplois, quinze peut-être dans quelques années, cela s'ajoutera aux soixante-huit habitants de la commune. Si nous passions le cap des cent personnes au village, cela ne serait déjà pas si mal* », précise M. Paul Claude.

Un signe de ce renouveau : de vieilles maisons abandonnées ont été refaites à neuf et louées aux ouvriers. De plus, le jury régional du concours « Village que j'aime » a récemment décerné un coq d'argent et une somme de trois mille francs à Sans-Vallois, qui est en outre qualifié pour la finale nationale. Cet encouragement officiel vient à point pour conforter les élus locaux dans l'effort qu'ils ont entrepris.

YVAN COLIN.



Le Monde

société

L'ENQUÊTE SUR L'ENLÈVEMENT DE M. LELIÈVRE

Pour M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires sarthois, qui a recouvré la liberté après trente-sept jours de claustration, il ne fait aucun doute que le chef de ses ravisseurs était Jacques Mesrine (« le Monde » du 31 juillet). C'est lui qui est venu l' « interpeller » — carte tricolore à la main — dans son village de Maresché (Sarthe). Et lui encore qui, pendant les longues soirées de la détention, lui raconta avec un tel luxe de détails son évasion de la prison de la Santé, « comme personne d'autre n'aurait pu le faire ». Quoiqu'il en soit, l'enquête de police se poursuit, bien entendu.

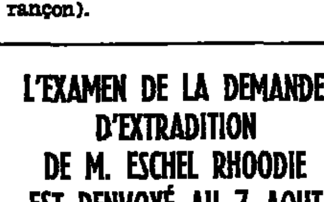
Jacques Mesrine n'aurait-il qu'à bien se tenir ?

Revoici donc le personnage providentiel des affaires non élucidées des quinze derniers mois. Mais, cette fois, il a reçu un sévère avertissement du ministre de l'intérieur : « *Le rapt de M. Lelièvre ne restera pas impuni.* » M. Christian Bonnet en a donné la meilleure preuve au journal *Ouest-France* : la police, a-t-il déclaré, n'a-t-elle pas déjà arrêté, *parfois à plusieurs reprises*, des Spaggiari, des Besse et des Mesrine même ? Alors, pourquoi n'y parviendrait-elle pas une fois encore ?

Les occasions lui auraient-elles tant manqué, depuis ce funeste 8 mai 1978 qui vit Mesrine quitter la Santé bardé de pistolets de gros calibre ? Le gangster n'a-t-il pas souvent donné l'impression de faire ce qu'il voulait à travers l'Hexagone, rencontrant dans des circonstances diverses des employés de banque, des journalistes, des croupiers de casino, etct. ? Seul le chemin des policiers parut, pendant tout ce temps, ne jamais devoir croiser le sien.

Reprenons, en effet, la chronologie des activités de Mesrine. Le 16 mai 1978, il attaque une armurerie *dans le dixième arrondissement* de Paris. Dans la nuit du 26 au 27 mai, il s'empare, sous la menace d'un revolver, de 70 000 F au casino de Deauville ; il est blessé mais disparaît sans problème. Le 30 juin, il dérobe 450 000 F à la Société générale du Raincy (Seine-Saint-Denis). Le ventures) : « *Je suis un gibier* interview de lui réalisée par Isabelle de Wangen (à qui ce « scoop » vaudra quelques mésaventures) :« *Je suis un gibier avec des milliers de chasseurs autour de moi* », déclare le « héros » auquel la situation ne paraît pas déplaire. Le 10 novembre, il

Pour M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires sarthois, qui a recouvré la liberté après trente-sept jours de claustration, il ne fait aucun doute que le chef de ses ravisseurs était Jacques Mesrine (*le Monde du 31 juillet*). C'est lui qui est venu l' « interpeller » — carte tricolore à la main — dans son village de Maresché (Sarthe). Et lui encore qui, pendant les longues soirées de la détention, lui raconta avec un tel luxe de détails son évasion de la prison de la Santé, « *comme personne d'autre n'aurait pu le faire* ».
s'en prend au domicile d'un magistrat parisien, M. Charles Petit, « *par rancune personnelle* », avouera-t-il.



(*Dessin de KONK.*)

Dans les jours qui suivent, il envoie quelques nouvelles à M. Emile Cablé, juge d'instruction à Paris, enregistre une cassette pour R.T.L., accorde une interview à *Libération* dans laquelle il narre par le menu ses allées et venues entre la France, l'Algérie, l'Italie et la Grande-Bretagne. En janvier dernier, il réclame 230 000 F à Jean-Claude Lattès, éditeur de son livre, *l'Instinct de mort*. Enfin, après plusieurs mois de — surprenante — discrétion il enlève un homme d'affaires qu'il garde prisonnier pendant près de quarante jours sans que quiconque puisse relever contre lui le moindre indice décisif...

Un palmarès qui laisse penser que les policiers vont peut-être avoir bien de la peine pour ne pas faire mentir leur ministre.

J. Sn.

Les titres de la presse

MYSTÈRE, ANGOISSE ET PRIX DES LOYERS...

Le Parisien libéré résume l'affaire en une surprenante ellipse : « *Lelièvre : Mesrine* ». *L'Aurore* pense aux lendemains et paraît moins optimiste que le ministre de l'intérieur : « *Mesrine : l'enquête impossible* ». *France-Soir* cherche à percer « *le mystère du troisième homme* » (sans qu'on apprenne quoi que ce soit sur le deuxième).

Seuls les titres du *Figaro* et de *Libération* accordent, chacun à sa manière, quelque intérêt à la victime. « *Je vivrai dans l'inquiétude jusqu'à la fin de mes jours* », fait dire le premier à M. Henri Lelièvre. *Libération, lui, titre* : « *Lelièvre victime de la hausse des loyers : 11 m2, 600 millions par mois* » (allusion à l'exiguïté du local où fut détenu l'homme d'affaires et au montant de la rançon).

L'EXAMEN DE LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. ESCHEL RHOODIE EST RENVOYÉ AU 7 AOUT

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a renvoyé à huitaine, mardi 31 juillet, l'examen de la demande d'extradition de M. Eschel Rhoodie, ancien secrétaire à l'information sud-africain, formulée par les autorités de Prétoria. Accusé d'avoir détourné 72 millions de dollars de fonds publics, M. Rhoodie a été arrêté le 19 juillet à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) en exécution d'un mandat d'arrêt international (« le Monde » du 21 juillet).

CORRESPONDANCE

Les incidents du 14 juillet à Beaubourg

Usant de son droit de réponse, Mme Madeleine Courtiau, dont nous avons reproduit les propos dans un article du 20 juillet à propos des incidents qui avaient eu lieu à Beaubourg le 14 juillet, nous écrit :

1) J'ai dit que les riverains entretenaient avec les prostituées des relations agréables, car c'était des femmes discrètes faisant leur métier sans bruit et sans histoire. Dans votre article, la tournure de ma phrase n'est pas le reflet exact de ce que j'ai exprimé, mes propos étant complètement déformés, comme vous pouvez le constater.

2) J'ai dit, en effet : « *Je ne pense pas que la police soit intervenue avec des matraques, mais, seuls, les riverains sont au courant des faits, et je vais vous en présenter deux notamment qui ont assisté à toute la scène de violence provoquée par des voyous dans la nuit du 14 juillet.* » J'ai ajouté que, dans de telles circonstances, il était temps que la police agisse car il était impossible de tolérer plus longtemps cette dégradation du quartier, et que nous en avions tous assez de vivre dans ce climat d'anarchie et d'insécurité que cette pègre (ces parasites de notre société actuelle) nous fait endurer depuis environ deux mois. Si les policiers ont vraiment frappés des éléments dangereux, ils ont effectivement bien fait, car la colère est à son comble dans le quartier : tolérance ne veut pas dire faiblesse...

[Les propos rapportés dans l'article du 20 juillet et les « rectificatifs » de Mme Madeleine Courtiau ne nous paraissent pas contradictoires, notamment pour ce qui concerne les prospituées.

Contrairement à ce qu'ajoute Mme Courtiau, elle ne nous a présenté aucun témoin oculaire des incidents du 14 juillet, mais des riverains mécontents. Il nous semble aussi que Mme Courtiau se fourvoie en faisant partager sa colère à tous les riverains. Au cours de notre enquête, les personnes rencontrées étaient fort loin d'être unanimes sur ce point. Les propos qu'elle renouvelle sur « le climat d'anarchie et d'insécurité » que ferait régner « une certaine pègre » ne font que confirmer la tonalité que nous avions donnée, dans notre article, à l'entretien qu'elle avait elle-même sollicité. — Ag. L.]

CIRCULATION

PAR RAPPORT A L'AN DERNIER

Le nombre des morts de la route a diminué en juin

Les accidents de la circulation ont causé, au cours du mois de juin, la mort de 1 102 personnes au lieu de 1 146 en juin de l'année dernière, soit une baisse de 4 %, indique un communiqué du ministère de l'intérieur.

Les services de police et de gendarmerie ont recensé au cours de ce même mois 24 093 accidents de la circulation. Il y a eu 33 566 blessés dont 9 632 dans un état grave. En juin 1978, on avait compté 24 159 accidents de la circulation, 32 651 blessés dont 9 443 dans un état grave. La comparaison de ces deux séries de *chiffres fait ressortir pour juin* 1979 par rapport au mois de juin de l'année précédente une diminution de 0,3 % du nombre des accidents, mais une augmentation de 3 % du nombre des blessés.

Du 1er janvier au 30 juin 1979, il y a eu au total 5 640 tués sur les routes au lieu de 5 653 du 1er janvier au 30 juin 1978, soit une diminution de 0,2 %.

[On s'était beaucoup inquiété, parmi les responsables de la sécurité routière, de la forte progression du nombre et de la gravité des accidents au cours du mois de mai. Il semble donc que la situation se soit *en partie redressée en juin.*]

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE HOMME DANS LE GARD

Les hippies de Katmandou-sur-Gardon

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Il était Canadien ou peut-être Alsacien. D'après certains, il aurait avalé des barbituriques et de l'alcool. D'autres affirment qu'il a été victime d'une overdose. En tout cas, le 26 juin, amené à midi au village par ses amis, à moins que ce ne soit dans la nuit, sur les bords de la rivière, un garçon d'une vingtaine d'années est mort soudainement. « *Croyez-moi*, dit cet habitant de Collias (Gard) où le drame est survenu, *il avait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, sauf la bonne.* » *Midi libre*, le journal local, titre alors : « *Drogue-partie, un mort : Collias ne veut pas devenir le Katmandou du Gard.* »

L'été, Collias, où l'on parle davantage allemand et belge qu'occitan, est peut-être aussi international que Katmandou. Mais la comparaison s'arrête là : *les gorges du Gardon*, le site somptueux et escarpé du village, n'ont que peu de ressemblance avec les montagnes du Népal. Sur le bord de la rivière, les seules odeurs d'herbe sont celles de l'eucalyptus et de la lavande. Et, à l'hôtel du Pont, qui sert de point de ralliement aux plus chevelus des touristes, on fume surtout les grosses Boyards. Le jean reste propre. Seul un barman, Gengis Khan de carnaval, avec ses tatouages et sa grande moustache, fait penser à d'autres rivages.

Pourtant, après cette affaire, la municipalité, apolitique, a *réagi*. Le maire, M. Scipion Joubert, qui a passé trente-sept ans de sa vie à l'armée, déclare : « *Si les gendarmes étaient mieux renseignés, il y aurait moins de problèmes ; alors moi, dès que je peux...* »

Les gendarmes, donc, dûment prévenus, viennent sur les lieux trois fois par semaine : ils démontent gentiment les tentes des campeurs sauvages installés le long du Gardon ; quelquefois même, les jours de moindre soleil, ils gagnent la « Laune », un lieudit à 4 kilomètres du village, où la rivière s'élargit sur quelques dizaines de mètres : là, ils interpellent les touristes qui s'y baignent actuellement sans beaucoup se couvrir, ceux qu'on appelle ici, indifféremment, « hippies », « Indiens », « jeunes » ou « naturistes ».

Sur ce thème, *le Gendarme de Saint-Tropez* a fait rire des milliers de spectateurs. M. Joubert, lui, ne s'en amuse pas, et il a sans doute raison : en l'absence de ramassage d'ordures et de sanitaires organisés, avec pour seul personnel un garde champêtre — très champêtre, — les dépôts, à cause du camping sauvage, s'entassent sur *les bords de la rivière*. « *Laissez le Gard propre !* », a-t-on inscrit avec raison sur les murs du village.

Dans le bureau de la mairie — où trônent deux affiches : « *Installez-vous confortablement !* » et « *Améliorez votre retraite !* », — le maire, soixante-douze ans, s'installe confortablement : il enlève son chapeau gris et ses grosses lunettes noires, et, immédiatement, élève le débat : « *Il ne faut pas braver la décence et défier l'opinion. Or la jeunesse se décompose. De quoi s'agit-il, sinon de cet antagonisme fondamental entre ceux qui travaillent et ceux qui contestent la société et vivent aux crochets des gens convenables ? Mais convenable ne veut pas dire forcément riche, car c'est parmi les gens moyens qu'on trouve souvent les meilleurs.* » Cet homme, qui passe dans le village pour amoureux de ses discours, conclut : « *Je n'aime pas ceux qui prennent des chemins obliques, alors que la route est droite et le but unique.* »

Ces opinions d'un maire toujours élu au premier tour depuis 1965 sont largement partagées par les joueurs de boules, qui se réunissent une ou deux fois par jour sur la place du village. Seul un d'entre eux ironise : « *Pour savoir qu'il y a des naturistes, encore a-t-il fallu aller les voir... Et plutôt deux fois qu'une.* »

Hostile au tourisme ?

Collias est-il hostile au tourisme ? « *Sans aucun doute* », répond un agriculteur. La commune ne possède, en effet, aucune boîte de nuit, aucun camping : on y compte pourtant autant de résidences secondaires que de maisons habitées toute l'année. « *On est contre les touristes sans le sou* », précise un autre paysan. Bien sûr, au moment des asperges, fin avril, et des cerises, avant l'été, les *mêmes agriculteurs feront appel*, sans doute, à cette main-d'œuvre de jeunes, discrète et bon marché. Bien sûr, pour les vendanges, en septembre, la présence de quelques chevelus est fort utile. Pourtant, l'été, quand le travail aux champs se ralentit et qu'il fait bon lancer sa ligne le long du Gardon *en attendant* l'ouverture de la chasse le 15 août, l'opinion du pêcheur local est catégorique : « *Camper, ici, c'est défendu. Il n'y a qu'à aller à quelques kilomètres, au Pont-du-Gard.* » Là, à 10 kilomètres de Collias, les parkings sont payants, les cendriers fleuris et la compagnie assurée.

Le développement d'un tourisme comparable à Collias permettrait, certes, d'occuper la quinzaine de chômeurs que compte le village. Le boulanger, qui ne prend pas, durant l'été, un seul jour de repos, ferait quelques sourires de plus. Et M. Yves, l'hôtelier du bas du *village, verrait son établissement* occupé durant toute la saison et même au-delà : il n'en serait pas, cela se conçoit, mécontent. Pourtant, une telle perpective ne déplaît pas seulement aux plus anciens : « *Si Collias devient le Pont-du-Gard ou Avignon, moi je m'en vais* », dit Jean-Marc Esberard, un enfant du pays, qui, à vingt-sept ans, doit se contenter de 50 ares pour cultiver ses fruits et ses légumes. « *Comment acheter de la terre*, dit-il, *alors que là où on peut mettre 2 millions, les étrangers peuvent en mettre 40 ? Comment ressusciter la vie locale dans une commune où la municipalité donne 100 000 anciens francs seulement pour la fête votive ?* »

Lui ne se saoule pas le samedi soir, il est hostile aux traitements chimiques des plantes, il n'est pas toujours d'accord avec les plus anciens. Il continuera sans doute encore longtemps à nettoyer, pour vivre, les jardins des résidences secondaires des *Parisiens.*

NICOLAS BEAU.

FAITS ET JUGEMENTS

Militaires pyromanes à Canjuers.

A la suite d'un tir de trois missiles par un régiment en manœuvre sur le polygone de Canjuers (Var), un important incendie s'est déclaré lundi après-midi 30 juillet, nous signale notre correspondant à Draguignan. Trente-cinq corps de sapeurs-pompiers du Var (cent soixante-dix hommes), les pompiers du camp de Canjuers, des hommes de troupe, quatre chantiers d'anciens harkis et la rotation de cinq Canadair pour venir à bout du sinistre qui a détruit 100 hectares de végétation. Un système de surveillance est resté sur place toute la nuit de lundi à mardi.

D'autre part, l'incendie qui a pris naissance le 28 juillet près de Pierrefeu (Var) a déjà détruit en deux jours un millier d'hectares de bois et de broussailles.

Un livre de l'éditeur Alain Moreau est interdit à la vente aux mineurs.

M. Alain Moreau, éditeur, va introduire un recours au Conseil d'Etat, après l'interdiction de vente aux mineurs, par un arrêté du ministre de l'intérieur en date du 4 juillet, d'un ouvrage intitulé *Sexe et Graffiti.*

Le livre en question, qui a été tiré à *douze mille exemplaires*, dont sept mille auraient été vendus depuis le mois d'avril, est un recueil de près de deux mille inscriptions relevées par l'auteur dans les toilettes publiques de France et de Navarre.

L'auteur — qui signe d'un pseudonyme, — documentaliste au C.N.R.S., est spécialiste des langues amérindiennes. Depuis *quinze ans*, il a relevé plus de quinze mille inscriptions qu'il a répertoriées, classées et groupées par thèmes.

Avec cet ouvrage, « véritable somme de l'innommable » et dont la lecture est vite lassante, l'éditeur Alain Moreau n'en est pas à ses premiers déboires. Plusieurs libraires, indignés par le contenu de l'ouvrage, l'ont renvoyé à l'expéditeur.

Un convoyeur de fonds tué près de Reims.

Un convoyeur de fonds, M. Joël Calonego, âgé de dix-neuf ans, a été tué lundi 30 juillet à Cormontreuil, près de Reims (Marne) par deux malfaiteurs qui ont pris la fuite avec un butin de 1 380 000 F. M. Calonego et son compagnon, M. Jean-Claude Levesque, âgé de quarante-trois ans — qui est indemne, — sortaient vers 16 heures d'un magasin avec la recette du week-end quand ils ont été pris pour cible par les deux inconnus devant une dizaine de témoins. M. Jean-Claude Levesque s'est immédiatement couché au sol, mais M. Calonego a été touché de plusieurs décharges de chevrotine.

● *Un employé de la succursale de la Société Générale* de Pont-Saint-Pierre (Eure), M. Daniel Potdefer, a été pris en otage, dans la soirée de vendredi 27 juillet, par deux malfaiteurs, qui l'ont obligé à se rendre à sa banque, où ils ont réussi à prendre 150 000 francs. Emmenant, sous la contrainte, M. Daniel Potdefer dans leur fuite, les deux hommes ont tiré deux balles sur l'employé de banque avant de l'abandonner au bord d'une route. Touché superficiellement à la nuque, M. Daniel Potdefer a pu être soigné rapidement et opéré à l'hôpital Charles-Nicole de Rouen. Ses jours ne sont pas en danger.

● *Sortie irrégulière de correspondance d'une prison : trois coupables dispensés de peine.* — Un visiteur de prison, M. Jean-Marie Cordier, soixante-quatre ans, un instituteur de la prison de Fresnes, M. Georges Soler Lopez, trente-trois ans, et la mère adoptive d'un détenu, Mme Madeleine Toscanelli, soixante et un ans, *ont été reconnus coupables du* délit de transmission irrégulière de correspondance, mais dispensés de peine, lundi 30 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Le détenu, M. Etienne Ethève, trente et un ans, est accusé du meurtre d'une veuve, âgée de soixante-quinze ans, crime qu'il a d'abord avoué, puis nié avant de commencer une grève de la faim.

Une violente explosion cause la mort de deux personnes à Niort.

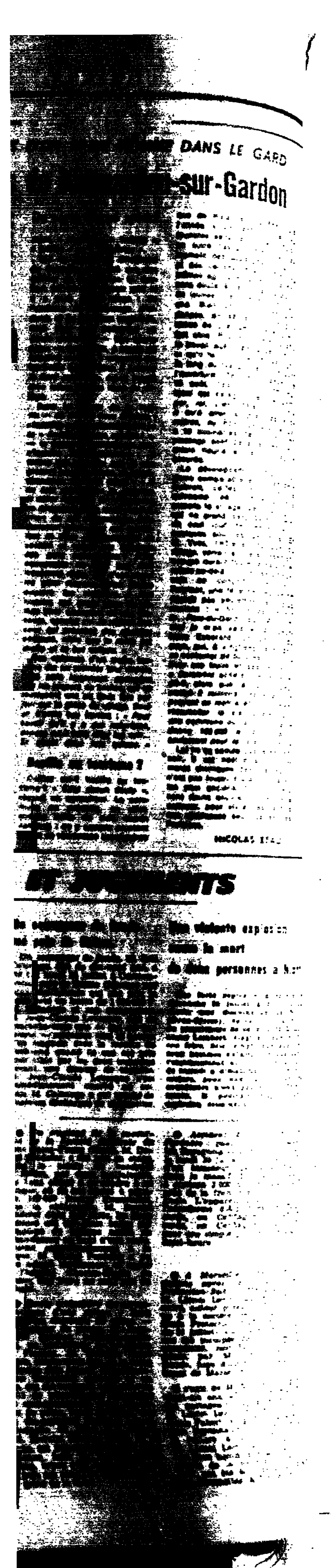
Une forte explosion a ravagé le dimanche 29 juillet à 2 h. 10 du matin *une discothèque de Niort* (Deux-Sèvres), entraînant la mort du propriétaire de celle-ci, M. Dominique Lambert, vingt-six ans, et de son frère, Eric, vingt-deux ans. Les deux hommes s'étaient rendus dans l'établissement au cours de la nuit de samedi à dimanche, jour de fermeture, pour une raison que les enquêteurs n'ont pas encore déterminée. Il pourrait s'agir d'une explosion criminelle.

● *Accident d'avion dans les Pyrénées : quatre morts.* — Quatre Espagnols ont trouvé la mort, le lundi 30 juillet, dans l'accident d'un bimoteur qui s'est écrasé dans le massif du Cam Cardos à environ 2 000 mètres d'altitude près de la frontière franco-espagnole. L'appareil avait quitté l'aérodrome d'Alp, près de Puigcerda, en Cerdagne espagnole, cerda, en Cerdagne espagnole, pour une simple promenade d'une demi-heure.

● *A Marseille : deux inculpations après le hold-up de Protection-Sud.* — Deux amis de M. Lionel Leroy, ancien mercenaire, auteur présumé d'un hold-up à la société de transport de fonds Protection-Sud (*le Monde* du 31 juillet), où il était employé, ont été inculpés de vol qualifié, complicité, non-dénonciation de crime, par M. Jean-François Roude, juge d'instruction au tribunal de Marseille.

Il s'agit de M. Michel Auvigné, vingt-six ans, ancien mercenaire, qui partageait l'appartement de M. Lionel Leroy, et de M. Jean-Louis Fabert, vingt-trois ans, ancien légionnaire, propriétaire de la voiture à bord de laquelle M. Lionel Leroy a pris la fuite. Les deux hommes, également employés de la société Protection-Sud, ont été écroués à la prison des Baumettes, à Marseille.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

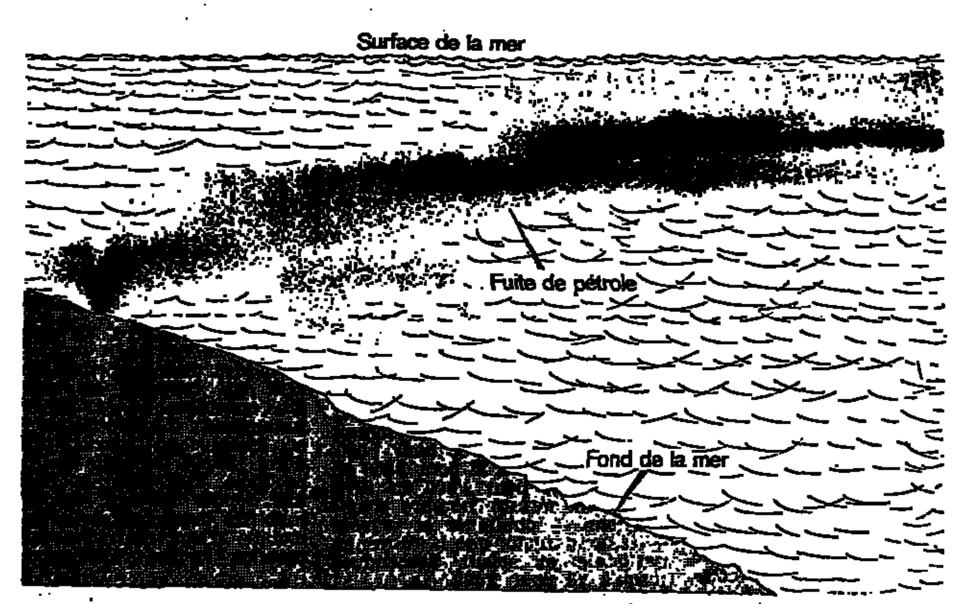
Dans le golfe du Mexique et dans la mer des Antilles

Deux cent mille tonnes de pétrole fuient naturellement chaque année

Les centaines de milliers de tonnes de pétrole jaillissant du puits d'Ixtoc One ne doivent pas faire oublier que des fuites de pétrole et de gaz se produisent depuis des millénaires dans les eaux et sur les côtes du golfe du Mexique, aussi bien que de la mer des Antilles. Ces fuites sont suffisamment connues pour que le département d'océanographie de la Texas Agriculture and Mechanics University ait entrepris une étude du phénomène en 1971, sous la direction du Dr Richard A. Geyer, et grâce à l'aide financière de quatorze compagnies pétrolières et du Sea Grant Program de la National Oceanic and Atmospheric Administration.

De telles fuites naturelles se produisent dans de nombreuses régions du monde, aussi bien en mer que sur les côtes et la terre ferme. Il est évidemment très difficile de les localiser et d'en évaluer le débit, surtout pour celles qui sont sous-marines. Selon les chiffres les plus couramment admis, 600 000 tonnes de pétrole seraient ainsi rejetées naturellement chaque année dans le milieu marin, dont 200 000 tonnes dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles. Pour le gaz, personne ne se risque à faire une évaluation quelconque.

EN huit ans, le *Gyre*, le navire de recherches de la Texas A. and M., et d'autres bateaux spécialisés ont parcouru des milliers de kilomètres dans le golfe du Mexique et dans la mer des Antilles. Ils y ont prélevé des milliers d'échantillons d'eau de mer (en surface, près de la surface et près du fond) et de sédiments marins ; ils ont établi des profils sismiques des couches géologiques les plus proches du fond de la mer. Un petit sous-marin de recherche, le *Diaphus*, a emmené deux hommes étudier directement les fonds marins jusqu'à la profondeur de 360 mètres. L'examen d'images transmises par des satellites et des reconnaissances des plages texanes ont complété ce programme de recherche.



Fuites de pétrole détectées par un profil sismique.

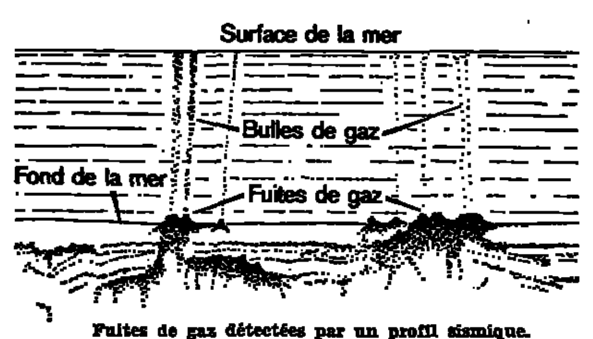
Les fuites naturelles de pétrole doivent se compter par dizaines de milliers sur la côte et dans les eaux du golfe du Mexique. On en a dénombré plus de six mille dans le seul Cerro-Azul, situé à environ 500 kilomètres au sud de la frontière américano-mexicaine. Elles sont aussi très nombreuses dans la lagune de Tamiahua (à quelque 75 kilomètres au sud de Tampico) et tout autour de celle-ci. Les spécialistes de la Texas A. and M. University, qui ont étudié la lagune, en donnent une description éloquente : « *Les 150 ou 200 premiers mètres de la zone étudiée consistent en une étendue de terre très basse mais émergée ressemblant à un parking macadamisé qui aurait très sérieusement besoin de réparations. Cette zone est prolongée sur environ 45 mètres de sol plat et sableux contenant encore plus de goudron. A 100 mètres du bord de la lagune, les bas-fonds présentent des caractéristiques plus comparables à celles d'une vasière normale. La végétation est clairsemée, mais on trouve suffisamment d'exemples prouvant que peuvent y pousser des plantes telles que herbes de marais salés et mangroves, pour rejeter l'idée que ces suintements de bitume sont responsables de l'absence de végétation partout ailleurs dans cette région.* »

Des fuites actives de pétrole et, encore plus, de gaz ont été trouvées sur le fond du golfe du Mexique. De même, des morceaux de goudron, petits et grands, ont été ramassés sur les plages du Texas depuis la frontière mexicaine jusqu'à la Louisiane. Ce goudron non plus n'empêche pas la vie : des organismes marins, de pleine eau ou de fond, ont parfois été trouvés sur les fragments de goudron collectés.

D'où vient tout le goudron échoué sur les plages ou flottant sur l'eau ? Sûrement pas seulement de la navigation ou des exploitations offshore actuelles. Après les Indiens de la région (voir l'encadré), les Espagnols ont utilisé, dès le seizième siècle, ces résidus de pétrole naturel pour calfater leurs navires et ils en trouvaient aussi bien sur la côte du continent (à l'est et à l'ouest du Mississippi) que dans la baie de La Havane. Au cours du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, on a fait des rapports sur le goudron échoué sur les plages et les nappes de pétrole flottant à la dérive. Au point que, dans les premières années du siècle, le Bureau hydrographique de La Nouvelle-Orléans demandait à tous les navires traversant le golfe du Mexique de remplir un formulaire sur ces nappes. De nombreux navires ont ainsi fait savoir qu'ils avaient vu des nappes très importantes, parfois longues de plus de 160 kilomètres et larges de plusieurs kilomètres. La plupart ont été repérées à l'ouest du delta du Mississippi et au nord du 26e parallèle.

Une carte du golfe du Mexique, publiée en 1954, montre trente localisations de pétrole en les attribuant à des fuites naturelles. A cette époque, en effet, on n'exploitait pratiquement pas de pétrole dans le golfe.

Un des buts du programme de recherches mené depuis 1971 par la Texas A. and M. University était d'analyser le goudron flottant et échoué afin d'en retrouver l'origine. Mais la composition chimique du pétrole est très complexe ; il subit des altérations physiques et chimiques très importantes dès qu'il est libéré dans la nature, et ces processus d'altération se poursuivent pendant des mois.



Fuites de gaz détectées par un profil sismique.

Les recherches sont donc longues et délicates. Néanmoins, selon les premiers résultats publiés par le département d'océanographie de la Texas A. and M. University, il semble que le goudron mou prélevé sur les plages serait issu d'un pétrole lourd brut pouvant sortir par une fuite naturelle. De même, les goudrons durs, denses, asphaltiques, échoués sur toutes les plages du golfe pourraient venir, eux-aussi, de suintements naturels.

Des études de courants ont aussi montré que du goudron issu de fuites naturelles situées au sud-ouest du golfe du Mexique pourrait aller s'échouer vers la fin de l'été sur les plages du sud du Texas.

Le petit sous-marin *Diaphus* est allé voir des fuites naturelles sous-marines de gaz repérées par profils sismiques. D'après les observations directes des passagers, les photos et les films, les poissons nagent au milieu des bulles de gaz montant vers la surface sans en sembler incommodés.

Comment expliquer ces fuites naturelles ? Il est évident qu'on doit les mettre en relation avec la richesse de la région en gisements d'hydrocarbures.

Le Cerro-Azul et la lagune de Tamiahua sont très proches des gisements sous-marins et de terre ferme d'Arende et de Faja-de-Oro. De même, les dragages et les carottages ont montré que le goudron (en boules ou non) est particulièrement abondant dans les sédiments superficiels qui recouvrent les Siegsbee Knolls. Dans un forage pratiqué dans les Siegsbee Knolls, *le Glomar-Challenger* a trouvé, en août 1968, sous 3 580 mètres de profondeur d'eau, des indices d'hydrocarbures, apportant ainsi la première preuve que des hydrocarbures pouvaient exister dans les bassins sédimentaires des mers profondes. Nul ne sait encore si les Siegsbee Knolls recèlent des gisements exploitables, mais on a aussi repéré des fuites importantes sur la côte nord de Cuba, où l'on ne connaît aucun gisement exploitable d'hydrocarbures.

Les fuites naturelles connues dans le monde proviennent presque toujours de formations sédimentaires, ce qui est normal, puisque les hydrocarbures se forment et se rassemblent dans les couches sédimentaires. Pour fuir, le pétrole ou le gaz doivent trouver un chemin jusqu'à la surface du sol (immergé ou émergé). Probablement profitent-ils de failles ou de fractures existantes. Peut-être aussi ceux qui sont présents dans des couches sédimentaires anciennes sont-ils poussés vers le haut sous l'effet de l'écrasement de celles-ci par le poids progressif résultant de l'empilement de couches sédimentaires plus récentes. C'est à cette hypothèse que l'on pense pour expliquer la présence des boules de goudron flottant dans le golfe du Mexique et dans le sud de la mer des Antilles.

De ses recherches, la Texas A. and M. University a tiré — quelques semaines avant l'accident d'Ixtoc One — une conclusion à la fois prudente et optimiste. « *En s'appuyant sur les résultats de ces études sur les fuites naturelles d'hydrocarbures, il est raisonnable de déclarer que l'introduction d'hydrocarbures dans un écosystème se poursuivant à faible débit pendant des milliers d'années n'a pas été nocive au milieu marin. Un écosystème modifié de cette façon peut continuer à être biologiquement actif et ne doit pas être considéré comme atteint irrémédiablement. En conséquence, les futures pollutions de la mer par les hydrocarbures semblent être un problème moins grave que celui qui pourrait être provoqué actuellement par d'autres substances inquiétantes.* »

YVONNE REBEYROL.

Noé, Moïse et les Karankawa...

LE pétrole suintant de fuites naturelles est connu depuis des millénaires et le bitume, résidu naturel de ce pétrole, a été utilisé depuis fort longtemps.

« *Fais-toi une arche de bois résineux. (...) Tu l'enduiras de bitume à l'intérieur et à l'extérieur* », dit Dieu à Noé (Genèse, VI, 14). Pour les constructeurs de la tour de Babel, « *les briques (...) servirent de pierre et le bitume (...) servit de mortier* » (Genèse, XI, 3). Moïse doit au bitume de ne pas avoir été noyé dans le Nil : sa mère « *lui trouva une caisse de papyrus (qu'elle) enduisit de bitume et de poix* » (Exode, II, 3).

Bien loin du Proche-Orient, les Indiens Karankawa, qui vivaient sur la côte du golfe du Mexique, tiraient parti, eux aussi, des fuites de pétrole : le goudron leur servait à imperméabiliser et à décorer leurs céramiques ainsi qu'à emmancher leurs flèches.

Mais les suintements naturels de pétrole ont aussi servi à des fins moins utilitaires : très probablement, ils ont été à l'origine du culte du feu largement pratiqué dans l'ancienne Perse. On imagine très bien, en effet, que les populations de la région aient été fascinées par les flammes perpétuelles (du pétrole naturel enflammé pour une raison quelconque) jaillissant du sol sans cause apparente.

Y. R.

Faute de moyens

La construction de l'accélérateur de Caen prend du retard

La construction du grand accélérateur national à ions lourds (GANIL), implanté près de Caen (Calvados), prend du retard. Contrairement aux prévisions initiales, il ne fournira pas son premier faisceau d'ions avant 1982. Situation d'autant plus gênante pour les physiciens français que, dans ce domaine de la physique, la concurrence s'annonce très vive, notamment de la part des Américains, qui réalisent à Oak-Ridge (Tennessee) une machine de performances équivalentes.

LES motivations de GANIL sont simples : ouvrir une nouvelle voie d'étude des noyaux atomiques.

Les physiciens y parviennent déjà en projetant sur les noyaux d'une cible d'autres noyaux ou particules auxquelles un accélérateur de particules a préalablement communiqué une énergie suffisante. Mais, si les expérimentateurs ont à leur disposition une large gamme de cibles, ils sont en revanche limités pour les projectiles qui sont d'autant plus faciles à animer qu'ils sont légers. Les réactions induites sont relativement plus aisées à interpréter dans ce cas.

La connaissance de ces phénomènes et les progrès techniques accomplis autorisent aujourd'hui l'emploi de noyaux plus lourds que l'on « épluche » d'une partie de leurs électrons (ions) pour les accélérer. Que résultera-t-il du choc des noyaux lourds cibles contre des noyaux lourds projectiles ? Nul ne le sait encore. Sans doute des réactions nucléaires et des états nucléaires nouveaux et, peut-être comme le suggère la théorie, des noyaux d'atomes super-lourds qui pourraient donner naissance à de nouveaux éléments chimiques.

De tels accélérateurs existent déjà ou sont en projet comme l'Unilac allemand de Darmstadt, le cyclotron soviétique de Doubna, la machine britannique de Daresbury et l'accélérateur d'Oak-Ridge. GANIL devrait être l'un des plus performants. L'énergie de ses ions devrait dépasser deux milliards d'électrons-volts, et l'intensité du faisceau devrait être comprise entre cent et mille milliards d'ions par seconde.

Pour ce projet déjà ancien, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) se sont associés. Son coût, quelque 300 millions de francs, l'avait, un temps, fait laisser au fond des tiroirs. Le plan de relance de l'économie de 1975, période pendant laquelle Michel d'Ornano, élu du Calvados, était ministre de l'industrie et de la recherche, allait l'en faire sortir. GANIL serait construit dans le Calvados, à Caen.

Ce choix était-il judicieux ? Pour Marc Lefort, professeur de physique nucléaire, chercheur au C.N.R.S. et directeur de GANIL, « *le maximum d'efficacité pour le minimum de frais impliquait de le construire entre Saclay et Orsay* », là où est rassemblé le meilleur environnement scientifique, technique et industriel. Le gouvernement avait fait le choix de la décentralisation, mais sans en donner les moyens. GANIL manqua d'hommes. Certains des techniciens espérés refusèrent de venir « s'enterrer » loin des grands centres de recherche.

« *On ne crée par un laboratoire comme une succursale de garage* », rappelle M. Lefort. Construire une telle machine dans un désert, et de ce point de vue la Basse-Normandie en était un, coûte cher, et le gouvernement n'a pas tenu compte de ce surcroît de dépenses. Pire, même : il a étiré trop fortement la distribution de ce crédit. En 1978, il n'accorda que 63 millions sur les 83 millions de francs prévus et, en 1979, il ne fut tenu compte ni de ce retard ni de l'inflation.

Certes, les instances locales (région, départements, villes) ont accepté de mettre la main à la poche : 21 millions de francs au début de l'opération pour le terrain et sa viabilisation ; 5 millions de francs, cet été, pour un bâtiment.

Mais cela ne suffit pas. Il a fallu découper les commandes en tranches, d'où un supplément de travail pour les mois à venir. Car les premiers éléments — des aimants énormes — commencent à arriver. Les chambres à vide sont en cours de fabrication ; usinées à Grenoble, elles devront venir par bateau en passant par Gibraltar. Les systèmes accélérateurs eux-mêmes vont être commandés. Pour rattraper le temps perdu, GANIL aura donc besoin de nombreux « constructeurs » et de crédits. Il ne peut plus se permettre d'en perdre, et les Américains devraient être prêts en 1984.

Tout dépend donc de l'enveloppe budgétaire qui sera accordée à GANIL en 1980. Ce n'est pas simplement une question de prestige, mais aussi de brevets aux possibles applications industrielles. Si GANIL arrive en retard, tout cet argent dépensé — car maintenant, si le point de non-retour est passé, il faudra bien aller jusqu'au bout — ne servira pas à grand-chose. Ce sera un nouveau Concorde ou une nouvelle Villette, pour reprendre l'expression des syndicats.

Pour la région non plus, la partie n'est pas gagnée. Les promoteurs de cette implantation lui ont fait miroiter un développement d'industries de pointe, la création de centres d'études. Caen rêvait d'être un nouveau Grenoble. Tous ses espoirs seront bien réduits si GANIL reste un centre isolé où chacun vient réaliser des expériences, préparées ailleurs, et dont les résultats seront analysés autre part. Or Saclay et Orsay, déjà inquiètes pour leur avenir, ne paraissent pas prêtes à se laisser dépouiller un peu plus. La politique gouvernementale de décentralisation de la recherche pourra-t-elle être menée vraiment à bien ?

THIERRY BRÉHIER.

EN TOUTE LOGIQUE

L'alunissage

Solution du problème n° 152

Ecrivons les équations dans un temps discontinu, où z_i est l'altitude, v_i est la vitesse et c_i est le freinage à chaque pas, g étant la gravité. On appellera y_i et u_i les références de la chute libre, où l'on ne freine jamais.

$$z_0 = y_0 = 500$$
$$v_0 = u_0 = -50$$
$$g = 5$$

Donc :

$$y_n = y_0 - nv_0 - \frac{n^2}{2} g$$
$$u_n = v_0 + ng$$

Comme

$$z_{i+1} = z_i - v_i - ½ (g - 2c_i)$$

et

$$v_{i+1} = v_i + g - 2c_i$$

on obtient, en ajoutant de proche en proche :

$$z_i = y_i + c_i + 3c_{i-1} + \dots + (2i-1) c_1$$
$$v_i = u_i - (2c_i + 2c_{i-1} + \dots + (2c_1))$$

Toucher le sol lunaire en douceur, c'est :

$$0 = y_n = 500 - 50n - 5 \frac{n^2}{2} + c_n + \dots + (2n - 1) c_1$$
$$0 = v_n = 50 + 5n - 2(c_n + \dots + c_1)$$

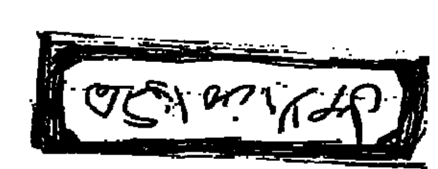
Les consommations de freinage étant entières, la première équation exige que n soit pair. Ajoutons donc la première équation à la seconde divisée par 2. Il se révèle que :

$$95 \frac{n}{2} + 5 \frac{n^2}{2} = \frac{n}{2} (95 + 5n)$$

est impair. Ainsi, n n'est pas divisible par 4. Puisque 8 coups sans freinage mènent à la catastrophe, n est au moins 8, c'est-à-dire 10, 14 ou plus. Or, la réserve de carburant ne permet pas d'aller jusqu'à 14 coups. Quelques tâtonnements supplémentaires conduisent à une solution en dix coups : pas de freinage aux 5 premiers coups et 10 unités à chacun des suivants.

PIERRE BERLOQUIN.

Nos lecteurs retrouveront cette rubrique de Pierre Berloquin au début du mois de septembre.



MÉDECINE

Dépenses de santé et hospitalisation privée

Le « Journal officiel » de ce mardi 31 juillet publie le décret majorant, conformément aux décisions du gouvernement, les cotisations de *Sécurité sociale*. Près d'une semaine après le conseil des ministres, au cours duquel ont été prises les mesures de « redressement », les réactions de ceux qu'intéresse, à des titres divers, le fonctionnement de la Sécurité sociale *sont encore nombreuses.*

Les organisations syndicales des médecins doivent être reçues, cette semaine, par M. Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale.

Nous publions ci-dessous le point de vue de M. Daniel Hébert, délégué général de l'Union hospitalière privée :

POINT DE VUE

Pour une collaboration avec le service public

par DANIEL HÉBERT

AU cours de sa conférence de *presse du 25 juillet, M. Jacques* Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a alerté l'opinion sur l'extrême gravité du déficit de la Sécurité *sociale* et proposé diverses mesures de freinage des dépenses.

L'Union hospitalière privée (U.H.P.), rencontrant le ministre, le 27 juillet, ainsi que M. Farge, secrétaire d'Etat *à la sécurité sociale, n'a pas manqué* de rappeler que les établissements hospitaliers privés ne pouvaient en aucun cas être tenus pour responsables de l'inflation des dépenses hospitalières, cause principale du déficit de la Sécurité sociale. Si, en effet, l'hospitalisation publique a vu ses dépenses croître de + 24,2 % en 1978, et au rythme de *+ 24,4 % pour les cinq premiers* mois de 1979, le taux d'accroissement des dépenses du secteur privé n'a jamais dépassé 12,12 %, chiffre atteint en 1978.

Ce taux mentionné par le « rapport provisoire » présenté par le ministre lui-même à la commission des comptes de la Sécurité sociale, le 27 juin 1979 (commission dont l'U.H.P. *fait partie), reste au-dessous du taux* d'accroissement du produit intérieur brut (PIB), dont M. Barrot lui-même veut faire le plafond des hausses des dépenses de la Sécurité sociale.

L'hospitalisation privée comprend et accepte les mesures annoncées par M. Barrot. Elle entend même s'y associer, et elle a rappelé aux ministres, le 27 juillet, que l'hospi*talisation privée pouvait contribuer* puissamment à l'action de maîtrise des coûts hospitaliers. Elle constitue, en effet, par rapport aux hôpitaux publics une référence possible à des dépenses considérablement amoindries.

De plus, l'U.H.P. a exposé à M. Barrot et à M. Farge un programme de mesures pouvant tendre à la diminution des déficits hospitaliers :

● REEQUILIBRAGE DES FONCTIONS

La participation des établissements de soins privés au service public hospitalier est un fait indiscutable : ils reçoivent des assurés sociaux à *des tarifs imposés par les pouvoirs* publics dans des conditions de contrôle technique et médical extrêmement rigoureuses. Cette participation devrait désormais être reconnue de droit. La procédure de concession de service public, réservée au secteur privé, devrait être étendue et généralisée. Cette extension devrait même tendre à la *reconnaissance d'une fonction offi*cielle de l'hospitalisation privée. Cela sans porter atteinte au caractère privé des établissements assolrait, san autre contrat que celui qui la lie à la Sécurité sociale, sa participation au service hospitalier du pays, sous l'arbitrage et le contrôle des pouvoirs publics. Ce rééquilibrage de fonction restaure*rait la vraie place de l'hospitalisa*tion privée aux côtés de l'hospitalisation publique dans la lutte contre la maladie.

● REEQUILIBRAGE DES MOYENS TECHNIQUES

Les programmes d'équipement des établissements des deux secteurs devraient être soumis aux mêmes règles d'autorisation et de réalisation et passer devant une même commission (à laquelle le secteur public échappe actuellement).

● REEQUILIBRAGE DES REGLES TARIFAIRES.

Le secteur public devrait désormais être soumis, comme le secteur privé, *à la règle du conventionne*ment avec la Sécurité sociale. Cela libérerait les caisses d'assurance-maladie d'une servitude : devoir accepter les prix des hôpitaux sans discussion. Les déficits d'exploitation éventuels ne devraient pas être épongés par les caisses mais bien par les collectivités responsables, ce qui les conduirait enfin à « gérer », *c'est-à-dire à faire attention à ne* pas engager, sauf cas exceptionnels dûment justifiés, des dépenses sans en prévoir la couverture.

Dans ce système unifié, que l'hospitalisation privée applique déjà, la *convention passée entre les établis*sements publics et privés et les caisses serait de droit, dans le respect des règles normatives de qualité et de sécurité. Les pouvoirs publics garantiraient cette conven*tion et en arbitreraient les conflits.*

Enfin, les comptes des centres hospitaliers publics seraient publiés chaque année au même titre que le *sont ceux des sociétés de commerce* gérant des cliniques.

Ces suggestions de l'U.H.P. à MM. Barrot et Farge montrent le très vif souci des établissements hospitaliers privés de contribuer, par le maintien de leur activité aux côtés des hôpitaux publics, à la réduction des dépenses de l'assurance-maladie. *Seul le principe d'émulation* que comporte cette coexistence permettra, en effet, de développer l'esprit *d'économie dont doivent désormais* s'étonner toutes les entreprises hospitalières, de quelque statut qu'elles soient.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

De la réforme de la Sécurité sociale à celle de la pratique médicale

Les mesures adoptées par le conseil des ministres, le 25 juillet, pour remédier au déficit de la Sécurité sociale — principalement par un relèvement de 1 %, pendant dix-huit mois, de la part salariale — sont accueillies avec résignation par la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire. Dans *LA VIE FRANÇAISE*, Gilles Gaetner constate : « *Une fois de plus, le gouvernement s'est refusé à trancher dans le vif, autrement dit, à poser le problème de la Sécurité sociale en termes de choix de société. Pourra-t-il longtemps retarder l'échéance ?* (...) *En fait, le gouvernement, et surtout le président de la République, fidèle à sa ligne de conduite fixée depuis mai 1974, a joué la carte de la dédramatisation. Une carte qui, tout compte fait, lui réussit assez bien.* »

Pourtant, note Jean Matouk dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *l'opinion avait été abondamment préparée : depuis plusieurs semaines, la presse financière, les chaînes périphériques et la télévision s'étaient livrées à une campagne de propagande particulièrement intense pour faire admettre aux Français qu'ils dépensaient trop pour leur santé. Au point qu'on s'attendait au pire, par exemple à une réduction des prestations versées. La démobilisation estivale aidant, les remous sociaux auraient été limités.* » Il ajoute : « *Ce n'est sans doute que partie remise car* (les) *simples mesures de trésorerie* (adoptées par le gouvernement) *se révéleront rapidement insuffisantes* ».

Ces mesures comprennent, outre le relèvement temporaire de la cotisation salariale, une contribution budgétaire de 2 à 4 milliards de francs et le blocage des honoraires médicaux, ceux-ci, de même que les dépenses pharmaceutiques et les coûts d'hospitalisation, ne devant pas progresser à un rythme supérieur à celui de la P.I.B. « *Deux soucis paraissent avoir inspiré ce train de mesures* », écrit André Lesueur dans *VALEURS ACTUELLES*. « *Certes*, note-t-il, *l'indexation des dépenses médicales sur la production intérieure brute est une timide esquisse de réponse à l'inexorable progression du buget de santé. Mais le recours à l'augmentation des cotisations, recette maintes fois usitée (y compris au début de cette année), pour résorber provisoirement le déficit, traduit le refus d'engager la réforme de fond du système.* »

Albert Dupuis estime cependant, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F., que « *de multiples possibilités existent d'être offensifs dans ce domaine, en partant des besoins, en luttant pour toute conquête démocratique ; cela suppose d'une part un effort intense de déculpabilisation de la population, d'autre part de donner un contenu de classe maximal à ces questions, les sortir de leur ghetto pseudo-scientifique où voudraient les voir rester enfermées les technocrates de tous bords : ce qui est décisif, ce n'est pas le déficit, ou de savoir si le régime général aide trop les agriculteurs, c'est de savoir comment les besoins sont couverts, et qui paie.* »

« *Il faut nous préparer à refuser de payer* », affirme Arlette Laguiller dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), car « *les comptes qu'on nous présente sont des comptes truqués* ». Elle explique : « *Si la Sécurité sociale est en déficit, c'est qu'elle doit supporter des charges qui, normalement, ne lui incombent nullement. C'est elle qui finance la formation des médecins et qui fournit une part importante des revenus des professeurs de médecine. C'est elle qui supporte les frais de financement et d'équipement des hôpitaux. Toutes choses qui, normalement, devraient relever du budget de l'Etat. Sans oublier les milliards de cotisations perçues par les patrons et qui n'ont pas été reversés à la Sécurité sociale.* »

André Chambraud note, dans *LE POINT*, que « *toute décision de fond* [quant à une réforme de la Sécurité sociale] *est renvoyée au prochain septennat* ». « *En attendant*, écrit-il, *on espère que les problèmes et les mentalités mûriront de concert. Une vieille méthode qui, malgré les apparences, n'est pas toujours sage. En matière de Sécurité sociale, tant d'atermoiements accumulés auront coûté aux salariés une baisse de près de 3 % de leur salaire direct en moins de neuf mois. Curieusement, ce chiffre a été peu remarqué. A lui seul, il explique pourtant l'objectif réel que poursuit le gouvernement : équilibrer la Sécurité sociale, certes, mais surtout, comme l'avait déjà laissé entendre Raymond Barre, réduire le pouvoir d'achat des Français à partir de la rentrée.* »

Il ajoute : « *Si la France traversait une crise économique classique, les recettes — éprouvées — de sa politique de déflation feraient peut-être merveille, mais Barre lui-même le reconnaît : il s'agit de tout autre chose. Et l'assainissement financier auquel il s'acharne reste sans perspective parce qu'il ne l'accompagne pas d'une politique de redéploiement industriel et humain.* »

De quelque manière qu'il doive être réparti, le coût des prestations sociales augmente. « *Ces dépenses progressent au rythme effarant de 17 % par an, en moyenne, depuis 1970, soit beaucoup plus vite que le produit intérieur brut*, écrit Michel Jacques dans *L'EXPRESS*. *Celles de l'assurance-maladie, surtout, inquiètent : 20 % d'augmentation en un an, 24 % pour l'hospitalisation publique. C'est un phénomène qui, dans une large mesure, reflète les progrès réalisés dans le domaine des soins de santé, la modernisation de l'équipement hospitalier intervenue depuis une quinzaine d'années. Et que l'on constate dans tous les pays industrialisés, comme l'a souligné un récent rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts. Il n'en est pas moins insupportable, dans une période de faiblesse de l'économie et de lutte contre l'inflation. D'où la volonté gouvernementale de briser cette tendance.* »

Cette volonté se traduit notamment par le blocage des honoraires médicaux. Henri Gibier note à ce propos, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* : « *Pour les médecins, c'est peut-être la fin d'une époque. Celle des actes abondants, des prescriptions généreuses et des honoraires confortables. Leur nombre, qui est satisfaisant pour les besoins actuels, passera de 100 000, en 1979, à 150 000, en 1985. Leur pouvoir d'achat va donc se trouver très menacé par le « bouclage » élaboré par le gouvernement.* »

Que les médecins doivent avoir un niveau de vie élevé, le professeur Jean-Paul Escande ne le conteste pas. Mais il critique dans *PARIS-MATCH* le paiement « à l'acte » (qui concerne un tiers des médecins, un autre tiers étant rémunéré « à la fonction » et le derniers tiers selon un mode mixte) et il met en cause plus généralement le système de santé et l'idéologie qui le sous-tend. Il écrit :

« *On se conduit comme si l'on pouvait guérir toujours, par la science et les techniques modernes qui s'appuient sur elle, tous les consultants qui se présentent. Et le secret des maux de la médecine moderne et du déficit de la Sécurité sociale repose tout entier là* (...).

» *Les responsables au premier chef sont les médecins. Ils croient à la science. Emportés de 1930 à 1955 par l'exaltation des victoires qui s'accumulaient grâce à la science, ils ont annoncé pour demain des victoires plus prestigieuses encore. Elles tardent à venir, mais elles viendront sûrement. Alors, pour que l'enthousiasme ne retombe pas, pour que le rêve ne prenne pas fin, on cède au vertige qui fait demander « pour voir » des listes impressionnantes d'examens pourtant, à l'évidence, inutiles ; qui fait prescrire « pour voir » des tonnes de médicaments auxquels on ne croit pourtant guère. En agissant ainsi, les médecins engagent des dépenses publiques considérables. Ce n'est que depuis peu qu'ils s'en soucient. Et encore.* »

Substituer à la croyance en la médecine une notion de ses limites, fort bien. Encore faut-il que ces limites soient les mêmes pour tous. — P. J.

Les risques de l'accouchement « naturel »

par le professeur ÉMILE PAPIERNIK (*)

Les événements récents ont montré à quel point les usagers des maternités étaient devenus exigeants quant à la sécurité de la naissance. Il est devenu scandaleux qu'un enfant « programmé », voulu, *choisi, soit soumis* à un risque mortel. Cette évolution récente s'inscrit dans une double perspective : celle de la sécurité, exigée comme un droit ; celle de la demande de type « éco*logique* », demande — parallèle à la première — d'un accouchement « naturel ».

Essayons pourtant de nous souvenir de ce que pouvait représenter l'accouchement « naturel », sans intervention médicale. Certes, la naissance d'un enfant est un processus de la nature. Mais il *ne faut pas oublier que celle-ci*, précisément, n'hésite pas devant un certain gaspillage qui, ici, se chiffre en vies humaines et en infirmités.

Pour autant que l'on puisse évaluer les conséquences des accouchements sans intervention médicale, on peut estimer qu'ils entraînent quelque cent morts d'enfants pour mille naissances (les morts « périnatales », qui surviennent entre le sixième mois de la grossesse et le sixième jour de la vie). Dans de nombreux pays sous-médicalisés, ces chiffres sont encore observés : ils sont parfois même supérieurs lorsque des pratiques traditionnelles ajoutent aux *dommages naturels des risques* infectieux accrus, comme le tétanos ombilical par exemple.

Il faut se souvenir que, en 1950, la mortalité périnatale atteignait encore, en France, 50 pour 1 000. Elle est tombée à 23 pour 1 000 en 1968, et 15,7 pour 1 000 en 1977, quoiqu'un certain nombre d'institutions — publiques et privées — fassent mieux que la moyenne nationale et *soient descendues* jusqu'à 10 pour 1 000.

La mortalité maternelle « naturelle », lors d'une naissance, quoi*que bien souvent passée sous si*lence, s'est traduite jusqu'au siècle dernier par de véritables hécatombes. Elle reste massive dans le tiers-monde, et n'a chuté dans les pays développés que grâce à la médicalisation et à un effort considérable d'équipement, d'une par, de prévention, d'autre part.

Aujourd'hui encore, de quoi meurent les enfants qui ne sont pas sauvés par nos efforts techniques ? Ils meurent avant tout de malformations congénitales incompatibles avec la vie (5 %), ils meurent de complications rares de la grossesse ou de l'accouchement qui sont d'une gravité inaccessible à nos techniques ou d'une *soudaineté qui nous interdit d'in*tervenir, comme le décollement placentaire. Ils meurent encore d'infection prénatale, infection *intra-amniotique se manifestant* avant la naissance, pendant l'accouchement ou juste après. Ils meurent enfin d'une prématurité *que nous n'avons pas su prévoir* et empêcher, de retards de la croissance intra-utérine, de complications liées à une circulaire du cordon... (1).

Combattre la prématurité

La prématurité en particulier, c'est-à-dire la naissance avant huit mois de grossesse pourrait être encore bien davantage combattue : l'information des femmes sur ce point, comme celle des médecins, reste insuffisante, alors que des facteurs purement sociaux, comme la pénibilité du travail des femmes enceintes, sont un élément décisif. Certains morts *in utero* pourraient être évitées par une surveillance plus serrée, des femmes les moins favorisées notamment. Car une part notable de ces accidents est liée aux conditions de vie et de travail.

C'est pour réduire ces accidents *que de nombreux pays développés* (Scandinavie, Europe de l'Est) ont offert aux femmes enceintes un arrêt de travail à six mois au *lieu de sept mois et demi* de grossesse, ce qui est la règle aujourd'hui en France. Les modalités de cet arrêt peuvent être discutées en *fonction* des nécessités exprimées par les femmes et de leurs relations avec leurs employeurs.

Une autre formule de prise en charge des grossesses difficiles, et qui s'est révélée efficace dans notre expérience, est la mise à la disposition des femmes enceintes, de sages-femmes allant leur rendre visite à domicile, ce qui permet une nette réduction des besoins *d'hospitalisation en cas de me*nace d'accouchement prématuré par exemple.

A terme, quel est l'objectif *recherché par l'obstétrique mo*derne ? Réduire encore les risques pour la femme. Il ne faut pas oublier qu'il existe encore des *morts maternelles par embolies* pulmonaires, par troubles graves de la coagulation révélés à l'occasion de grandes hémorragies. Il faut encore procéder à des anesthésies en urgence. Il reste encore des infections graves, des maladies — cardiaques ou autres — compliquées par une grossesse. 10 % des accouchements ont lieu alors qu'une infection intra-utérine affecte la mère.

Pour ce qui concerne les enfants, le but majeur à atteindre est de réduire, certes, la mortalité, mais aussi le nombre des nouveau-nés atteints d'arriération mentale ou d'infirmités neurologiques qui ont pu être la conséquence d'un ac*couchement difficile ou d'une* grossesse pathologique laissés à leur évolution naturelle.

Prolonger l'effort

Si l'on considère, en outre, ce *secteur de santé en termes éco*nomiques, c'est l'infirmité de l'enfant qui entraîne les coûts les plus considérables, car elle oblige, notamment, à une prise en charge en institution. Il existe aujourd'hui 153 000 lits pour des cas de ce type. Or, pour la première fois depuis dix ans, ces lits ne sont pas tous occupés, ce qui témoigne d'une réduction des demandes, reflet lointain de la réduction des accidents de la naissance.

Cette part des résultats du *tra*vail des maternités (32 000 lits en tout, en secteur public et privé) doit être intégrée dans une analyse du coût de l'hospitalisation. Si nous rappelons ces faits, c'est que nous craignons qu'une réduction des crédits hospitaliers, dans le domaine de la maternité, ne nuise à la réduction des coûts de l'arriération mentale. Il conviendrait peut-être de mieux équiper les lieux d'accouchements et de réduire les lits en institution...

Il ne faudrait cependant pas croire que notre effort de développement technique nous ait laissés indifférents à ce quelque *chose qui s'est exprimé en re*vendication écologique ou de retour à la nature. L'effort de reconsidération du nouveau-né comme un être à respecter nous a incontestablement apporté. Même si nous pensons que le respect du nouveau-né passe avant tout par le respect de sa vie et de son intégrité physique, la parole poétique de Leboyer a changé quelque chose dans l'ambiance des salles de travail. L'établissement d'une meilleure relation affective entre la mère et le nouveau-né est aujourd'hui l'un de nos buts principaux. L'entrée du père en salle d'accouchement et le retour à l'allaitement maternel *vont dans le même sens*.

La sécurité de la naissance a changé, l'ambiance des salles de travail s'est *modifiée*. Nous estimons ce résultat encore globalement insuffisant en France, tout particulièrement pour les femmes défavorisées. Il ne faudrait pas abandonner maintenant la politique d'équipement des maternités, ni l'effort social en faveur des femmes enceintes. Ces deux politiques coordonnées sont les seules voies de la réduction du nombre des arriérations mentales, des in*firmités cérébrales et de leur* coût — économique certes, mais humain surtout — pour la nation.

(*) Chef du service de maternité à l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart).

(1) Entourant le cou de l'enfant, le cordon ombilical peut, dans certains cas, l'étrangler. - N.D.L.R.

ÉDUCATION

APRÈS UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE

Les présidents d'université se déclarent moins inquiets de la réforme des carrières

« *Le point de vue des établissements universitaires pourra se faire entendre lors du recrutement des enseignants* », a déclaré M. Jean Dry, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, au *terme d'un déjeuner qui a réuni, lundi* 30 juillet à Matignon, autour du premier ministre, des membres de la commission permanente des présidents et Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités. Au moment où le Conseil d'Etat examine les projets de décrets préparés par Mme Saunier-Séïté modifiant les carrières des universitaires, les présidents ont obtenu satisfaction sur leur revendication principale.

Il y a un mois, les présidents d'université avaient répondu par « une réaction très vive » aux *projets de textes réformant les* carrières universitaires (*le Monde* daté 1er-2 juillet). Ils protestaient essentiellement contre un des trois décrets en projet concernant la nomination des maîtres assistants et des professeurs. Ce texte prévoit que la nomination des enseignants sur des postes déclarés vacants est faite par le ministre sur proposition de la section du conseil supérieur des corps universitaires (qui remplace le comité consultatif des universités : C.C.U.).

Les présidents d'université estimaient que cette procédure pouvait permettre d'imposer à une université un enseignant dont elle ne voulait pas. Ils regrettaient que, dans le projet, la place du conseil restreint de l'université ne soit pas rappelée.

L'entrevue avec le premier ministre a donc permis aux présidents d'obtenir l'assurance que les établissements pourront donner leur avis sur la nomination des enseignants. « *Nous sommes moins alarmés qu'à la fin du mois de juin* », a expliqué, avec le sourire, M. Jean Dry, sans préciser si d'autres points de ces décrets, comme la suppression des listes d'aptitude, avaient été abordés.

Les présidents ont fait part au premier ministre des difficultés qu'ils rencontraient pour la gestion de leur établissement.

De nouvelles rencontres ont *été prévues. Avant le mois d'octobre*, M. Barre recevra les présidents d'université en compagnie de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et de M. Robert Galley, ministre de la coopération, pour étudier la coopération des universités françaises avec l'étranger. En novembre, le premier ministre invitera des responsables de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) pour discuter les problèmes posés par la « carte » universitaire et les *habilitations* de diplômes, en liaison avec l'environnement régional.

LES ADMISSIBLES AU CAPES DE MUSIQUE DEVRONT SE REPRÉSENTER A L'ORAL

Les épreuves orales de la session 1979 du CAPES d'éducation *musicale et* de chant choral viennent d'être annulées par le ministère de l'éducation. Une erreur dans la prise en compte par le jury des résultats des épreuves écrites de ce concours est à l'origine de cette annulation. Cette décision ne met pas en cause les résultats obtenus par les candidats déjà déclarés admissibles le 7 juin, mais entraîne l'admissibilité *supplémentaire* de quelques candidats qui avaient été éliminés.

L'ensemble des admissibles se présenteront donc aux épreuves orales à partir du 24 septembre 1979. Le CAPES étant un concours, le ministère de l'éducation devait offrir les mêmes chances à tous les candidats reçus aux épreuves écrites.

LE SERVICE HEBDOMADAIRE DES MAITRES AUXILIAIRES ENSEIGNANT DANS LES COLLÈGES EST ALLONGÉ

Une *circulaire publiée au Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 26 juillet fixe les nouveaux services hebdomadaires des *maîtres auxiliaires* en fonction dans les collèges. A partir du mois de septembre, le service hebdomadaire dû par ces enseignants « *sera uniformément de vingt et une heures, comme pour les professeurs d'enseignement général de collège* ». Jusqu'à présent, le service hebdomadaire d'un certain nombre de maîtres auxiliaires était *de dix-huit heures*.

Cette disposition ne s'applique pas aux maîtres auxiliaires exerçant dans les lycées et les lycées d'enseignement professionnel (LEP).

Le Monde

culture

Festivals

A AVIGNON

Twyla Tharp ou la danse en baskets

A partir du 1er août, Twyla Tharp et sa compagnie prennent possession de la cour d'honneur du Palais des papes, pour y présenter, pendant une semaine, deux programmes en alternance.

Twyla Tharp est actuellement la personnalité de la danse la plus populaire aux Etats-Unis. Réussite à l'américaine : des années d'efforts, de pauvreté et puis l'éclatement brutal, total. Lorsqu'en 1971, Twyla Tharp vint à Paris, invitée au Festival d'automne, elle faisait partie des jeunes chorégraphes d'avant-garde intéressés par un art minimal et par des recherches sur l'utilisation de l'espace, le temps, l'environnement. Sa pièce, la Fugue, *dansée en chaussures, sans musique, à la galerie de la Cité universitaire, n'eut pas de succès.*

Aujourd'hui, à trente-quatre ans, elle est devenue une star. Elle a créé pour le Joffrey Ballet, pour Baryshnikov et l'American Ballet Theatre, mais aussi pour le champion de patinage artistique John Curry. Elle a conçu des « shows » pour la télévision, et récemment la chorégraphie du film Hair.

En quelques années, elle a complètement changé de manière et adopté un nouveau style, accessible au public, mélange d'intensité et de détachement, de concentration et d'abandon, surnommé le « Tharp ».

Depuis trois semaines, Twyla Tharp séjourne à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où elle entraîne une vingtaine de stagiaires français. Elle arrive en survêtement jaune poussin et jambières de laine grise. C'est une petite personne trépidante, un peu sèche, les yeux vifs derrière des lunettes d'été. Profil spirituel, nez impertinent, très « funny girl », mais on la devine facilement irritable.

L'entraînement commence par une suite de mouvements d'assouplissement des épaules, du tronc, des hanches, des flexions accélérées, des rotations du bassin. La danse chez Twyla Tharp en appelle à tout le corps ; elle réclame force et fluidité, le sens de l'accélération et des changements de rythme, une autonomie de chaque muscle, une dislocation complète des membres. Un jeu de jambes, de pieds, extrêmement vif. Rien à voir avec les gestes fortuits à la Cunningham ou les improvisations à la Nikolais.

Ici, on danse en baskets, on jerke, on twiste. Groupés derrière le professeur, les élèves éperdus courent en désordre, comme poursuivis par un essaim de guêpes. Les enchaînements se succèdent, rapides, avec des ruptures d'équilibre, des glissades vertigineuses, des sauts de carpes et tous ces petits déplacements à vide, que Twyla Tharp appelle les petits riens, mais qui donnent du « pep » à sa danse.

Une part de drame

« Le plus dur pour eux, *explique-t-elle,* c'est d'apprendre le « timing ». Ils s'attardent à analyser au lieu de se jeter à l'eau. L'entraînement que je leur propose est approprié à l'exécution de mes chorégraphies. Les exercices d'échauffement sont conçus comme ceux des sportifs. Mais le matin, il y a aussi un cours de danse classique. C'est indispensable, pour la qualité de la danse. La formation classique est comme une quintessence des possibilités de mouvements : une arabesque, un grand jeté, un piqué, sont plus propres, plus nets avec cette technique. Mais je prends mon bien partout où je le trouve. Si la danse classique est née ici, la danse moderne est américaine.

» Enfant, j'ai pratiqué tous les genres : le ballet mais aussi les claquettes, la danse acrobatique. En même temps, ma mère me faisait apprendre le violon et le piano. Plus tard, j'ai travaillé les méthodes de Graham, de Hawkins, de Nikolaïs, de Cunningham. Puis je suis entrée dans la troupe de Paul Taylor. Ensuite, j'ai créé mon propre groupe de quatre danseuses, on m'a fait alors une réputation de féministe ; j'étais surtout désargentée. Quand les choses se sont arrangées plus tard, j'ai pu aussi engager des garçons. Aujourd'hui, nous sommes douze.

» Je ne me situe pas par rapport aux autres chorégraphes ; je dis ce que j'ai à dire, des choses simples de la vie quotidienne. Il y a, je crois, dans mes ballets, une part de drame, du théâtre. J'admire Cunningham. J'ai travaillé trois ans chez lui, mais je le trouve trop abstrait. Etant Américaine, je me suis inspirée des musiques populaires ou du jazz. Les ouvrages que je présente à Avignon sont construits à partir de musiques de Fats Waller, Willy le Lion, Jelly Roll Morton, de la folk music des Etats de l'Ouest, du rock et même du disco.

» Seulement, ces danses pop doivent être mises en situation, transposées dans des ballets de structures complexes. Elles semblent décontractées, aisées, mais réclament en fait une virtuosité, de la précision. Rien n'est improvisé ; tout est compté. Mon ballet, intitulé *la Fugue,* est une fugue au vrai sens du terme, avec canons et contrepoint.

» Mon art évolue de manière assez imprévisible. Les circonstances y sont pour beaucoup. Par exemple, mon travail pour le Joffrey Ballet, puis pour l'American Ballet Theatre, qui sont de grandes troupes classiques, a été déterminant.

» De même, Baryshnikov a élargi mes possibilités. Mais j'admire surtout Balanchine, qui a su, en partant de la technique admirable mais figée du Kirov, s'adapter à la mentalité américaine pour créer une danse absolument neuve, vivante, inventive et simple pourtant. Une leçon de rigueur à ne jamais oublier.

» Maintenant, je ne tiens guère à travailler pour d'autres compagnies, car je suis prise par le temps. On m'a demandé une création pour l'Opéra de Paris, mais il faut une troupe soudée. L'Opéra a certainement de bons danseurs, mais pas cette homogénéité de style nécessaire. »

MARCELLE MICHEL.

« LA FLUTE ENCHANTÉE » A SALZBOURG

Les belles orchestrations de Jean-Pierre Ponnelle

Dans un spectacle aussi charmant que malheureux (car il devait entraîner sa brouille avec Karajan et Salzbourg), Giorgio Strehler avait joué il y a cinq ans le jeu de l'Egypte (*le Monde* du 31 juillet 1974). Jean-Pierre Ponnelle pour sa mise en scène de *la Flûte enchantée* de l'an passé, reprise ce dimanche, joue le jeu maçonnique à l'époque de Mozart : Sarastro et les frères maçons sont en jaquette noire sous un manteau blanc avec perruque dix-huitième siècle et de même les trois Enfants avec des chemises à jabot ; la Reine de la Nuit et les trois Dames ont de somptueuses robes de cérémonie noires ou violettes ; le nègre Monostatos est en livrée blanche et la foule en gais vêtements de manants ; sous les plumes de Papageno, on devine le costume tyrolien ; seul Tamino a une tenue de prince voyageur plus fantaisiste et Pamina une ample veste orientale sur une robe blanche.

Tout est en place pour une cérémonie maçonnique très distinguée, ainsi qu'il convient à Salzbourg, à laquelle s'ajoute une présentation scénique d'une grande beauté et une multitude de gags qui renchérissent sur ceux, nombreux, de Schikaneder — l'auteur du livret, — car on sait ici qu'il faut toujours ajouter de la crème fouettée à ses gâteaux.

Le Felsenreitschule (Manège aux rochers) ouvert au vent et à la nuit, se prête excellemment à la féerie, avec sa vaste carrière recouverte d'un terrain vague qui est en réalité une vaste boîte à malices, où se promènent les arbres, où montent et descendent les pyramides, les temples, le divan de Pamina, les repas et le petit théâtre personnel de Papageno représentant son bon pays salzbourgeois, qui lui suffit comme univers ; mais c'est surtout un lieu sauvage, accidenté, « naturel », qui rend plus sensible le déroulement des rudes épreuves de Tamino et de Papageno que dans quelque décor ou quelque salle que ce soit.

Au fond, dans le roc abrupt, les trois rangs de galeries jouent un rôle essentiel : on y voit même ramper le serpent le plus long que Tamino ait jamais vu ; les trois Dames et les trois Enfants y élisent parfois domicile ; mais surtout c'est là que se joue le combat philosophique de la vérité et de l'erreur, des ténèbres et de la lumière ; la gigantesque nébuleuse étoilée au milieu de laquelle la Reine de la Nuit prêche la haine cède la place à un superbe embrasement : les mille rayons cuivrés du soleil central éclatent derrière les arcades de pierre comme de grands rayons de miel et donnent une profonde majesté aux conciliabules maçonniques et au triomphe de Tamino.

Jean-Pierre Ponnelle a orchestré ce lieu avec de magnifiques éclairages (telles les ombres gigantesques que projettent sur la muraille les lances des gardes de l'admirable choral des épreuves), qui donnent tour à tour un caractère d'intimité ou d'immensité à la succession des scènes, dont l'enchaînement est ainsi souple et rapide, et sa direction d'acteurs est sobre et admirable, alliant sans rupture la pompe, le naturel, le familier et le burlesque.

Un quatuor céleste

On n'a que des éloges à faire des chanteurs : Martti Talvela, le Sarastro sobre, sévère mais paternel, qu'on imagine, avec sa voix de foudre pétrifiée ; Edita Gruberova, une Reine de la Nuit dont la voix lance de fantastiques éclairs d'acier ; les trois Dames, aux timbres délicieusement accordés (Rachel Yakar, Trudeliese Schmidt, Ingrid Mayer) ; le beau « Sprecher » de José Van Dam ; le Monostatos bondissant et drôlatique d'Horst Hiestermann ; Peter Weber en prêtre initiateur altier ; les chœurs superbes de l'Opéra de Vienne, dirigés par Walter Hagen-Groll.

Christian Boesch semble né pour jouer Papageno, grand enfant colérique et bon cœur, passant du rire à la terreur, sans cesse en mouvement, jamais vulgaire, avec une voix légère et pleine, bourdonnante des pensées qui s'entrechoquent dans sa pauvre tête. Surtout, le couple princier survole la représentation : Eric Tappy n'a jamais eu une voix plus ferme, plus dorée, un jeu plus noble et fervent ; il est le chevalier en quête de vérité, prêt à affronter les épreuves les plus rudes au prix même de son amour, tandis qu'Ileana Cotrubas, avec sa voix ourlée de charme et de mystère, mouvementée par une brise légère, rend sensibles la fragilité, la tendresse, l'effroi de cette jeune fille écartelée et perdue dans un univers où même celui auquel elle se confie semble la repousser. Comme Mozart l'eût aimée ainsi et surtout lorsque sa voix se mêle avec celle des trois Enfants exquis du Tölzer Knabenchor en un quatuor céleste !

D'où vient pourtant que l'on ne soit pas entièrement conquis par ce spectacle délicieux ? De ce que, malgré Tappy et Cotrubas, on reste dans l'imagé, avec à l'horizon la noble aventure maçonnique style dix-huitième siècle qui n'apparaît plus que comme un rituel auquel il est difficile aujourd'hui d'adhérer. Or, cette distanciation ne correspond nullement aux aspirations vibrantes de Mozart. C'est cet esprit qui fait défaut à une représentation un peu stérilisée, comme c'est lui qui rendait émouvantes, malgré leurs imperfections les représentations de l'Opéra Studio qui ont suscité tant de ferveur, parce que Louis Erlo et ses jeunes chanteurs avaient su retrouver chez Mozart cette foi de la jeunesse en un monde structuré par l'amour et la vérité.

Dans l'Orchestre philharmonique de Vienne et la direction de James Levine, on n'a guère perçu non plus, sinon peut-être pour l'ouverture, ce frisson d'enthousiasme par-delà une perfection pure et mélodieuse, cet au-delà des sons sans quoi Mozart n'est pas tout à fait lui-même.

JACQUES LONCHAMPT.

Prochaines représentations : les 7, 19, 24 et 27 août.

La Verne des Maures

(Suite de la première page.)

On n'en sait pas grand-chose. Qui l'a faite ? Des mains de bâtisseurs fervents ou bien des maçons de métier ? De qui sont ces voûtes dont le système est quasi inconnu ici, ni romanes ni gothiques ? De qui ces motifs marmoréens qui encadrent les portes, les fenêtres, les arcades, avec une rigoureuse perfection décorative de la Renaissance ? Et de quand ? Ici, l'espace d'une église du douzième siècle, dont ne subsistent que les murs et la naissance des soutènements d'ogives. Fut-elle détruite ? Ou ne fut-elle jamais achevée ? Le temps est passé sur la chartreuse et l'a enveloppée d'obscurité, et c'est peut-être mieux ainsi. Elle n'en est que plus fascinante, cette forteresse de la religion, ouverte de partout, mais où on accède par un portail que domine une vierge sans tête, décapitée sans doute par quelque amateur d'antiquités, dans sa niche de serpentine des Maures.

La terre rouge et le marbre vert

On n'entre que par là. Haute et lourde porte. Vaste porche, qui ouvre sur une cour bordée de bâtiments, dont l'architecture rappelle la Provence. C'est l'hostellerie à laquelle ont accès les hôtes, avec sa cuisine au grand âtre, et sa « souillarde » ! Au-delà, un autre porche défend le monde particulier des moines. Un univers fermé, un microcosme, dans le cosmos vert des Maures.

Ici, le petit cloître, le déambulatoire, aujourd'hui tout démantibulé par des vandales, dans lequel Maupassant voyait un *« sinistre marchoir de moines »*. Plus loin, le grand cloître, le long duquel, à droite, sont alignées les maisons où vivaient les moines. A l'autre extrémité, une tour de guet et autour, les Maures, le massif abrupt qui défendait la chartreuse et la rendait inaccessible.

Le reste de la construction est en pierres jointoyées d'argile, livrant au regard ses structures d'assemblage, ici délabrées, là en cours de restauration. Autrefois, la Chartreuse, s'il faut en croire une estampe ancienne, était toute blanche, avec des arêtes soulignées par le vert de la serpentine. Il en reste heureusement dans ses arcs d'ogive, ses colonnades d'encadrement des portes, ses linteaux sculptés de motifs décoratifs, tout droit venus du dix-septième siècle renaissant italien et français. La serpentine est un marbre vert foncé semblable à la végétation environnante, tiré de la région même, près de la Môle. La terre rouge et le marbre vert, tout vient des Maures. La Verne est un morceau des Maures, aussi sombre, aussi sévère, aussi prenant.

La révolution de 1789 détruisit la chartreuse, qui fut vendue. Deux familles se partagèrent la dépouille de pierre, qui fut transformée en ferme d'élevage, où les chèvres, par centaines, broutaient au pied des cyprès séculaires — ceux-là préservés — et faisaient rouler les pierres de ses murs mis à vif. Maupassant y vit les pâtres et l'herbe haute des cloîtres, qui n'est plus.

Durant sa longue histoire, depuis le douzième siècle, l'incendie a ravagé la chartreuse à plusieurs reprises. Au siècle dernier, elle fut abandonnée, sa bibliothèque dispersée, avec le manuscrit historique où fut consignée son histoire, et qui dort aujourd'hui au fond de quelque bibliothèque particulière, anonyme et oublié.

Les poètes venaient à la Verne y quérir du rêve, et les amateurs de vieilles pierres des morceaux de serpentine taillée, qui ont dû longtemps alimenter les boutiques d'antiquaires de la région ou d'ailleurs, et même servir de pierre de construction alentour. Dans cette rigoureuse sculpture, beaucoup croient reconnaître la main de Puget, notamment pour trois autels qui ont disparu. Partout, les murs sont effrangés de leur parure de serpentine. Du grand cloître, il ne reste qu'une colonnade de pierres avachies par l'érosion du temps. L'ornementation de ses marbres verts fut enlevée par un haut fonctionnaire — un préfet — qui avait charge de la région peu après la dernière guerre mondiale. Il en décora les abords de sa piscine provençale. Aujourd'hui, nul ne songe à lui demander des comptes, alors que la Verne fit, en principe, l'objet d'une mesure de classement dès 1921.

Depuis quelques années, les Domaines, propriétaires de la chartreuse et des hectares de forêt qui l'entourent, l'ont confiée à une association animée par les demoiselles Englebert et Lemoine, qui tiennent une galerie d'art à Paris. La chartreuse a désormais un gardien, un portail qui ferme et aussi une équipe de jeunes bénévoles qui participent à la restauration pendant la saison d'été. On rejointoie les murs délabrés, hélas pas toujours avec la science d'un professionnel. On a assemblé le puzzle des arcs d'ogive en serpentine. On les a numérotés et entreposés dans des salles fermées. L'argent manque, le savoir-faire aussi. Pas la bonne volonté. Mais, en restaurant, on a détruit le délicat équilibre esthétique qui, avec le temps, avait fini par se constituer dans l'auguste ruine. Les parties les plus restaurées sont moins parlantes ; elles sont parfois sacrilèges, comme le clocher reconstruit, neuf et intempestif. Une cellule de moine reconstituée entend nous faire pénétrer dans le mystère du passé sans parvenir à le recréer.

Les ex-voto de Provence exposés dans une salle de l'hostellerie restaurée évoquent, eux aussi, à leur manière, les arcanes du sentiment religieux. Non pas la ferveur mystique, mais la piété populaire ou le reflet des mentalités face aux caprices du sort. En premier lieu, la maladie. Le lit de souffrance, la chambre, le mal mystérieux devant lequel on est impuissant, et le miracle de la guérison. L'image peinte est là pour témoigner.

Du dix-septième au dix-neuvième siècle, la région provençale fut la mieux pourvue d'ex-voto. C'est un genre qui a ses règles : en haut le ciel et le saint invoqué ; en bas, la scène de la vie quotidienne. La spécialisation du travail a fait de l'ex-voto une affaire de peintres professionnels. La représentation exacte est-elle gage de succès ? Il arrive que le tour de main de ces peintres anonymes fasse merveille, et que l'imagerie devienne une peinture dans le sens artistique du terme.

Parfois, on tente soi-même de dire sa ferveur. Souvent, elle est naïve, mais aussi étonne par la densité d'une expression artistique qui dépasse la maladresse dans un désir de dire sa reconnaissance ou son espoir.

JACQUES MICHEL.

(*) Ex-voto du terroir marseillais, à la chartreuse de la Verne, près de Collobrières (Var).

Mort de Christian Duvaleix

Le comédien Christian Duvaleix est mort le 28 juillet à l'âge de cinquante-six ans. Ses obsèques ont eu lieu lundi 30 juillet, dans la stricte intimité.

Membre de l'équipe des Branquignols depuis sa formation, il y a plus de trente ans, Christian Duvaleix avait participé activement à la création et au développement d'un comique de situation qui avait la même naïveté dans l'inspiration et dans le jeu tout en s'appuyant sur un rythme, une manière de placer les gags en équilibre sur une horlogerie fragile. Duvaleix, lui-même, interprétait le personnage du timide brusquement envahi par un délire verbal et gestuel.

Christian Duvaleix, qui était né en 1923 à Tunis, avait débuté au music-hall et chez Médrano dans un trio (les Sockett) formé avec Robert Dhéry et Jacques Emmanuel. Il participa à toutes les créations des Branquignols — la dernière de celle-ci fut le Petit-Fils du cheik *il y a un an et demi — au théâtre et au cinéma* (la Belle Américaine). — C. F.

■ Le compositeur allemand Herbert Rehbein est mort samedi 28 juillet, à Bâle, à l'âge de cinquante-huit ans.

[Né à Hambourg, il s'était installé en Suisse en 1954, où il fut pendant dix ans premier violon de l'orchestre de variétés de Radio-Bâle. Il composa notamment l'hymne des Jeux olympiques de Munich, en 1972, et des arrangements célèbres pour Frank Sinatra (parmi lesquels *Stranger in the night*).]

« Les Cahiers de l'Atelier » proposent « un plan pour les communes »

Les Cahiers de l'Atelier, qui avaient consacré leur premier numéro à une définition de la « politique culturelle » (*le Monde* du 21 mars), présentent dans leur n° 2, réalisé par Jean-Claude Marrey, chargé de mission au ministère de la culture et de la communication, « un plan culturel pour les communes ».

Les institutions culturelles locales sont nombreuses, constatent les auteurs, qui en distinguent quatre sortes : organismes spécialisés comme les bibliothèques, les écoles de musique ou les théâtres municipaux ; équipements socioculturels comme les M. J. C. ou les maisons pour tous ; établissements d'action culturelle comme les maisons de la culture ; centres de création comme les orchestres régionaux et les centres dramatiques.

Mais ces institutions ont peu de relations entre elles, faute d'une volonté politique globale. Souvent, expliquent les auteurs, une collectivité locale souhaite se doter d'un bâtiment, par exemple, une salle de spectacle agrémentée de quelques « surfaces annexes », mais elle ne sait pas très bien pour quoi ni pour qui ; afin d'obtenir des subventions, elle s'offre à adopter tout système proposé par l'administration centrale. Il en résulte, disent-ils, des malentendus, *« une confusion à propos de la vocation propre à chaque organisme culturel »*.

L'équipe des *Cahiers de l'Atelier* propose donc une série de procédures (règles de concertation, définition d'un programme de développement, contrat d'objectifs et de service, réflexion sur l'utilisation des bâtiments...) susceptibles d'assurer la nécessaire coordination de la politique culturelle.

Considérant que *« 10 à 15 % du budget communal ou cantonal doivent être consacrés au socioculturel, si l'on veut parvenir à quelques résultats »* (dont 5 à 7 % pour le « culturel » au sens restreint du terme), les auteurs estiment, en conclusion, que, dans le cadre d'un « district culturel » de 25 000 à 50 000 habitants (soit par addition de petites communes, soit par fractionnement d'une grande agglomération), quatre institutions de base peuvent couvrir l'ensemble des besoins : le centre culturel (représenté aujourd'hui dans beaucoup de communes, par une M.J.C.), la bibliothèque, le musée et la « galerie de voisinage », l'école de musique.

Au moment où l'action culturelle devient pour les collectivités locales une préoccupation nouvelle, ces propositions (qui émanent principalement d'élus, de fonctionnaires, de praticiens proches ou membres du parti socialiste) doivent leur permettre de faire face aux responsabilités croissantes que l'Etat leur réserve en ce domaine. A condition qu'elles en reçoivent aussi les moyens. — T. F.

★ ADELS, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

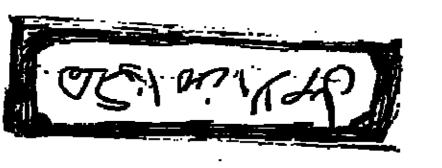
Petites nouvelles

■ Une exposition d'affiches consacrées aux « grands du cinéma français », et réunies par « les Cahiers de la cinémathèque », est organisée à Saint-Tropez (salle Jean-Despas, place des Lices, jusqu'au 24 août). Une salle spéciale abrite un hommage à René Clair. A l'affiche figurent également, parmi d'autres, Brigitte Bardot, Pierre Brasseur, Claude Chabrol, Jean Cocteau, Colette, Louis Jouvet, Jeanne Moreau, Marcel Pagnol, Gérard Philipe, Raimu, Françoise Sagan, Charles Vanel, qui, tous, sont ou furent « Tropéziens ». Parallèlement, le cinéma Renaissance programme plusieurs films de René Clair et un film par réalisateur ou interprète représenté.

■ Le film de Milos Forman « Hair », tiré de la comédie musicale du même nom, vient d'être interdit en Afrique du Sud. Il est jugé « indécent » et offensant à l'égard des convictions religieuses locales. Il est considéré en outre comme « nuisible aux relations entre les différents groupes de population en Afrique du Sud », sans doute à cause des scènes de danse entre Blancs et Noirs.

■ La fréquentation des salles spécialisées dans la projection de films pornographiques est passée en France, depuis 1976, de près de 25 % à moins de 6 % de la fréquentation globale, indique le ministère de la culture et de la communication, en réponse à une question écrite de M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône (appar. R.P.R.) ; quant au nombre des salles, il est de cent soixante-deux en avril 1979 contre cent quatre-vingts en 1978. Ces chiffres témoignent, selon le ministère, du succès des mesures adoptées par le Parlement fin 1975.

■ Le grand prix de chant de Vichy 1979 a été remporté par Catherine Pullini, soprano lyrique, médaille d'or 1978 du conservatoire de Clermont-Ferrand. Les deuxièmes prix sont allés à Patricia Vintimiglia (conservatoire de Marseille) et Martine Vincent (conservatoire de Nancy) ; le troisième prix à Marie-Hélène Huguel (conservatoire de Besançon) ; un prix spécial a été attribué à Vincent Darras, haute-contre (conservatoire de Lille). Le concours, dont le jury est présidé par Henri Sauguet, était réservé aux chanteurs français titulaires de médailles d'or des conservatoires de province.

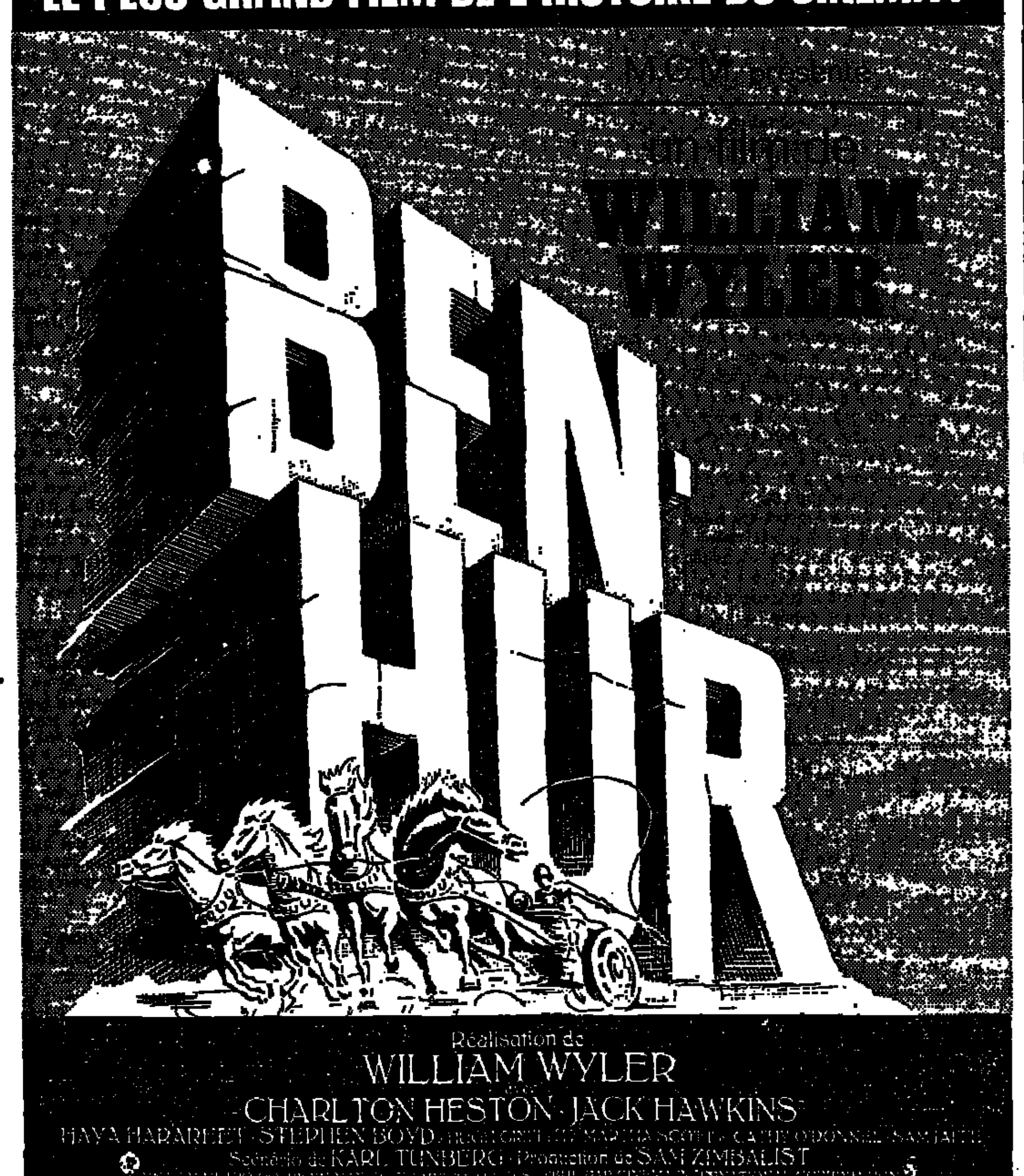


ÉDUCATION

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE SAINT-SEVERIN Mardi 31 juillet à 21 heures Location face église (Werner)	« Saison Parisienne 1979 » ORCHESTRE KUENTZ VIVALDI - BACH SCARLATTI - MOURET Prochain concert : 4 sept.





SPECTACLES

théâtres

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Gaîté-Montparnasse (326-16-18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra.
Huchette (326-38-99) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I. 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 21 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. 20 h. 30 : Un cœur simple ; *22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.*
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod *U.C.J.G. (254-86-09)*, 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Colliers London All Stars.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Lockjaw Davies, Harry Sweet Edison.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Gordon Beck Trio, A. Romano et *J.-F. Jenny-Clarke.*
Campagne Première (322-75-93), 20 h. : Johnmami Watter ; 22 h. : Nancy Heikin.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 30 : Free Gwoka.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemar.
Pianobar (331-60-66), 18 h. : M. Prescatelli ; *20 h.* : O. Huttman.
Le 28, rue Dunois (327-17-26), 20 h. 30 : Répercussion, Bretteau.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Old et New Dreams : Dewey Redman, Charlie Haden, Don Cherry, Ed Blackwell.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h. : orchestre P. Kuentz, sol. J.-P. Dion, B. Schlick (Bach, Vivaldi, Scarlatti, Mouret).

Festival estival de Paris

633-61-77.
Sainte Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : musique ancienne de Bruges, dir. B. Gagnepain (le motet du douzième au seizième siècle).

Mardi 31 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Tabou, de F. W. Murnau et R. Flaherty ; 18 h. : Guérillas, de F. Lang ; 20 h. : l'Etrange incident, de W. Wellman ; 22 h. : Décision at Sundown, de B. Boetticher.
Beaubourg (704-24-24), relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU *BRESIL* (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO, LES MECS (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA COLLINE A DES YEUX (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Capri, 2e (508-11-69).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois-Murats, 16e (651-99-75).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Studio Raspail*, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITÉ REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *v.f. : Athéna, 12e* (343-07-48).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : l'Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

BUNUEL-BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Nazarin ; Jeux d'été.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but...
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v. o.), Marais, 4e (278-47-86) : Chtchors.
HITCHCOCK (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; (v.o.) : Jeune et Innocent.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (033-42-34) : la Bohémienne.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v. o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra ; Rocco et ses frères.
HOMMAGE A JOHN WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : les Cordes de la potence.
MANKIEWICZ-CUKOR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Bal des adieux.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Mystérieux Dr Clitterhouse.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) : Né pour tuer.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : films inédits.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANCAIS : Action-République, 11e (805-51-33) : Lola Montès.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), v.o. : Casanova de Fellini ; les Clowns ; les Trente-neuf Marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : Tex Avery ; Flesh Gordon ; le Locataire ; Marathon Man.
CHATELET-VICTORIA, 1er, (508-94-14) (v.o.) ; I : le Dernier Tango à Paris ; J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; Cabaret ; Orange mécanique ; II : Sonate d'automne ; Psychose ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Salo ; Une étoile est née ; Retour ; The Rocky Horror Picture Show.

Les films nouveaux

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE, film américain de Daniel Haller ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN COCKTAIL EXPLOSIF, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

L'AMI AMERICAIN (All.) (*) (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) ; Paramount City, 8e (225-45-76).
2001 *OLYSSEE DE L'ESPACE* (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, *14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EXORCISTE (A., v.o.), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GATSBY *LE MAGNIFIQUE* (A., v.o.) : Grand-Pavois (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : *Maillot-Palace, 17e (574-10-40).*
FREAKS (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., ven., dim., mar.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'INCORRIGIBLE (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).



Modes du temps

NATHALIE MONT-SERVAN.

Produit de grande consommation

ROUGE A LÈVRES

Le rouge à lèvres occupe toujours la première place sur le marché des cosmétiques, dont le prix rentre, d'ailleurs, dans la liste des produits de consommation servant de base au calcul du SMIG. Aux Etats-Unis au plus fort de la crise des années 30 les femmes préféraient se restreindre sur la nourriture plutôt que de se passer de ce produit.

Aujourd'hui, dans la foulée du rétro, une nouvelle génération de fards à lèvres se distingue par des pâtes plus fines, brillantes, moelleuses et faciles à appliquer. Chanel *innove avec une texture mate, très douce formant comme un voile de couleur brillante, ajoutant en quelque sorte un reflet satiné à la couleur.* Harriet Hubbard Ayer *a enrichi les siens de glycéride de germe de blé et d'un filtre antisolaire.* Charles of the Ritz *relance des couleurs subtiles et profondes, qui doivent une partie de leur éclat à la présence d'huile de sésame et de « perhydrosqualène », tous deux antidesséchants, dans la pâte.*

Parmi les nouvelles présentations, Lancôme *propose un « stylo à lèvres », permettant d'ourler le contour.* Yves Saint-Laurent *sort bientôt de nouveaux boîtiers portant son sigle en creux, tout en gardant l'onctuosité de ses fards vibrants.*

Esté Lauder *joue, pour l'été, la bonne mine en coloris fruités, tandis que* Clinique *en pâte non parfumée, s'adresse aux jeunes dans une gamme assourdie.*
crise des années 30, les femmes

NATHALIE MONT-SERVAN.

LA SCIENCE-FICTION EN AFFICHES

Boutiques à fantastique

QUAND on demande à Daniel Riche, rédacteur en chef du mensuel *Fiction*, la plus ancienne revue française de science-fiction et de fantastique qui vient de fêter le mois dernier son trois centième numéro, une définition de cet univers encore mystérieux pour beaucoup, sa réponse est véhémente : *« En tout cas, ce n'est plus l'image d'Epinal qu'on avait autrefois, avec ses robots, ses Martiens et ses voyages planétaires. Les petits hommes verts, les désintégrateurs et les fusées, c'est fini ! »* Voilà le néophyte prévenu.

L'« anticipation scientifique » popularisée au siècle dernier par J. Verne a fait son temps. La science-fiction moderne (« SF » pour les initiés...), telle qu'elle a été réinventée par Huxley, Orwell, Van Vogt, Dick et tant d'autres, c'est d'abord, selon lui, *« une littérature à part entière mais aussi un vaste territoire où l'écriture côtoie la bande dessinée et l'image. Car aucun genre n'est mineur... »*. Alors, parlons d'images et de la vogue de ces images-là.

Au départ, il y a toujours une œuvre originale, dessin ou peinture. C'est le mode de traitement qui lui sera appliqué qui changera son statut. Les dénominations que l'on utilise, en France, sont à cet égard trompeuses. Tiré à un nombre restreint d'exemplaires (de 50 à 100, rarement plus), selon un procédé mécanique manuel qui préserve l'illusion de la singularité de l'œuvre (combien de gens sont en possession d'une gravure qu'ils croient sans doute être une réalisation « originale » ?), le dessin devient gravure, et la peinture reproduction.

S'il y a un contenu « informatif » (l'annonce d'une exposition par exemple), on obtient l'affiche qui se traduit, en anglais, par le mot « poster ». Ce que nous désignons, improprement, par ce terme, ce sont les « prints », c'est-à-dire les reproductions, à un grand nombre d'exemplaires (plusieurs milliers), sur papier glacé, d'une œuvre originale ; mais il s'agit d'un procédé industriel qui, en contrepartie de prix très bas (5 à 100 F), lui enlève une partie de son « impact » originel. Nos « posters » ne sont ainsi que de banales reproductions photographiques qui permettent, à une époque où les mécènes sont rares, aux artistes de subsister...

Les places fortes de ce nouveau style mêlent souvent ces différents supports. La dernière-née, ouverte en avril, est la *Galerie Orion* (73, rue Galande, 5e), une des seules, à Paris, à se consacrer au fantastique et à la science-fiction exclusivement ; après s'être intéressée aux « Dessinateurs et Peintres de l'Imaginaire », elle vendra pendant l'été une série de dessins et de gravures fantastiques à des prix assez abordables (500 à 1 000 F).

Plus spécialisée dans le surréalisme, qui inspire d'ailleurs nombre d'artistes du fantastique, la *Galerie Bijan-Aalam* (située dans un endroit pittoresque, 22, passage Véro-Dodat, 1er) expose des œuvres coûteuses mais aussi des dessins qui le sont moins (400 à 800 F). Son propriétaire pense que *« la science-fiction, sous sa forme picturale, n'en est encore qu'au stade de l'illustration, c'est-à-dire de l'enfance »*. On est ici fasciné par les réalisations présentées : l'univers « bio-mécanique » de l'Américain Giger, mondialement connu (qui fond l'homme et la machine), les unions d'animaux mythiques (comme la licorne...) et l'humains de l'Argentin Villaréal et les paysages de pierre désolés de l'Arménien Kazandjian méritent le coup d'œil.

Dans l'antre de *Jacques Wirs* (31, rue au Maire, 3e, 14 h. à 18 h. 30), sans doute le plus spécialisé dans le futurisme et la science-fiction, on découvre ses « visions cosmiques », dont l'écrivain G. Klein écrit qu'elles sont des *« fenêtres par lesquelles l'œuvre voit et paraît jauger et juger qui la regarde et au travers desquelles se lit l'artiste »*. Le choix n'est pas très étendu, mais on trouve de très jolies reproductions en couleurs assez bon marché (300 F), des gravures un peu plus chères (500 à 800 F) et des affiches (30 à 100 F) ; certaines, composées à partir de formes géométrique, n'ont aucune prétention figurative, mais celles qui prétendent nous suggérer une vision de l'homme dans quelques milliers d'années sont plutôt déprimantes...

La petite boutique de *F. de Chastenay* (76, rue Gay-Lussac, Paris-5e) est particulièrement riche en ouvrages anciens de science-fiction (les prix peuvent atteindre... 1 000 F !) ; mais au hasard des cartons, on peut faire des découvertes (vieilles gravures, affiches...) à des prix imbattables (10 à 40 F). LA librairie parisienne de « SF » pour les amateurs éclairés, est aussi portée vers l'écrit. Son propriétaire, Stan Barrets, vient de publier un spirituel *Catalogue des âmes et cycles de la « SF »*. Ouvrages neufs ou d'occasion, bandes dessinées actuelles ou épuisées depuis des lustres, albums d'illustrateurs américains ou anglais (Siodmark mais surtout celui qui est sorti récemment de C. Foss dont les superbes « machines volantes » en forme d'oiseaux font un malheur outre-Atlantique...), affiches de films furieusement « rétro » (beaucoup de petits formats, ainsi celles des premiers films de « Superman »...), on trouve tout, ou presque, dans ce temple de la science-fiction...

Les amateurs d'affiches insolites ou de cinéma — ce sont souvent les mêmes — auront pourtant intérêt à fréquenter une autre adresse : *Movies 2 000* (49, rue de La Rochefoucauld, 9e). Née tout récemment de la rencontre de deux collections personnelles, celles de J.P. Putters et R. Pourquery, cette boutique offre, pour des prix très modérés (10 à 100 F), un choix inégalable (notamment dans le domaine des dimensions : 40-60 cm, 60-80 cm, 120-160 cm). Les meilleures affiches, les plus impressionnantes en tout cas, sont souvent celles de films récents : *Flesh Gordon* (l'affiche a été rééditée en 1978), *Starcrash, la Nuit des masques, Superman* (surtout en 120-160 cm)...

Dans le domaine des « prints » — en français « posters »..., nous l'avons dit, — certaines librairies de bandes dessinées, comme *Boulinier*, 20, bd Saint-Michel, 6e, ont quelques réalisations intéressantes. Mais c'est incontestablement *Hit-Melody* (62, rue des Ecoles, 5e, 11 h. à 20 h.) qui possède un record absolu en la matière avec près de deux mille cinq cents références (dont quatre cents fantastiques ou de science-fiction). Rarement harmonieux, souvent inquiétants, toujours délirants dans leur inspiration, ils émerveillent, pour des prix allant de 10 à 80 francs... Ainsi, comment rester indifférents face aux éléphants ailés de R. Dean qui atterrissent dans d'immencec marécages peuplés de crocodiles affublés de cornes de rhinocéros ? Et que dire des galères brise-glace tirées par des serpents de mer enchaînés du jeune Anglais R. Matthews, sans doute le maître du genre...

La domination qu'y exercent les Anglo-Saxons inquiète d'ailleurs le propriétaire des lieux, M. Jelber : *« En France, les « prints » sont encore mal considérés, et la distribution, comme l'édition, sont embryonnaires. Et il y a le problème des artistes ; je cherche à en éditer, mais je n'en trouve pas. »*

ALEXANDRE WICKHAM.

TROUVAILLES

Portières d'été

Pour tamiser le soleil tout en laissant pénétrer de l'air ou pour cré. une séparation fluide entre deux pièces, les portières apportent aussi une note décorative. La boutique « Le monde sauvage » en propose de nouveaux modèles : l'un en perles de plastique translucide, ressemblant à du verre, en incolore, rose, mauve, beige ou brun (170 F ; 0,90 × 2,50 m) ; l'autre est en coquillages naturels, enfilés sur fil de nylon et montés sur une barre en rotin (295 F ; 0,90 × 2,20 m). Pour réaliser soi-même une portière à ses mesures (les deux précédentes se coupent en hauteur), des bandes de macramé de coton s'enfilent sur une barre : chaque bande, de 5 cm de large sur 2,50 m de haut, vaut 28 F.

★ Le monde sauvage, 86 et 101, rue Saint-Denis, 75001 Paris.

Barbecue party

Les amateurs de barbecue peuvent trouver deux nouveaux accessoires utiles : un seau à charbon de bois et une pince à grillade. Le seau de Le Creuset est léger (en plastique vert clair), avec un large bec verseur et un couvercle en métal. Ce seau en forme de sifflet peut contenir un sac de 2 kilos de charbon de bois ou 4 kilos en vrac. C'est un objet pratique pour garnir le foyer d'un barbecue sans se salir les mains (100 F environ). La pince à grillade, ressemblant à de longs ciseaux, est en acier forgé. Elle permet de saisir, par ses embouts plats et arrondis, les morceaux de viande ou de poisson pour les retourner sur le gril ou les servir lorsqu'ils sont cuits. Cette pince Dosso vaut 26 F environ.

★ En vente dans les grands magasins (rayon « barbecues » ou jardin) et dans les boutiques spécialisées.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 31 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Albert-Ier de Monaco (La science et la mer) ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : La bande dessinée ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (la Pologne) : La ligne d'ombre, d'A. Wajda (1976), d'après un roman de J. Conrad. Adapt. B. Sulik et A. Wajda. Avec M. Kondrat, G. Lines, T. Wilkinson.

En 1886, un jeune officier de la marine marchande anglaise est nommé capitaine d'un navire qu'il doit mener de Bangkok à Singapour. Au cours de son voyage, il se heurte à l'hostilité de l'équipage atteint par une épidémie de choléra et doit lutter contre une violente tempête. Tiré de l'œuvre de Joseph Conrad, ce film s'inspire partiellement de la vie du romancier anglo-polonais.

22 h. 15, Ballet : Pavane pour une infante défunte.

Une chorégraphie de Conrad Drzewiecki sur la musique de Maurice Ravel, avec les danseurs Jolanta Dybus Zbigniew Misiuda, Anna Kujawa, Emil Wesolowski.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : GIZMO, de H Smith (1977).

Documentaire à la gloire de tous les rêveurs, auteurs d'inventions ou d'exploits bizarres : la machine à faire des fossettes, la bicyclette qui grimpe aux arbres, etc.

Très amusant film de montage, composé de documents tirés d'actualités ou d'archives privées, de 1903 à 1973. Le commentaire français est écrit et dit par Pierre Tchernia.

22 h. 30, Débat : Les petits inventeurs... ou des idées qui valent parfois de l'or.

Avec MM. M. Tournou, J.-F. Rousseau, P. Durant, inventeurs ; J. See, inventeur et auteur de Comment promouvoir et valoriser ses idées ; *S Eyrolles, président du concours Lépine ; G Vianes, directeur de l'Institut national de la protection industrielle ; G. Lavrard, entrepreneur en innovations, les professeurs M. Cazin et A. Didier, du CNAM.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA GRIFFE ET LA DENT, de F. Bel et G. Vienne (1976).

La vie nocturne des animaux sauvages d'Afrique. La chasse des grands fauves, le rapport avec la nature, les accouplements. Images saisissantes, prises sur le vif et sans truquage ni intervention d'un commentaire, du règne animal.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, machine et sexualité ;

20 h., Dialogues : le Romain contemporain en France et en Italie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival... En direct de la Sainte-Chapelle : séminaire européen de musique ancienne de Bruges (« le Motet du douzième au seizième siècle »), direction B. Gagnepain ; 21 h. 30, Festival de La Rochelle : « Intégrales pour ensemble à vent et percussions » (Varèse) ; « Fluctuante immuable » (Eloy) ; « Im Sommerwind » (Webern), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M Tabachnik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Jazz-pastel.

MERCREDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 30, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : les navires incoulables et leurs naufrages ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : la bicyclette ; 19 h. 45, Caméra au poing : entre l'eau et le feu du ciel ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Erwin Rommel.

Contraint au suicide, Erwin Rommel a toujours occupé une place à part dans l'armée allemande et l'histoire du IIIe Reich. Remarquable stratège, respecté par Montgomery et Churchill, le « renard du désert » n'a pas appartenu officiellement au parti nazi, n'a jamais été responsable de massacres et a même comploté contre le Führer. Se refusant à entrer dans le jeu de la politique, Rommel a pourtant fermé les yeux sur les atrocités du régime. C'est sur ce refus de reconnaître les évidences qu'il sera jugé ce soir.

Les témoins sont : Manfred Rommel, son fils ; le général Westphal, ayant appartenu à son état-major ; Albert Speer, ministre de l'armement du Reich, et Jordan, membre du parti nazi.

22 h. 45, La musique est à tout le monde.

Avec la participation des orchestres (symphonique et d'harmonie) de la Garde républicaine, sous la direction de R. Boutry.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Chansons et poésie) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Rétro-football (les coupes) ; Spartakiades ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : LA BELLE ET LA BETE, de J. Cocteau (1946), conseiller technique R. Clément. Avec J. Marais, J. Day, M. Auclair, M. Parely, N. Germon, M. André, R. Marco. (N. Rediff.)

Au dix-septième siècle, la fille d'un marchand accepte, pour sauver son père, de vivre dans un château fantastique avec un être mi-homme, mi-bête, pour lequel elle se prend peu à peu d'amitié et d'amour.

Un conte de Mme Leprince de Beaumont, revu par la mythologie personnelle de Jean Cocteau. Admirables images en noir et blanc, truquages, impressionnante composition de Jean Marais.

22 h. 10, Magazine : Salle des fêtes.
23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES SABLES DU KALAHARI, de C. Enfield (1965), avec S. Baker, S. York, S. Whitman, T. Bikel.

Un avion privé, endommagé par un nuage de sauterelles, tombe dans le désert de Kalahari, en Afrique australe.

Un film d'aventures assez réussi, mais dont la réflexion morale sur le retour à la barbarie et la loi du plus fort n'est pas très convaincante.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : apprendre la musique ; 16 h. 40, Libre parcours récital (au Ranelagh) : Ensemble Rameau (Bach, Biber, Telemann) ; 17 h. 20, Inde : musique du désert du Rajasthan ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, les machines célibataires ;

20 h., Festival d'Avignon : « Un jour comme un autre », drame musical de V. Globokar ;

22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charles « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour : Liszt ; 14 h., Musique en plume : Piot, Bernard, Defaye ; 14 h. 15, L'école russe : Chostakovitch ; 14 h. 30, Concerto : Bartok, Gershwin ; 15 h., Musique-France-Plus : de Visée, Onslow, Louvrier, Haydn ; 17 h., « Sœur Angélique », opéra de Puccini ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h., Festival de Schwetzingen : « Ouverture en ré mineur » (Fux) ; « Cantate BWV 202 » et « Concerto pour hautbois d'amour, cordes et continuo » (Bach) ; « Danses et airs anciens » (Respighi), par l'Ensemble à cordes de Vienne. Avec M. Venuti, soprano ; H. Schellenberger, hautbois ; 22 h. 50, Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

SPORTS

LES SPARTAKIADES

Roger Vachon finaliste du tournoi de judo

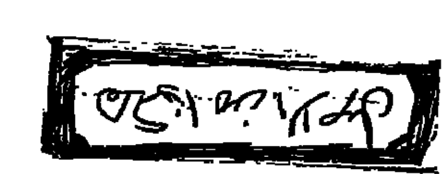
Roger Vachon, vingt et un ans, champion de France poids mi-lourd et toutes catégories, a disputé le 30 juillet à Moscou, face au Soviétique Ramazi Kharshiladze, vice-champion olympique en 1976, la finale du tournoi de judo des Spartakiades, catégorie moins de 95 kilos. Le Soviétique l'a emporté, aux dires des observateurs, en raison de la partialité de l'arbitrage, alors que le judoka de Villiers-le-Bel avait réussi un excellent « parcours » en battant notamment le Suisse Neureuther, le Japonais Yasukoti et le Belge Van de Walle, vice-champion d'Europe de la catégorie.

Peu avant la clôture des épreuves d'athlétisme, le 29 juillet, le record du monde du 4 × 200 m féminin a été battu par les relayeuses de l'Ukraine, Raisa Makhova, Nina Ziuskova, Tatiana Prorochenko et Maria Kulchunova, en 1 min. 30 sec. 80, battant ainsi la meilleure performance de la distance établie en 1977 (1 min. 31 sec. 50) par quatre Britanniques. Après les 5,55 m à la perche du junior Constantin Volkov et les 54 sec. 78 sur 400 m haies de Marina Makeeva, c'était le troisième record du monde établi au cours de ces Spartakiades.

POLÉMIQUE P.C.-P.S. SUR LE DROIT DE GRÈVE

Après la décision du Conseil constitutionnel relative à la loi restreignant le droit de grève à la radiotélévision, M. Georges Fillioud, porte-parole du groupe socialiste, premier signataire du recours devant le Conseil constitutionnel, reproche à *l'Humanité*, dans une déclaration publiée lundi 30 juillet, de présenter les élus communistes comme *« les seuls vrais défenseurs du droit de grève »*. Il estime que si *« la correction »* apportée à la loi par le Conseil *« ne fait qu'atténuer le mal »*, elle constitue cependant *« un résultat partiel positif dû à l'action du parti socialiste »*.

Dans *l'Humanité* de lundi, Alain Tremel dénonçait *« la pratique désormais coutumière du P.S. : s'accommoder des mauvais coups du pouvoir, et surtout ne rien faire pour s'y opposer »*.



LETTRES

APRÈS LA MORT DE MARCUSE

Sentiments contradictoires en Allemagne

De notre correspondant

Les obsèques de Herbert Marcuse, qui est mort le dimanche 29 juillet, à Starnberg *(R.F.A.)*, auront lieu dans la plus stricte intimité. La dépouille mortelle du philosophe sera ensuite transportée en Californie, où il enseigna, durant de nombreuses années, à l'université *de San-Diego*.

Bonn. — La mort de Herbert Marcuse suscite à Bonn des réactions confuses et perplexes. Tout d'abord, en effet, il est difficile dans la République fédérale d'aujourd'hui de s'en prendre *trop* ouvertement à un philosophe juif qui, lorsque le nazisme est arrivé au pouvoir, a dû trouver refuge aux Etats-Unis. D'autre part, quels que puissent être leurs sentiments personnels, les commentateurs ouest-allemands éprouvent une certaine fierté en constatant qu'au regard de bien des gens à travers le monde ce philosophe est considéré comme l'un des penseurs les plus influents de notre siècle. Mais personne n'oublie que le père spirituel de la contestation a stimulé une violence dont il ne voulait pas.

Pour beaucoup l'Allemands, il reste l'inspirateur de la grande révolte estudiantine des années 60. *On continue de voir en* lui un des responsables de la « grande peur » qui a secoué la République fédérale au temps où l'« opposition extra-parlementaire » paraissait mettre en péril les fondations mêmes de la démocratie.

Toutes ces considérations permettent sans doute de comprendre que la disparition du philosophe suscite quelques commentaires embarrassés. Aujourd'hui, *en Allemagne, on constate* que les étudiants ne suivent plus guère les enseignements de Herbert Marcuse. Les programmes de *la télévision ont, en tout cas,* multiplié les interviews de jeunes gens déclarant qu'ils avaient « entendu parler » du philosophe *germano-américain, mais qu'ils* ne savaient pas très bien quel avait été son rôle.

Pour leur part, les spécialistes *mettent en doute l'influence que* Marcuse a réellement exercée, lorsque la quiétude du monde occidental a été brutalement *troublée par la contestation.* A l'heure actuelle, les membres de la nouvelle génération de philosophes tendent à présenter Marcuse comme « le dernier romantique », qui aurait cru à la possibilité d'une révolution immédiate provoquée par les seuls intellectuels.

C'est là certainement une simplification de la pensée marcusienne. Les véritables héritiers de Marcuse sont peut-être ceux qui s'efforcent de trouver une nouvelle voie pour échapper aux contraintes de la société « unidimensionnelle », en organisant des communautés urbaines et rurales.

Dans la dernière interview qu'il avait accordée à la deuxième chaîne de la télévision ouest-allemande, et qui a été diffusée dans la soirée du lundi 30 juillet, le philosophe indiquait que, depuis l'échec de la révolution estudiantine de 1968, il fondait ses plus grandes espérances sur le mouvement écologique.

JEAN WETZ.

ANDRÉ GORZ, dans « LIBÉRATION » : Marcuse avait raison sur toute la ligne.

Le quotidien *Libération* consacre une double page à Herbert Marcuse, sous le titre *la Révolution marcusienne.* On y trouve un entretien avec l'écrivain André Gorz, proche de Jean-Paul Sartre, et auteur, notamment, de *Réforme et Révolution*.

« Aujourd'hui je dirais que *Marcuse a raison sur toute* la ligne, affirme André Gorz. Non pas parce qu'il dit que le prolétariat est intégré. Ce qui est plus *important dans la pensée de Marcuse*, c'est que le système des besoins de la masse et de la classe ouvrière en particulier est *formé, manipulé par la machine* idéologique du capitalisme. Et c'est que la théorie et la conscience révolutionnaires ne peu*vent pas naître — et ne sont* jamais nées — dans le prolétariat. Il n'est pas de révolution imaginable sans le prolétariat, *disait-il, mais le catalyseur de* la rupture avec l'état des choses existant ne viendra pas des masses, mais de couches et groupes *minoritaires.* »

Emilie Carles est morte

Emilie Carles, ancienne institutrice, dont le livre de souvenirs — « Une soupe aux herbes sauvages » (1) — avait obtenu un grand succès en 1978, est morte le 29 juillet dans sa maison de Val-des-Prés (Hautes-Alpes). Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

L'institutrice anarchiste

Fille de paysans du Briançonnais, Emilie Carles a connu, dans sa jeunesse, un monde parfois cruel. « Les paysans, *dit-elle*, avaient bien souvent plus de prévenances pour la vache prête à vêler, plus d'attentions pour le veau nouveau-né, qu'ils n'en avaient pour leur propre femme ou leurs enfants. La misère tout court l'emportait sur la misère du cœur. » *La mort, autour d'elle, n'a cessé de frapper : mère, sœurs, frères... Et quand sa petite fille sera écrasée par un camion, à quatre ans, Emilie s'attirera ce reproche de son père :* « Mais cesse de pleurer, c'est ridicule à la fin, cette petite ne fait faute à personne. »

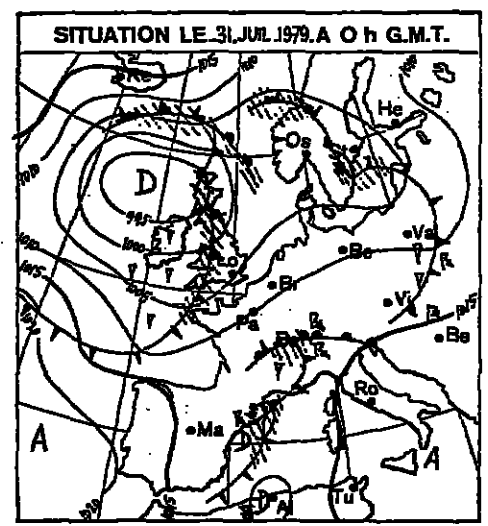
Emilie, pourtant, ne s'est jamais résignée. Etudiante à Paris dans les années 20, elle a découvert les milieux libertaires. Elle rentrera dans le Briançonnais avec des idées anarchistes. Elle les gardera jusqu'à sa mort. Cette vieille dame, écrivait Bruno Frappat, « a pris la plume comme on prend une épée » (1).

Dans son livre de souvenirs, l'ancienne institutrice (elle a enseigné dans son village pendant près de vingt ans) dénonçait les aspects les plus détestables de notre société. « Vieille dame indigne », *elle se mit, à Briançon, en tête d'une manifestation contre un projet d'autoroute qui risquait de défigurer les paysages qu'elle aimait. Ce personnage très singulier n'a jamais craint de scandaliser les autres en leur donnant des leçons de sagesse.*

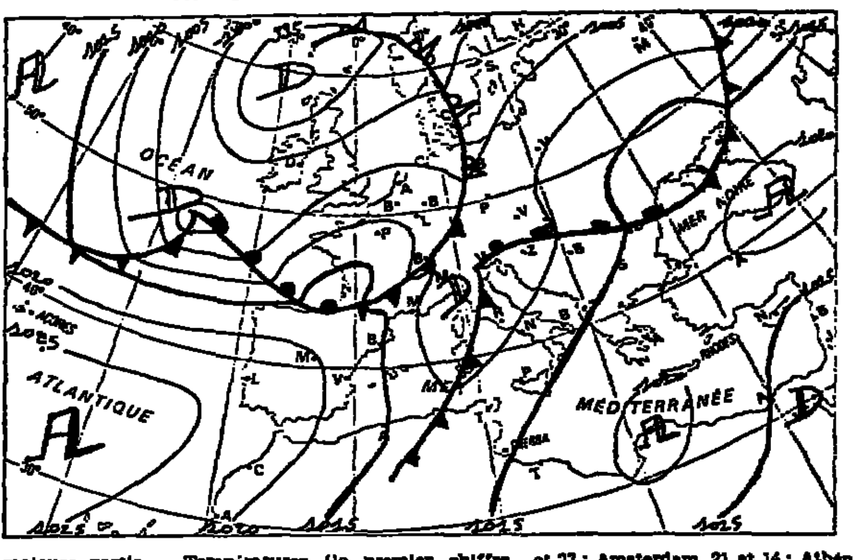
(1) Edit. Jean-Claude Simoen. Voir *le Monde* daté 19-20 mars 1978.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 1er AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 juillet à 0 heure et le mercredi 1er août à 24 heures :

Les perturbations d'origine océanique envahiront la majeure partie de l'Europe occidentale. La France sera sous l'influence d'un courant *maritime souvent perturbé qui* deviendra plus rapide, avec des coups de vent possibles sur les côtes.

Mercredi 1er août, du Massif Central aux Vosges et des Alpes à la Corse, le temps sera encore orageux, souvent très nuageux, avec des précipitations localement assez fortes. Du Languedoc à la Provence, le ciel *s'éclaircira. De l'Aquitaine* aux Pyrénées, le temps sera variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent nuageux, et l'on observera des averses modérées. Une nouvelle zone de temps couvert et pluvieux abordera nos régions du Nord-Ouest le matin et pourra atteindre le Centre et le Bassin parisien le soir.

Les vents seront irréguliers, parfois assez forts dans l'intérieur ; ils deviendront souvent forts près des côtes, où des coups de vent seront à craindre, de secteur nord dominant près de la Méditerranée, de secteur *ouest ou sud-ouest* près de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures baisseront légèrement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet ; le *second*, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 31 et 20 degrés ; Biarritz, 24 et 17 ; Bordeaux, 28 et 16 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 22 et 16 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 30 et 19 ; Dijon, 28 et 18 ; Grenoble, 33 et 18 ; Lille, 21 et 15 ; Lyon, 30 et 19 ; Marseille, 32 et 24 ; Nancy, 25 et 13 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice, 28 et 21 ; Paris - Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 25 et 17 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 29 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 31 et 20 degrés ; Alger, 36 et 23 ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 29 et 19 ; Barcelone, 28 et 21 ; Berlin, 22 et 15 ; Bonn, 24 et 13 ; Brindisi, 33 et 20 ; Bruxelles, 22 et 16 ; Le Caire, 22 (min.) ; îles Canaries, 29 et 22 ; Casablanca, 27 et 20 ; Copenhague, 22 et 14 ; Djerba, 35 et 22 ; Genève, 31 et 18 ; Istanbul, 25 et 16 ; Jérusalem, 28 et 13 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 31 et 15 ; Madrid, 35 et 15 ; Milan, 30 et 21 ; Moscou, 20 et 11 ; Nairobi, 23 et 11 ; Naples, 29 et 19 ; New-York, 29 et 23 ; Nicosie, 36 et 21 ; Palerme, 29 et 25 ; Palma-de-Majorque, 32 et 19 ; Rome, 31 et 24 ; Rhodes, 29 et 22 ; Stockholm, 13 et 15 ; Tirana, 31 et 16 ; Tunis, 36 (max.) ; Valence, 31 et 20 ; Zagreb, 30 et 16.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel des 30-31 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 26 décembre 1978 portant modification du décret du 20 septembre 1967 modifié relatif aux taux des cotisations d'assurances sociales et des allocations familiales du régime de sécurité sociale.

● Portant modification du décret du 26 décembre 1978 modifiant le décret du 20 septembre 1967 modifié portant fixation des taux des cotisations d'assurances sociales dues au titre de l'emploi des salariés placés sous le régime général pour une partie des risques.

UN ARRETE

● Modifiant l'arrêté du 14 octobre 1976 portant fixation du taux de la cotisation de l'assurance volontaire maladie et maternité gérée par le régime général des salariés.

Visites, conférences

MERCREDI 1er AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, parvis de Saint-Germain-des-Prés, Mme Legregeois : « Le marché Saint-Germain et le marché Buci ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Les appartements de la duchesse de Sully et la place des Vosges ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté *parc, Mme Zujovic : « Le château* de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la Bohème » (Mme Barbier).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

Circulation

● *Travaux dans le dixième arrondissement et sur le pont Notre-Dame.* — En raison d'importants travaux des PTT, un *sens unique de circulation* est institué rue de Lancry à Paris-10e, de la rue du Château-d'Eau à la rue Albert-Thomas, du 30 juillet *au 15 septembre 1979. La circu*lation en retour pourra s'écouler par les rues Lucien-Sampaix et du Château-d'Eau.

D'autre part, pour permettre la réfection du pont Notre-Dame, la circulation sur cet ouvrage est interdite du 31 juillet au 15 sep*tembre 1979. Le trafic en direction* de la rive gauche est dévié par deux itinéraires : par la place de l'Hôtel-de-Ville, le pont d'Arcole *(remis en double sens), le quai de* la Corse et la rue de la Cité ; par la rue de Rivoli, la rue de la Coutellerie, l'avenue Victoria, la place *du Châtelet et le Pont-au-*Change.

PRESSE

● *L'hebdomadaire « Super-Télé » lancé le 7 mai dernier, devrait fusionner avec « Télé-Orange » début septembre.* — Avec un tirage de 400 000 exemplaires, la nouvelle formule devrait être mise en vente dans les magasins Casino (2 000), Prisunic (314), Viniprix (365), Monoprix (300) et les 40 hypermarchés Euromarché.

Manifestations

● *Gien retourne au Moyen Age.* — Le comité des fêtes de Gien, *dans le Loiret, organise,* tous les deux ans, des fêtes qui visent à faire revivre les grands événements de la cité. Du 15 au 19 août, c'est à *un retour au* Moyen Age qu'il convie les visiteurs avec la commémoration de la Ligue de Gien, acte d'alliance *conclu en 1410 entre les Armagnacs* et les Bourguignons.

Programme détaillé au comité des fêtes, 27, rue Georges-Clemenceau, 45500 Gien, tél. : (38) 67-07-02.

UN COIN POUR JOUER

Problème n° 9

Cinq voyelles en quête de mots

L'existence peut-elle être confortable dans un langage sans voyelles ? Habitués que nous sommes au *luxe quotidien* des A, E, I, O, U, nous pouvons difficilement l'imaginer. Dans notre vocabulaire, un mot a la couleur de *ses voyelles.*

Dans ce sens, les mots contenant une fois et une seule chacune des cinq voyelles (Y reste à part) sont particulièrement privilégiés.

Jouons à nouveau avec eux (voir *le Monde* des 15-16 et 17 juillet). Saurez-vous donc trouver au moins un tel mot pour chacune des combinaisons ci-dessous ? Le mot doit chaque fois respecter l'ordre des voyelles et n'en contenir aucune autre. Par exemple pour OIEAU : OISEAU).

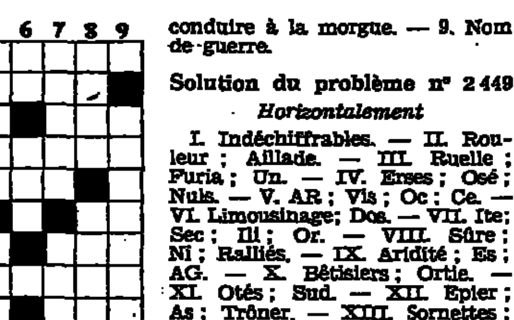
EAOUI	OUAIE
EOIUA	OUEAI
EOUIA	UAIOE
EUAIO	UEAIO
IEOUA	UIOAE
IOUAE	UOAIE
OEIAU	UOEIA
OIUAE	UOIAE

PIERRE BERLOQUIN.

(Solution dans notre prochain numéro.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 450



HORIZONTALEMENT

I. Met à l'abri de toute précipitation. — II. S'élèvent souvent quand il y a la coqueluche. — III. Nom qu'on donne à un ange ; Un bon sujet. — IV. Saint de *Bigorre ; Qualifie une pièce* souvent réservée aux nouveaux mariés. — V. Un arrêt généralement imprévu. — VI. N'est pas un *agrément en Angleterre* ; Symbole pour un métal commun. — VII. Fera l'innocent ; Es étendu. — VIII. Se combattent avec des lances. — IX. Se *porte sur* les épaules ; Devient sourd quand on l'étouffe. — X. Sur l'Uruguay. — XI. Fait circuler ; Nom de campagne.

VERTICALEMENT

1. Endroit envahi par les moucherons. — 2. Ses eaux alimentent Paris ; Passé à l'huile. — 3. Rayon ; Haute, pour celui qui veut monter. — 4. Peut qualifier un présent. — 5. Est parfois un peu marteau ; Evoquent un célèbre pont. — 6. Saint de Normandie ; Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir ; Suffisamment (épelé). — 7. Un million, dans l'immobilier ; Jaillit comme du sang. — 8. Peut évoquer Adam ; Peut conduire à la morgue. — 9. Nom de guerre.

Solution du problème n° 2 449

Horizontalement

I. Indéchiffrables. — II. Rouleur ; Aillade. — III. Ruelle ; Furia ; Un. — IV. Erses ; Osé ; Nuls. — V. AR ; Vis ; Oc ; Ce. — VI. Limousinage ; Dos. — VII. Ite ; Sec ; Ili ; Or. — VIII. Sûre ; Ni ; Ralliés. — IX. Aridité ; Es ; AG. — X. Bêtisiers ; Ortie. — XI. Otés ; Sud. — XII. Epier ; As ; Trôner. — XIII. Sornettes ; Die. — XIV. Set ; Ara ; Sirène. XV. Dés ; Sueur ; Ré ; Un.

Verticalement

1. *Irréalisables.* — 2. *Nourriture* ; Pose. — 3. Dues ; Méritoires. — 4. Elle ; Editent. — 5. Celsius ; Isère. — 6. Hue ; Sentis ; Tau. — 7. IR ; *Viciée* ; Atre. — 8. Foin ; Réseau. — 9. Faussaires. — 10. Rire ; Glas ; St. — 11. Ali ; Œil ; Ourdir. — 12. Blanc ; Lardoire. — 13. La ; Doigt ; Née. — 14. Edulcoré ; Ile ; Nu. — 15. Sensés ; Sue ; Rien.

GUY BROUTY.

COLLOQUES

L'INSTITUT EUROPÉEN DE FLORENCE

Un lieu de rencontre contesté

Que reste-t-il des ambitions communautaires sinon les montants compensatoires monétaires réservés aux spécialistes ? Où en est l'Europe de la culture ?

En Italie sur la colline de Fiesole, l'Institut européen de Florence, situé au sein d'une abbaye du quinzième siècle, la Badia Fiesolana, s'efforce au moins de maintenir la suprématie de l'esprit sur la matière.

Ce « haut lieu de la culture » est encore peu connu après trois ans d'existence. Né — après de nombreux atermoiements — le 19 avril 1972 de la volonté des six Etats de la communauté de créer une université européenne, il avait pour mission de « *contribuer par son action dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, au développement du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe considérée dans son unité et sa diversité* ». Il devait également être « *le lieu de rencontre et de confrontation d'idées et d'expériences...* ».

Cent seize étudiants, venant de tous les pays d'Europe et *même de l'extérieur, diplômés* de leurs universités d'origine, se livrent ici à la recherche dans les quatre départements des sciences humaines organisés : histoire et civilisation, sciences économiques, sciences juridiques, sciences politiques et sociales. Après un séjour de deux ans, ils tentent d'obtenir le titre de docteur de l'Institut universitaire européen, qui, malheureusement, n'a pas encore été reconnu par les différents Etats membres sauf par l'Allemagne.

Lieu de rencontre ? Cet objectif au moins est atteint. A vivre et travailler ensemble, les chercheurs ont découvert des modes de travail, des méthodes de penser différentes. L'Institut a également favorisé la coopération entre les chercheurs et les professeurs. Les étudiants y bénéficient de toutes les facilités de recherche, de gros moyens financiers ont été mis à leur disposition : ils disposent *d'une bibliothèque ultra-moderne* où toutes les informations sont accessibles sur mini-ordinateur, ils peuvent aussi aller en mis*sion à l'étranger*, et ils ont enfin la possibilité de faire publier leurs thèses (1).

Cette tour de Babel n'a malheureusement pas eu le rayonnement que l'on pouvait escompter. « *Nous vivons dans un ghetto coupé des réalités, de Florence et de l'Italie* », déplore un chercheur portugais. Malgré les souhaits du maire communiste de Florence, M. E. Gabbuggiani : « *Nous ne voulons pas que cette nouvelle école internationale soit une île dans la cité* », l'Institut est véritablement coupé de la ville et de l'Italie, qui, pourtant, n'a ménagé ni ses efforts pour faire aboutir le projet ni son aide financière, puisqu'elle assure la restauration et *l'aménagement des bâtiments.* Il s'est développé ainsi à l'intérieur de cette communauté de privilégiés repliés sur eux-mêmes une mentalité quelque peu parasitaire.

L'Institut n'a pas réussi, *d'autre part*, à échapper à certaines influences : son financement outre les Etats, se fait aussi par l'intermédiaire des fondations privées Thyssen, Volkswagen et Ford... Aussi un étudiant en droit dénonçait-il, il y a quelque temps, l'emprise des Etats-Unis sur le département des sciences juridiques : « *Sur le problème d'accès à la justice, nous nous intéressons presque exclusivement aux Etats-Unis, au mythe du progressisme californien. Les professeurs visiteurs sont presque toujours des professeurs américains.* »

L'Institut n'est pas devenu un vaste « *laboratoire d'idées* » visant, selon les paroles d'un professeur du département de sciences politiques, à faire, en toute indépendance d'esprit, ce que l'on pouvait faire à Bruxelles. Inertie, pesanteur... Doit-on retrouver invariablement ce schéma bruxellois, même au sein des instances culturelles ?

VERONIQUE LEGENDRE.

(1) Des contrats ont été conclus avec quatre maisons d'édition européennes ; les éditions en langue française se feront par une maison belge, puisque sur les cinq éditeurs français contactés aucun n'a semblé intéressé.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1977

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

ingénieurs électromécaniciens maintenance

MINES DU SHABA - ZAIRE

La Générale des Carrières et des Mines, Société minière et métallurgique regroupant 35.000 personnes dont 800 expatriés, recherche pour ses sièges d'exploitation plusieurs

responsables maintenance usine

Ils auront à assurer la continuité du fonctionnement des installations en établissant le programme d'entretien préventif et en dirigeant les équipes d'intervention (100 à 300 personnes) composées d'un personnel hautement qualifié. Ils participeront en outre à l'élaboration des projets d'investissement et à l'amélioration de la sécurité. (Réf. G21-M)

responsables maintenance engins de carrière

Ils auront à assurer l'ensemble des activités de direction, de gestion et d'organisation d'un service ou d'une division maintenance d'un important parc d'engins de mines à ciel ouvert (dumpers 100/150T, pelles Bucyrus, engins T.P. ...). (Réf. G22-M)

responsables études électromécaniques

En relation avec les services d'exploitation et d'entretien, ils seront chargés des études à moyen et long terme, des taux de disponibilité, des coûts d'exploitation et d'entretien ...., des matériels d'une usine hydro-métallurgique, en vue de proposer des améliorations (modifications ou remplacement de matériels et matériaux). Par ailleurs, ils devront pouvoir assurer l'intérim des ingénieurs d'entretien. (Réf. G23-M)

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs ayant une expérience de quelques années acquise dans des fonctions similaires exercées selon le cas dans des carrières importantes, des industries de traitement de minerai, sidérurgiques, pétrolières, chimiques, etc...

La société offre une rémunération, des avantages et des congés tenant compte de l'expatriation.

Ecrire en précisant bien sur l'enveloppe et la lettre la référence du poste aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.

membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

L'Afrique attend

UN INGENIEUR OU CONDUCTEUR DE TRAVAUX CONFIRME

pour le chantier GENIE CIVIL d'un COMPLEXE PETROLIER.

Cet homme d'une expérience minimum de 5 ans prend en charge la Direction du chantier ;

Il est responsable des travaux : 50% de Genie Civil béton et 50% de terrassements et chaussées ; ainsi que de la gestion.

Une expérience de l'Afrique est appréciée.

De bonnes conditions d'expatriation sont offertes pour ce chantier d'une durée de 17 mois.

La taille du groupe — un des plus importants du bâtiment et des T.P. Français — permet de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser nous rapidement votre C.V. sous référence 20687, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

MADAGASCAR
FOIBE MPANARAMASO NY FANJARIANASA
« RINDRA »

Entreprise socialiste d'AUDIT

- Entreprise socialiste d'Audit, récemment créée en vue d'effectuer principalement la révision comptable des Sociétés d'Etat ou à participation majoritaire d'Etat.
- Techniques modernes d'Audit grâce à l'assistance technique d'un Cabinet international d'Audit qui assure une intense formation interne par de nombreux séminaires spécialisés.

RECHERCHE POUR EMBAUCHE

COLLABORATEURS

— Justifiant d'une solide formation et d'une expérience professionnelle adéquates et appropriées (H.E.C. ou autres diplômes enseignement supérieur, économique et commercial) ;
— Postulants (Hommes ou Femmes) doivent être de nationalité malagasy ;
— Rémunérations attrayantes.

Les personnes intéressées doivent adresser C.V. à l'attention de J.D. DREW, Conseiller Technique auprès de la RINDRA, Tour Fiat - Cedex 16 92084 Paris La Défense (tél. : 796-21-89), et copie directement : B.P. 241, ANTANANARIVO (Madagascar). Elles seront soumises aux tests techniques et entretiens préliminaires sur rendez-vous à Paris.

Candidats retenus auront billet avion, retour sur Madagascar.

OUTRE MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

J.H. de préférence célibataire

Expérience 10 ans de TRANSIT et GESTION d'entrepôt de marchandises générales.
Il sera chargé de suivre la construction d'un entrepôt en Afrique francophone et d'en assurer la gestion.
Conditions d'expatriement
Anglais souhaité.
La rémunération locale annuelle ne sera pas inférieure à 145.000 F + avantages.

Adresser C.V. sous réf. NADEN EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Société d'ingénierie française travaillant à l'exportation propose un séjour de longue durée (avec congé annuel) dans un pays du bassin méditerranéen à un INGENIEUR DIPLOME possédant une expérience d'au minimum 15 a. en CONTROLE de TRAVAUX PORTUAIRES. La pratiq. de l'anglais est indispensable. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous réf. 3.482 à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX ROUTES

Société Para-publique, Paris, recherche en vue de ses interventions en Afrique Noire Francophone un INGENIEUR ROUTIER. Agé d'au moins 30 ans cet ingénieur diplômé d'une grande école, est expérimenté en travaux routiers (et/ou en supervision de construction routière). Une précédente expér. à l'étranges est nécessaire.
Veuillez écrire (joindre C.V détaillé et préciser votre rémunération actuelle) en indiquant sur l'envel. la réf. 10264 à MEDIA P.A.
9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra




emplois régionaux

Impte Sté disp., pr sa Direction Régionale de Normandie (Rouen rive gauche), d'un poste

INSPECTEUR FONCIER

requérant notamment des qualités de négociat. et des conn. en droit immobil. et urbanisme. Aptit. aux relat. à des niv. div. et au trav. en éq. Fréquents déplacem. Haute et Basse-Norm. Format. souh. : lic. en droit ou équivalent, C.V. et prétentions. Ecr. n° 8.341 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ecole Technique Privée Aveyron Sud-Ouest recherche pour rentrée 79-80 : Un surveil. général d'internat. Un profess. d'électrotechnique ayant minimum B.T.S. et au moins une année d'industrie. Tél. : 16-73 79-31-77.

Bureau d'Etudes Offshore recherche

1 INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN
MECANICIEN DES SOLS

Formation grandes écoles ou universitaire.

Expérience génie maritime ou offshore souhaitée.

Déplacements fréquents étranger.

SCOP OCEANOGRAPHIE
582 route des Vestins,
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
TEL. : (93) 31-63-84.
(envoi C.V.).

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI CONDUCTEURS
recherche pour ses laboratoires département
Assurance de la qualité

un ingénieur électronicien

(de formation ESE, ENSEEIHT, ENSERG...)

Cet ingénieur évaluera et participera à l'élaboration de la fiabilité des produits de Texas Instruments et plus particulièrement des circuits de haute complexité et de haute performance conçus à Nice.

Une expérience dans la conception des micro-circuits ainsi que la pratique courante de l'anglais technique seraient appréciées.



Pour faire acte de candidature envoyer CV, photo, prétentions date de disponibilité sous réf. SC/779/025 à Madame LE GUET T.I.F. — B.P. No 5 06270 VILLENEUVE LOUBET



THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines
Centre de CAGNES-SUR-MER 06

RESPONSABLE SOUTIEN LOGISTIQUE CLIENTÈLE

- Formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole) 35 ans minimum.
- Très bonne connaissance des problèmes opérationnels posés par le matériel électronique professionnel A.S.M. embarqué.
- Excellente connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol.
- Nombreux déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Adresser curric. vitae détaillé à THOMSON-CSF, Service du Personnel - B.P. 53 - 06802 Cagnes-s.-Mer

---



la ruche méridionale

dans le cadre de son expansion recherche

DIRECTEURS SUPERMARCHES

(1000 à 1500 m2)

Pour ce poste nous souhaitons des candidats ayant :
- l'expérience et le goût de l'action directe sur le terrain,
- des qualités humaines et d'organisation,
- la capacité de diriger une unité dans le cadre d'une délégation par objectifs.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines LA RUCHE MERIDIONALE 2, rue Jean-Baptiste Pérès 47000 AGEN.



Sogim
Sté Immobilière
recrute
1 gestionnaire
Ecrire : Havas Chambéry N° 8066

responsable d'agence pour Station Sports d'Hiver Savoie (Sciences-Eco. - Droit École de Commerce ou Equivalent).
Poste de responsabilités contacts
Logement assuré

---

offres d'emploi

Organisme Important recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.) très bonne présentation, goût contacts à haut niveau, formation assurée, possibilités encadrement, rémunération importante. Téléph. pour R.-VS. 553-20-00.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services Comptables et Financiers. Ecrire avec C.V. et prétent. à PUBLISCOPE-JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS sous réf. 1.540 PA (qui. trans.).

P.M.E. Parisienne Proximité Gare du Nord rech. Candidat pour Direction Administrative et Financière à créer, niv. min. D.E.C.S. Angl. souhaité. Adresser prétent. et C.V. à PEC 40, 12, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

PROGRAMMEURS P.L.I. - GAP. 2
PUPITREURS DOS OS
BACA 36, r. Henri-Chevreau PARIS-20e. - 366-76-65

---

groupe CESI-cefi

ORGANISME DE FORMATION
11 Etablissements Régionaux
1 Direction Internationale
recherche pour PARIS et PROVINCE en vue de la création de nouveaux secteurs d'activité

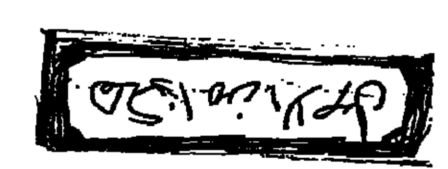
plusieurs ingénieurs et cadres

La fonction :
- analyser les évolutions actuelles des Entreprises de production ou de services ;
- concevoir les actions capables de les accompagner ;
- prospecter et négocier les contrats d'intervention ;
- animer les actions ou les formations négociées.

Le profil :
- 30 ans et plus
- une spécialisation professionnelle confirmée (électronique, automatismes, informatique, exportation, B.T.P. ...) ;
- au moins cinq ans d'expérience en gestion d'exploitation ou de production ;
- capacité à négocier des contrats ;
- expérience d'animation de groupes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo au «Service du Personnel» (IC) Groupe CESI/CEFI 45, rue de l'Est 92100 BOULOGNE. Ne pas téléphoner.

CESI *formation - conversion - perfectionnement - interventions - ingénierie de formation* **CEFI**



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Créée en 1970, notre société a connu un développement parmi les plus rapides de ces dernières années.
Nous souhaitons recruter rapidement dans le cadre de la progression soutenue de nos activités des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Débutants ou quelques années d'expérience

Diplômés d'études supérieures (IUT, MIAGE ou équivalent)
Connaissance du matériel IBM
(PL1 - DL1 - CICS)

Ils évolueront à l'intérieur des structures privilégiant les contacts et les bonnes conditions de travail, vers des responsabilités de chefs de projets.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et disponibilité sous référence 318/M à **SG2**
12, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

A.T. 3 - A.T.P.
ÉLECTRONICIENS
EXPERIMENTES pour ETUDE MATERIEL d'AUTOMATISME INCORPORANT DES MICROPROCESSEURS
Envoyer C.V. à : ELECTRONIQUE C.K.D. B.P. 437 95005 Cergy-Pontoise Cedex

---

INTER COMPUTER
offre HAUTS SALAIRES à :
— INGENIEURS, 2 ans d'expér. informatique mini système, MITRA, SOLAR, etc.
— INGENIEURS débutant, ECOLE ELECTRONIQUE LANGUAGE ASSEMBLEURS
61, av. République, Paris-11e
TEL. 355-40-80

Importante Société recherche pour poste stable

JEUNE DUT
1 AN Expér. COBOL

ANALYSTE PROGRAMM.
COBOL
connaiss. GECOS appréciée
Tél. : prend. rend.-vous 292-86-77 M. LESPINAS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

120/130 000 Frs

Ce que nous vous proposons c'est un poste où vous pourrez prouver votre efficacité : en assurant la gestion de plusieurs centres de profits régionaux. Suivant les directives du siège, vous introduirez de nouveaux systèmes de gestion administrative et financière et veillerez à leur bonne application. Vous aurez, de plus, un rôle de Contrôleur Financier.

Réussir dans ce poste suppose une expérience de 3 à 5 ans en tant que responsable d'un service administratif. La direction d'une équipe de plus de trente personnes, l'utilisation de l'informatique et la pratique de l'anglais ne vous posent pas de problème.

Un diplôme du type ESSEC, ESCP ou équivalent sera très apprécié.

C'est dès maintenant que nous souhaiterions vous rencontrer pour développer cette annonce ainsi que les perspectives d'évolution dans notre groupe.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4190 à Bruno DEMOINET :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LE MINISTERE DE LA DEFENSE DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

recherche

DES TECHNICIENS débutants ou ayant quelques années d'expérience (maxi 30 ans) et libérés des obligations militaires.

- 3 B.T.S.

Opticiens pour laboratoire optique et traitement de : *couches minces.*
- Référence T.O. - Tél. 951.86.00 poste 3088

- 1 B.T.S.

(construction mécanique) ou D.U.T. (génie civil) pour bureau d'étude. Référence P.

- 1 B.T.S.

électronicien pour division ESSAI. Goût pour les essais. Déplacements fréquents d'une durée unitaire pouvant atteindre un mois. Référence S.

- 1 B.T.S.

Electronique : compétences solides en électronique générale et microprocesseurs, aptitude analyse ensemble des fonctions demandées au matériel, pour conception et suivi de matériel de pointe. (Equipement et systèmes numériques) Référence T.A.

Adresser les candidatures avec CV au lieu de travail en rappelant la référence (ne pas téléphoner pour P., S. et T.A.)

ETABLISSEMENT D'ARMEMENT - AMX - APX
Route de la Minière SATORY 78013 VERSAILLES

MATRA

recherche pour sa Direction de Production

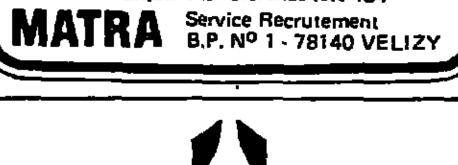
INGENIEUR ET/OU CADRE DE GESTION

Pour s'intégrer à une équipe chargée de la conception de systèmes de gestion de production avec application informatique.

Formation supérieure et expérience dans le domaine souhaitées.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la *référence* NK 484

MATRA Service Recrutement B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY



THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine du CONTROLE DU TRAFIC AERIEN recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Grandes Ecoles : E.N.S.A.E., E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I., I.S.E.P., I.S.E.N., ou ayant quelques expériences pour s'intégrer dans les équipes techniques et participer à des études de conceptions et de réalisations de matériels et systèmes. Différents postes peuvent être proposés dans les domaines suivants :

- Traitement du signal temps réel (microprocesseurs) ;
- Techniques digitales ;
- Techniques radar des ports, d'information, visualisation ;
- Techniques analogiques V.H.F. et U.H.S.

Anglais souhaité.
Déplacements fréquents.
Nombreux avantages.

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel THOMSON - CSF - TVT - B.P. 34 92360 MEUDON-LA-FORET.

«électricité bâtiment»

nous avons les chantiers
nous cherchons les hommes

Ces postes sont à Paris, où se trouvent les bureaux français de notre entreprise (C.A. : 150 MF, chantiers au Proche-Orient) :

- **Ingénieur chef de projet,** chargé de mettre au point le projet et de le suivre en parallèle avec le chef de chantier. *(réf. 54A-15)*
- **Chef de groupe d'études,** technicien chargé de réaliser les études avec une petite équipe *(réf. 54B-15)*
- **Responsable des devis,** technicien *(réf. 54C-15)*
- **Dessinateur** *(réf. 54D-15)*

Envoyer C.V. avec réf. et No de téléphone à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS

FLONIC

recherche pour poursuivre le développement de ses produits

électroniques

chefs de projets

Ils participent activement à la définition des cahiers de charges de produits électroniques de *séries* et animent l'équipe d'ingénieurs et de techniciens chargée de les concevoir et de les réaliser.

Diplômés E.N.S.T., E.S.E. ou E.N.S.I. Electronique, ils ont une connaissance approfondie des circuits numériques et des microprocesseurs. Au cours d'une première expérience de ce type de fonction, ils ont donné la preuve de leurs capacités d'animer une équipe d'études. (Réf. C.P.)

ingénieurs d'études

Au sein d'une équipe animée par un Chef de Projets, ils sont plus particulièrement chargés de l'étude et de la réalisation des sous-ensembles et des logiciels.

Diplômés Grande Ecole ou E.N.S.T., il est souhaitable qu'une première expérience leur ait permis de concevoir et mettre au point la programmation de sous-ensembles numériques sur *microprocesseurs* 6800 ou 8080. (Réf. I.E.)

ingénieur développement

Il anime et coordonne l'équipe chargée de la conception et de la réalisation des équipements sous leurs aspects technologiques, en conformité avec le cahier de charges, des études et des méthodes. Ces propositions originales et réalistes confèrent à nos produits leur caractère *industriel requis pour les fabrications de séries.*

Diplômé A.M., I.C.A.M., Micromécanique de Besançon, il possède de bonnes connaissances en électronique et atteste d'une expérience réussie de plusieurs années à un poste similaire. (Réf. I.D.)

ingénieur industrialisation

En relation avec les Chefs de Projets, il lui appartient de déterminer en fonction des besoins des cahiers de charges, des études et des méthodes, les moyens et programmes d'essais à mettre en œuvre aux différents stades pour s'assurer de la fiabilité de nos produits.

C'est un Ingénieur électronicien diplômé d'une E.N.S.I., une expérience en plate-forme d'essai dans l'industrie des télécommunications serait un atout. (Réf. I.I.)

Pour tous ces postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE, l'anglais serait apprécié.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez votre C.V. en précisant sa référence à :
M. Denis BELLOCQ
FLONIC MONTROUGE
12, place des Etats-Unis - 92120 MONTROUGE

FLONIC
Schlumberger

Vous recherchez un premier emploi.

Vous êtes

• **ingénieur informaticien,** (Réf. 10223/M)

formé dans une école à l'informatique de gestion ou l'informatique industrielle.

sema informatique

vous propose

- un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières évolutions techniques,
- un travail varié, avec des missions de moyenne et longue durée tant en France qu'à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Très impte entreprise fabrication et pose produits d'étanchéité, en expansion constante recherche pour son siège à STRASBOURG

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

5 à 10 ans d'expérience. Formation supérieure juridique (licence Droit au minimum)

Missions :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.
Très larges responsabilités juridiques : contentieux, règlements des litiges, assurances.

Une très sérieuse expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à S E L E T E C Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 861

COLLABORATEUR, très grand standing pour contacts haut niveau. Ecrire M. DELBARD, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

BANQUE ANGLAISE PARIS-8e recherche

ADJOINT au RESPONSABLE
COMPTABILITE CONTROLE FINANCIER

Connaissances fiscles indispensables.
Très longue pratique de la langue anglaise.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 4453 à MEDIA SYSTEM 104, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

URGENT - IMPORTANTE STE Paris 15e rech. COMPTABLE 2e échelon, libre de suite. Tél. pour rendez-vous 828-32-32

LES LABORATOIRES DE RECHERCHE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHENT

UN BIOCHIMISTE CONFIRMÉ

Titulaire d'un doctorat d'Etat ou d'un Phd, expérimenté dans le domaine des protéines sur le plan de l'analyse et de la séparation. Le candidat devra être âgé de trente-cinq ans minimum et posséder une solide connaissance de la biochimie de la kératine.

Il s'agit d'un poste de recherche comportant *de nombreuses responsabilités scientifiques* et humaines. La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de la langue allemande serait un atout supplémentaire.

Ecrire au C.G.P. (R. 30) 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une Société de moyenne importance 700 personnes — cotée en Bourse — prospère. Nous disposons de marques bien diffusées en France et dans une soixantaine de pays. Les relations humaines à l'intérieur de notre petit groupe sont excellentes.

Nous allons commercialiser sous une même marque une gamme étendue de produits destinés aux MOTOS et aux CYCLES. Le responsable Commercial de ce nouveau département sera à la tête d'une équipe d'une cinquantaine de Représentants en titre.

Nous souhaitons un

ANIMATEUR

JEUNE, DYNAMIQUE, du niveau H.E.C., E.S.S.E.C., ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE.

Ecrire exclusivement avec C.V. et prétentions à LABO INDUSTRIE, 1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE cedex.

Installateur en téléphonie recherche

ÉLECTRONICIEN

CONFIRME en matériel JISTEL et TELIC. Tél. pour rend.-vous 545-67-77.

PROGRAMMEURS P.L.I. - GAP 2
PUPITREURS DOS OS
BACA 34, rue Henri-Chevreau Paris-20e. 366-76-45

Recherchons comptable qualifié Système décalque, tenue journx auxiliaires, balance, bulletins, salaires, déclarations fiscales. Env. C.V. à Sté ICED, case PH, 58, rue Perronet, 92523 Neuilly-sur-Seine.

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY recrute pour son service de psychiatrie hospitalisation adultes secteur MASSY (médecin chef docteur DESCOMBEY)

INFIRMIERS (ES) PSYCHIATRIQUES

pour le 1er septembre 1979

INFIRMIERS (ES) D.E.

ou psychiatriques pour le centre de Guidance Infantile.
Tél. au 907-78-38 poste 340 pour tous renseignements complémentaires.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.

Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

cnet

à ISSY LES MOULINEAUX recrute pour son centre PARIS A

INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES

débutants et confirmés

destinés aux recherches et études en commutation électronique et réseaux.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références, photo, téléphone, prétentions à

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
Groupement RCC
38-40, rue du général Leclerc
92131 ISSY LES MOULINEAUX

GROUPE DE SOCIÉTÉS PARIS (8e)

recherche

SON CHEF COMPTABLE

FORMATION CABINET EXPERTISE - D.E.C.S.
EXPÉRIENCE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOUHAITÉE

Env. C.V., photo et prétentions sous nº T 14.772 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

demandes d'emploi

J.F. 27 a., excel. présent. dyna. *publicit. dep. 5 a. dt 3 en ag.* Angl. écrit et parlé, ch. poste chef de public., ag. ou annonc. Disponible rapidement. Vs rem. de bien vouloir écrire nº 6.077, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. dep. Bac B (76) ayt exp. accueil et soins hosp., con. angl. esp., et psych., disc. prop. très div. S'adr. Marolleau P. 5 N 328 rue Saint-Léonard, 49000 Angers.

CADRE SUPÉRIEUR BANCAIRE 30 ans, licence SC. ECO.
— 10 a. exp. banque d'affaires.
— Spécialiste des financements.
— EXPORTATION ET INTERTIONAUX, cherche place préférence étranger (MAGHREB) Ecr. nº T 14819 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGÉNIEUR Ccial
grande capacité d'autonomie, 35 a. - *Tr. bonnes bases techn.,* EXP. REUSSIE : ANIMATION VENTE + S.A.V., BIENS EQUIPEM. + NEGOCE fournit. Industrielles gdes sociétés PME. recherche

DIRECTION RÉGIONALE
REGIONS : PARIS, CENTRE-EST, S.-EST. Ecr. nº T 14716 M Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

CADRE COMPTABLE
rech. poste à responsabilités dans P.M.E. PARIS. Ecr. nº T 14.832 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE DIRECTION
ch. emploi stable DOMAINE SOCIAL de préfér. Ecr. nº T 14833 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-20e

Jne Fme, 15 ans d'expérience dans PRESSE et EDITION sec. gén. de réd. puis réd. en chef adjte et techniq. rech. poste à responsabilités. Libre début sept. TEL. : 328-05-24.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- *Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.*
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- *Réussir entretiens, interviews.*
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, 75009 Paris Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

propositions diverses

A vdre lots impts de chaussures homme. Px Paris 68 F la paire. Premier contact : M. LUCAS 346-09-09, de 10 h. à 12 h.

formation profession.

ANGLAIS INTENSIF
par professeurs anglophones cours de jour et du soir en août. *Inscription immédiate* ORSEC Formation 97, rue Saint-Lazare 75009 Paris. 280-61-23

travaux à façon

Demande

RENOV'APPART'S Rénovation de l'habitat tous corps d'état. Devis gratuit. TEL. : 937-46-48.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapid. travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. 368-47-84 893-30-02.

proposit. com. capitaux

Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09 de 10 heures à 12 heures.

RECHERCHE ASSOCIE technicien-ccial ou industriel *pour mise en fabricat.* et vente broyeuse homogénéisateur industriel, utilisateurs multiples (tous produits liquides ou pâteux). Fabr. sans concurr. en France. 1er cont. 346-09-09 de 10 à 12 h.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m. 19 99 F le m2. Tél. : 340-72-72.

automobiles

vente

+ de 16 C.V.

JAGUAR XJ6 mai 1978, gris métal, cuir, 40.000 km. Prix : 75.000 F. TEL. : (43) 24-87-30.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION ET ESSAIS DE *TOUTE* LA GAMME BMW NEUVES DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE BMW

Le Monde

économie

SOCIAL

La crise de la réparation navale à Marseille

LES LOCAUX DE LA SAM (filiale de Terrin) SONT OCCUPÉS PAR LES OUVRIERS LICENCIÉS

Des salariés de la SAM (Société des ateliers de la Méditerranée), filiale de l'ancien groupe de réparation navale Terrin, mise en règlement judiciaire, ont à nouveau occupé leur entreprise lundi soir 30 juillet à Marseille. D'importantes forces de police sont intervenues pour tenter de faire évacuer les locaux, mais une quinzaine d'ouvriers, avec l'appui du syndicat C.G.T., ont réussi à se retrancher sur les toits.

Les employés de la SAM avaient été expulsés le 28 juillet des locaux qu'ils occupaient depuis plusieurs semaines, après leur licenciement collectif. Ils entendaient obtenir une entrevue avec le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

C'est à l'occasion d'une réunion organisée par la section C.G.T. de l'usine, en présence de trois cents personnes, dont plusieurs élus locaux du parti communiste, que les ouvriers ont ouvert les grilles de l'entreprise et l'ont occupée.

D'autre part, M. François Collado, P.-D. G. de l'entreprise de surveillance et d'industries maritimes, qui se propose de racheter les Ateliers provençaux (une autre filiale de Terrin), a déclaré lundi 30 juillet qu' *« il y avait un blocage systématique opposé à ses propositions »*. M. Collado a ajouté qu'il ne demandait aucune aide financière exceptionnelle pour mener à bien son initiative, si ce n'est les primes à l'embauche et l'exonération de la taxe professionnelle.

EN 1978

Le bilan national de l'A.N.P.E. a été « décevant »

estime le directeur général

Avouer que les « principaux résultats » de l'exercice qui vient de s'achever « ne peuvent être tenus pour satisfaisants » et que « les deux indicateurs majeurs qui doivent servir à mesurer l'efficacité » de l'organisme qu'on dirige « continuent à s'inscrire en rouge », ce n'est pas chose courante de la part du directeur général d'un grand service public. C'est pourtant ce qu'écrit M. Jacques Bandouin, « patron » de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), dans l'éditorial de « Situations », magazine de l'Agence, qui dresse, dans son dernier numéro (1), le bilan d'activité 1978 de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux.

Contrairement aux apparences, cependant, ces jugements pessimistes ne constituent ni une autocritique — M. Baudoin a été nommé à la tête de l'A.N.P.E. le 1er février dernier, — ni un dénigrement quelconque de l'action de son prédécesseur : appréciant les « efforts méritoires accomplis en 1978 par l'ensemble du personnel de l'Agence et, notamment, la mise en place de « nouvelles méthodes » en faveur des demandeurs d'emploi, le directeur général explique que l'« insuccès relatif » enregistré l'an dernier est surtout dû à l'« accroissement considérable des charges administratives que l'aggravation de la situation de l'emploi a fait peser, à effectif presque constant, sur l'ensemble de ses agents ».

C'est pourquoi l'analyse critique de M. Jacques Baudouin doit être essentiellement interprétée comme un nouvel appel aux pouvoirs publics afin d'accélérer — ou plutôt de commencer — la réforme prévue : les décrets d'application de la loi du 16 janvier 1979, qui prévoit de décharger progressivement l'Agence de ses tâches administratives et de contrôle des demandeurs d'emploi au profit de sa mission de placement, ne sont pas encore parus. Est-ce justement en raison des tiraillements qu'on croit pouvoir actuellement déceler entre la direction de l'A.N.P.E. et le ministère du travail et de la participation, tiraillements relatifs aux modalités de cette réforme ? — M. C.

Le premier « *indicateur majeur* », auquel fait état M. Baudouin, est le nombre des offres d'emploi recueillis par l'A.N.P.E. : en 1978, il a été de 1 206 629, soit — 8,6 % par rapport à 1977. Ce mouvement de baisse est continu depuis 1975. Mais surtout : parmi ces 1 206 629 offres, 774 607 concernaient des emplois durables à plein temps (catégorie 1, directement liée au niveau d'activité des entreprises), soit une diminution de 12,7 % par rapport à 1977 (887 473 offres). Déjà, cette catégorie d'offres avait décru de 11 % de 1976 à 1977 (*le Monde* du 9 août 1978).

Le second indicateur est le nombre de placements — dépendants pour une grande part du volume des offres — effectués par les soins de l'Agence : 666 769 en 1978 contre 717 289 en 1977 (moins 7 %) et 850 980 en 1976 (moins 27 %). Parmi ces placements, ceux de catégorie A ont baissé de 7,4 % de 1977 à 1978.

Cette dernière donnée est d'autant plus inquiétante que le nombre des demandes d'emploi enregistrées par l'A.N.P.E. a, lui, augmenté de 3,3 % de 1977 à 1978, passant de 3 028 454 à 3 129 125. De 1976 à 1977, il s'était déjà accru de 4,4 %. Parmi ces demandes, 2 733 876 concernaient des emplois durables à plein temps (catégorie 1), soit + 4 % par rapport à 1977. En moyenne mensuelle, les services de l'Agence ont assuré la « gestion opérationnelle et administrative » d'un nombre de demandes d'emploi en instance de l'ordre de 1 162 900 contre 1 071 700 en 1977, soit + 8,1 %.

Sur les 2 733 876 demandes de catégorie 1, 54 % ont émané d'actifs masculins et, en 1978, la progression des entrées en chômage par rapport à 1977 a été très voisine pour les deux sexes (+ 5,5 % pour les hommes, + 5,1 % pour les femmes). Cette progression a été plus faible pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, en raison des pactes pour l'emploi, mais ces derniers ont encore représenté 53,3 % de l'ensemble des inscrits (54,4 % en 1977), dont 30,1 % à la recherche de leur premier travail. Les entdrées en chômage d'actifs âgés de vingt-cinq à trente-neuf ans et de cinquante à cinquante-neuf ans se sont accrus plus fortement que les inscriptions des autres classes d'âge : respectivement + 8,3 % et + 12,1 % (contre une progression globale de 5,3 %(.

L'an dernier, l'ANPE a transmis 1 472 398 dossiers d'admission au bénéfice de l'aide publique aux directions départementales du travail et de l'emploi, soit 80 000 de plus qu'en 1977 (5,7 %). Les licenciements pour raisons économiques, qui ont, pour la première fois, dépassé la barre des 400 000 (403 279 contre 348 782 en 1979) et la fin des contrats à durée déterminée (620 411 contre 502 771), ont fait un bond d'une année à l'autre ; respectivement 15,6 % et 23,4 %.

En 1978, l'ANPE a développé ses activités de conseil et d'information professionnels, ainsi que ses orientations vers les stages de formation. Elle a aussi directement assuré, dans le cadre du deuxième pacte pour l'emploi, 59 % des entrées en stages pratiques et 64 % des entrées en stages de formation (du 1er octobre 1978 au 28 février 1979).

Enfin, l'Agence comptait, fin 1978, 602 unités en métropole (330 agences locales et 272 antennes), soit 24 de plus que l'année précédente, et employait 8 255 agents, soit 455 de plus qu'en 1977. L'an dernier, elle a reçu de l'Etat une subvention initiale de 681 364 709 F (+ 18,3 % par rapport à 1977).

(1) *Situations*, no 39, 6 F, 53, rue du Général-Leclerc, 92136 Issy-les-Moulineaux.

CONJONCTURE

M. Barre : on n'impose aucune hausse du fait que les vacances vont avoir lieu

« On n'impose aucune hausse aux Français du fait que les vacances vont avoir lieu et que les Français n'y pensent pas », a déclaré M. Raymond Barre, lundi 30 juillet, en sortant d'une audience chez le président de la République.

« C'est parce que le moment est venu de prendre ces mesures, a ajouté le premier ministre. *Pourquoi voulez-vous que nous ne les prenions pas ? La vie continue. »*

Comme on lui demandait de confirmer les diverses hausses annoncées pour le mois d'août, notamment celles concernant les produits pétroliers, M. Raymond Barre a simplement répondu : *« Vous verrez »*.

[Les mois de juillet et d'août correspondent, depuis plusieurs années, à de fortes augmentations de prix. Simple coïncidence imposée par la conjoncture ? En juillet 1976, les prix connaissaient une flambée en raison de l'exceptionnelle accumulation des hausses autorisées ou décidées par le gouvernement dans le secteur des services. Le 1er août, le prix du pain était majoré de 10 %, celui du lait de 7 %, tandis que le timbre-poste passait de 0,80 F à 1 F.

En juillet 1977, le prix du ticket de métro vendu en carnet passait de 1 F à 1,10 F, tandis que certains loyers étaient relevés de 6,50 %.

En 1978, les « hausses du 1er juillet » portaient sur le charbon, les transports parisiens et les loyers.

Le train de hausse des 1er juillet et 1er août 1979 ne le cède en rien aux années précédentes, puisqu'il concerne le lait, les loyers, les transports parisiens, les colis postaux, le tabac et, vraisemblablement, l'électricité et les produits pétroliers.]

D'ici à 1980

L'INSEE PRÉVOIT UNE LENTE PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement ne devraient croître que modérément jusqu'en 1980. De 1978 à 1979, leur progression serait de 10 % en valeur, soit 2 % en volume indique l'enquête de conjoncture menée au mois de juin par l'INSEE.

En 1979, les grandes entreprises ont nettement révisé en baisse leurs prévisions, tandis que les petites entreprises, incitées par les récentes décisions d'aide à l'investissement, ont agi en sens contraire.

Cependant, *pour 1980*, note l'INSEE, *les perspectives de poursuite d'une croissance modérée de l'investissement semblent valoir uniformément pour les entreprises de toute taille »*.

La croissance de l'investissement des secteurs des biens d'équipement (+ 15 % en valeur) en 1979 devrait être supérieure à celle de l'investissement des biens de consommation (+ 9 %) et des biens intermédiaires (+ 7 %), une reprise était cependant attendue dans ce dernier secteur en 1980.

AGRICULTURE

Les agriculteurs de la Sarthe protestent contre l'extension d'un verger industriel

De notre correspondant

Le Mans. — L'affaire « Verrachia », on s'en souvient encore au Lude, petite commune sarthoise célèbre pour son château et ses *sons et lumières*. Un après-mille plants de pommiers chez un cents agriculteurs avaient saccagé un verger en arrachant deux mille plants de pommier chez un important arboriculteur, M. Verrachia précisément (*le Monde* du 27 mars 1969). Pourquoi cette émeute ? Tout simplement parce que les syndicalistes de la F.D.S.E.A. (Fédération des exploitants) et du C.D.J.A. (Centre des jeunes agriculteurs) protestaient contre *« les plantations incontrôlées de nouveaux vergers »* et *« le cumul des surfaces de cet arboriculteur »*.

Dix ans plus tard, une nouvelle affaire Verrachia va-t-elle éclater ? On n'en est pas encore là, heureusement. Mais M. Pascal Verrachia, président de la société La Vallée des Fourneaux et ses associés, sont à nouveau dans le collimateur des syndicalistes. Motif : le projet de l'arboriculteur, qui veut défricher, sur la commune de Savigny-sous-la-Lude un massif forestier de plus de 200 hectares, dans le but de créer des vergers.

Ce projet a suscité une levée de boucliers. Le président du syndicat agricole, M. Ménager, a écrit au préfet pour protester. La direction départementale de l'agriculture elle-même, face au refus de M. Verrachia d'effectuer des reboisements compensateurs, a donné un avis défavorable au projet. Mais le préfet lui a donné son accord. C'est donc le ministre de l'agriculture qui tranchera.

« Ce projet est néfaste pour l'ensemble de la profession » disent les porte-parole de la F.D.S.E.A. Pour eux, la concentration et le cumul des terres sont un obstacle à l'installation d'exploitants familiaux. En outre, ils évoquent, comme il y a dix ans, le risque de la surproduction et de l'effondrement des cours.

Le point de vue de M. Verracchia est tout autre. D'abord, il insiste sur la nécessité de rénover les plantations. *« Nos vergers vieillissent, 50 à 60 % ont entre douze et vingt-trois ans, nous devons les rénover. Or on ne peut rénover qu'en plantant ailleurs. Nous avons acheté 300 hectares au château de Lude, une quinzaine vont être replantés en bois. Une vingtaine feront des points d'eau manquant dans la région pour la lutte contre le feu, et 200 hectares seront transformés en vergers. Nous reprenons de vieux taillis dont personne ne veut. »*

Il insiste également sur le fait que La Vallée des Fourneaux est créatrice d'emplois dans la région. *« J'ai commencé en 1956 avec six ou sept employés. Nous avons aujourd'hui cent quarante-quatre permanents, plus de deux cents à deux cent cinquante saisonniers pour trois mois de cueillette. La ville du Lude est favorable à notre projet qui pourrait créer dans six ou sept ans, quatre-vingts à cent emplois nouveaux. »* Qui l'emportera ?

(Intérim.)

Spécialiste des réformes agraires

ERICH JACOBY EST DÉCÉDÉ

Erich Jacoby est mort à l'âge de soixante-seize ans le 9 juillet 1979, trois jours avant l'ouverture de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural se tenant à Rome.

[Né en Allemagne en 1903, conseiller juridique des cheminots allemands, il émigre au Danemark, puis en Suède, puis aux Philippines, où il s'intéresse aux problèmes agraires. Il est appelé en 1951 à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), où il devient directeur de la division de réforme agraire, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1967. M. Erich Jacoby a alors poursuivi ses travaux, rédigeant de nombreux articles, dans *le Monde diplomatique* notamment, s'entourant de jeunes chercheurs plus attentifs, comme il l'était lui-même, à la réalité des faits qu'à la construction de modèles.]

AFFAIRES

LE GROUPE PÉTROLIER VEBA DEMEURE LA PREMIÈRE ENTREPRISE ALLEMANDE

Le groupe pétrolier et chimique Veba, dont le principal actionnaire est l'Etat fédéral, occupe toujours la première place avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de D.M. (1), dans le classement des principales entreprises d'Allemagne fédérale établi par la revue économique *Wirtschaftswoche*. Siemens vient en seconde position avec un chiffre d'affaires de 29 milliards de D.M.

Il est suivi de Volkswagen (26,7 milliards) qui a relégué à la quatrième place Daimler-Benz (24,8 milliards). Viennent ensuite les trois « géants » de la chimie Hoeschst (24,9 milliards), Basf (23,2 milliards) et Bayer (22,8 milliards).

Le classement par « bénéfice » est sensiblement différent puisque c'est Daimler Benz qui occupe la première place avec un bénéfice avant impôts de 2,7 milliards de D.M. Viennent ensuite Volkswagen (2,2 milliards), Siemens (1,6 milliard), I.B.M. Allemagne (1,28 milliard) et Hoechst (1,25 milliard). — *(A.F.P.)*

(1) 70 milliards de francs.

● *La société américaine Datapoint Corp.* vient dec onclure avec C.I.I. Honeywell-Bull un accord portant sur la fourniture par cette dernière d'unités de disques magnétiques pour ordinateur.

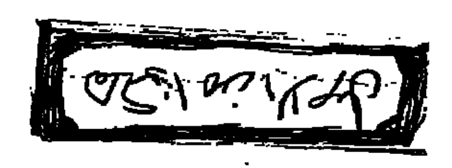
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2675	4,2725	— 35	— 5	— 45	— 10	— 60	— 20
$ can. ...	3,6545	3,6590	— 50	— 15	— 75	— 30	— 105	— 55
Yen (100).	1,9615	1,9685	+ 65	+ 100	+ 140	+ 170	+ 420	+ 465
DM	2,3175	2,3215	+ 75	+ 105	+ 155	+ 185	+ 435	+ 485
Florin ...	2,1115	2,1150	+ 25	+ 50	+ 50	+ 80	+ 105	+ 145
F.B. (100).	14,5170	14,5345	— 340	— 125	— 400	— 235	— 670	— 375
F.S. (100)	2,5600	2,5645	+ 210	+ 260	+ 365	+ 400	+1040	+1100
L. (1 000)	5,1815	5,1900	— 315	— 250	— 560	— 460	—1470	—1320
£	9,7420	9,7580	— 400	— 340	— 710	— 610	—1550	—1440

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16	6 5/16	7	6 7/8	7 1/8
$ E.-U. ..	10 11/16	11 1/16	10 7/8	11 1/8	10 15/16	11 5/16	11	11 3/8
Florin ...	8 1/8	8 5/8	8 3/8	8 7/8	8 5/8	9 1/16	9 5/8	10
F B (100).	11 1/2	13	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 3/8	11 3/8	12
F.S.	3/8	1	1 3/16	1 9/16	1 5/16	2	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	14	16	16	17 1/2	16 1/2	17 1/2	13 3/8	15 1/4
£	13 1/2	14 1/2	14 1/2	15 1/4	14 1/2	15 1/4	13 7/8	14 5/8
Fr. franç..	12	13	11 5/8	12 1/4	11 5/8	12 1/4	12 1/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

En Belgique

LE PROJET DE BUDGET PRÉVOIT UNE TAXATION DES PROFITS EXCEPTIONNELS DES ENTREPRISES

Bruxelles *(A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Un projet de « budget d'austérité sans démantèlement des programmes sociaux » a été présenté lundi 30 juillet par le gouvernement belge. Outre diverses mesures touchant les automobilistes, il prévoit la création d'un impôt sur les « profits exceptionnels » des grandes sociétés, notamment celles des « secteurs financiers et pétroliers ».

Le projet prévoit 1 milliard 104 millions de francs belges de dépenses (6,8 % de plus que durant l'exercice en cours) et un déficit de l'ordre de 82 milliards de francs belges (quelque 12 milliards de francs français).

Parmi les mesures d'austérité envisagées figurent, notamment, une hausse de 12 % des tarifs des transports en commun, une hausse de 5 % du prix de l'essence. En outre, les automobilistes belges devront acheter une nouvelle vignette automobile dont le coût sera proportionnel à la puissance des voitures. Les étrangers circulant en Belgique devront, eux aussi, acheter au poste frontière une mini-vignette. Les camions ne sont pas touchés par cette mesure.

De surcroît, après les vacances, un système de péage sera introduit sur les autoroutes dont les tarifs varieront selon qu'il s'agira d'une utilisation occasionnelle ou régulière.

La lutte contre la fraude fiscale sera accentuée, les dépenses en matière de sécurité sociale seront plus sévèrement contrôlées, et la durée du service militaire ne sera pas réduite comme prévu afin d'éviter d'avoir à engager des volontaires. D'autres mesures seront élaborées ultérieurement cet automne après consultations des représentants du patronat et des syndicats.

En Allemagne fédérale

LA HAUSSE DES PRIX EST RESTÉE FORTE EN JUIN

L'indice du coût de la vie a progressé en juillet dans une fourchette comprise entre 0,6 et 0,7 % en R.F.A., selon les estimations provisoires de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Ces chiffres confirment les prévisions des milieux économiques ouest-allemands selon lesquelles le taux de l'inflation atteindra pour la première fois depuis plus d'une décennie la barre des 5 % à la fin de l'année. La hausse des produits pétroliers conjuguée à l'augmentation de la T.V.A. de 12 à 13 % intervenue le 1er juillet, expliquent pour une large part la forte montée de l'indice en juillet.

Selon le ministère de l'économie l'inflation amènera certainement un tassement de la consommation *mais* le P.N.B. progressera encore de 4 % en volume grâce au niveau très soutenu des commandes étrangères.

● *La productivité des travailleurs américains* a diminué au rythme annuel de 3,8 % au second trimestre. Il s'agit de la deuxième baisse trimestrielle consécutive et de la plus forte baisse de productivité depuis le premier trimestre 1974.

● *Hausse des taux d'intérêt de plusieurs banques.* — Plusieurs grandes banques américaines ont augmenté leur taux d'intérêt privilégié de 11,50 % à 11,75 %, suivant l'exemple de la First National Bank of Chicago. La Citibank, deuxième banque des Etats-Unis, la Manufacturers Hanover Trust et la Morgan Guaranty Trust ont annoncé une hausse de leur taux. Cette augmentation des taux d'intérêt des banques fait suite à la hausse du taux de l'escompte de 9,5 % à 10 % pratiquée il y a dix jours par la réserve fédérale dans le but d'enrayer la croissance de la masse monétaire et la baisse du dollar. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

POUR RÉDUIRE SA DÉPENDANCE PÉTROLIÈRE

Le Japon lance un important programme de développement des énergies de remplacement

De notre correspondant

Tokyo. — Pompes à essence fermées le dimanche, climatiseurs coupés dans les administrations, ministre en manches courtes et chemise ouverte — même pour les déjeuners chez l'empereur — dans un pays où le conformisme vestimentaire est pourtant de mise en toute occasion : incontestablement le Japon vit à l'heure des économies d'énergie. Il reste à démontrer l'*efficacité* réelle de ces mesures *dont le caractère spectaculaire* vise en fait surtout de sensibiliser la population à un programme autrement ambitieux qu'elle devra financer.

Le ministre du commerce et de l'industrie (MITI) vient en effet d'annoncer un plan sur dix ans, applicable de 1980 à 1990, pour le développement des *« énergies de remplacement »* d'un coût de 25 milliards de dollars, soit pratiquement un huitième du budget nippon. Pour le financement de ce programme sera créé une nouvelle taxe de 2 à 3 % sur la consommation de pétrole et d'électricité. Le ministère des finances est opposé à cette augmentation de la pression fiscale indirecte, avançant que la taxe sur l'essence dont les recettes sont utilisées actuellement pour les travaux de génie civil devrait servir à financer le nouveau programme. La majorité libérale démocrate est cependant favorable à l'autre solution, tirant profit au point de vue électoral de la construction des routes.

Au cours d'une conférence de presse, M. Esaki, ministre du MITI, a précisé que ce programme permettrait de ramener le taux de dépendance du Japon en matière de pétrole de 75 % actuellement à 48 % en 1990.

Pour maintenir un taux de croissance « modéré » au cours de la période 1980-1990, tout en réduisant graduellement ses importations de pétrole, le gouvernement prévoit le développement des sources d'énergie de remplacement : le charbon d'abord par la mise en valeur de gisements outre-mer avec la participation de capitaux japonais ; le développement de l'énergie nucléaire ; *l'augmentation de l'utilisation* du gaz naturel et de l'énergie solaire.

Dans ce dernier domaine, le programme mis sur pied par le MITI prévoit que, en 1980, un cinquième des maisons individuelles devraient être équipées d'appareils produisant de l'énergie à partir des rayons solaires. Actuellement, trois mille maisons sont pourvues de tels appareils : d'ici dix ans, huit millions devraient l'être, ainsi que des administrations. A Tenri, près de Kyoto, dans un des berceaux de la civilisation japonaise, se déroulent activement des expériences sur la production, en quantité et pour un coût raisonnable, d'une telle énergie. Au milieu des rizières, non loin de l'emplacement où furent découvertes des tombes de plus d'un millénaire, se trouve un ensemble de bâtiments hérissés d'antennes et présentant au ciel de larges verrières : c'est sans doute l'un des plus importants centres de recherches du monde sur l'énergie solaire.

A proximité, a été construite la première usine expérimentale utilisant cette source d'énergie. Les ingénieurs de Tenri semblent cependant sceptiques sur les possibilités de commercialiser sur une grande échelle les équipements qu'ils mettent au point, du moins dans un avenir proche. Le programme du MITI paraît donc quelque peu optimiste.

En ce qui concerne l'utilisation croissante du gaz liquéfié (G.N.L.), le programme n'apporte rien de bien nouveau dans la mesure où il est déjà prévu de faire passer à 30 millions de tonnes d'équivalent pétrole *en 1985 les importations* de ce type d'énergie (elles étaient de 7,3 millions de TEP en 1973). Le gaz naturel pose cependant un grave problème de stockage et de sécurité du transport. La baie de Tokyo, où se trouvent une grande partie des utilisateurs, est de ce point de vue une véritable « bombe » en puissance. Chaque semaine, trois méthaniers tentent de se frayer un passage dans des eaux particulièrement *fréquentées* (huit cents bateaux par jour se croisent en tous sens à Tokyo). Une collision entraînerait, selon les autorités du port, une catastrophe en chaîne dans la baie.

Le développement de l'énergie nucléaire ayant pris un retard important en raison des mouvements d'opposition des riverains et des restrictions que les Etats-Unis imposent au Japon en matière de retraitement, il semble que les énergies de remplacement du pétrole les plus « fiables » soient encore le charbon : 100 millions de tonnes (dont 40 millions de tonnes sous forme liquéfié) devraient être importées annuellement de Chine et d'Australie à partir de 1990.

PHILIPPE PONS.

● *Cuba a réalisé sa seconde meilleure récolte* de sucre de tous les temps avec une production de 7 992 000 tonnes, a annoncé jeudi 26 juillet, le président Fidel Castro. La meilleure récolte sucrière avait été obtenue en 1970 avec un total de 8 537 000 tonnes.

L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ PÉTROLIER

(Suite de la première page.)

Autre indice de détente, les Etats-Unis sont en train d'atteindre leurs objectifs de stocks de fuel domestique pour l'hiver. Enfin, l'annonce par plusieurs compagnies d'un rétablissement de leurs livraisons au Japon au niveau antérieur à la crise a entraîné le retrait du marché libre de plusieurs acheteurs japonais. Aussi prévoit-on désormais à New-York un léger excédent de production — par rapport à la demande — dès le début de 1980.

Plusieurs informations sont cependant venues rappeler la fragilité du marché mondial de brut et des approvisionnements du monde occidental.

Selon un quotidien du Koweit, *Al Siassah*, l'OPEP envisagerait de se réunir au mois de septembre *« pour examiner les conséquences de l'érosion du dollar américain »*. Le quotidien affirme que des contacts ont été pris dans ce but entre plusieurs membres de l'organisation ces jours derniers. Le redressement du dollar actuellement constaté pourrait cependant mettre en échec une telle initiative.

Autre signe, la compagnie d'assurance britannique Llyod's a décidé de déclarer *« zone de guerre »* l'ensemble du golfe Persique. Cette *clause leur permet de résilier* les actuels contrats d'assurance couvrant les transports de marchandises dans le golfe, les clients devant contracter de nouvelles polices et une assurance complémentaire moyennant une surprime pour *« risque de guerre »*. Voilà qui devrait donc renchérir le coût du fret à partir de cette région.

TÉLÉPHONE

LE QATAR CHOISIT LE CENTRAL E-10 DE C.I.T. ALCATEL

L'Etat de Qatar vient de choisir le système téléphonique électronique temporel E-10 de CIT-Alcatel, pour la modernisation et l'extension de son réseau téléphonique. D'une valeur d'environ 40 millions de francs, le contrat prévoit l'installation de trente mille lignes à Doha, la capitale de l'Etat. La société finlandaise E-10 de CIT-Alcatel, et le sixième pour le réseau finlandais, a été associée à ce contrat. Elle fournira divers équipements de transmission du futur réseau temporel de Doha.

Le Qatar est le dix-huitième pays à choisir le central temporel E10 de CIT-Alcatel, et le sixième pays arabe après le Maroc, la Syrie, l'Egypte, la République arabe du Yémen et Bahrein.

Le groupe Thomson aurait obtenu, de son côté, une commande de centraux temporels MT-20 en Colombie.

● *Une exposition de voitures et de matériel d'équipement automobile français* se tiendra à Tokyo du 1er août au 31 janvier prochain. C'est la première fois que se tient à Tokyo une exposition de matériel automobile exclusivement française. Seront présents Citroën, Peugeot, Renault, Michelin, Kléber-Colombes, Cibié, SEV-Marshal et Neiman. Le hall s'étend sur 600 mètres carrés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BURROUGHS CORP

Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 1979 s'élève à $ 1 276 921 000, soit une augmentation de 16 % par rapport à la même période en 1978, avec un bénéfice en augmentation du même ordre : $ 111 135 000 contre $ 90 950 000.

M. Paul S. Mirabito, président de Burroughs Corp., a fait remarquer que, pour la période avril-mai-juin, les commandes enregistrées ont dépassé 1 milliard de dollars, pour la première fois dans l'histoire de la compagnie.

CARNET

Naissances

— Cécile et Kevin BERGER et leurs parents ont la joie de faire part de la naissance de

Pauline,

le 27 juillet 1979, à Paris, 56, avenue de Choisy, 75013 Paris, clinique Isis.
19, boulevard Arago, Paris (14e).

— M. et Mme Bernard ENJALBERT, ainsi qu'Apolline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eglantine.

Paris, le 24 juillet 1979.
Clinique de la Muette.

— *Eric et France SCHLUMBERGER*, née Pallier, et Karine ont la joie d'annoncer la naissance de

Laetitia,

le 21 juillet 1979.
9, rue Adelaïde, Courbevoie.

— Jean-Louis et Dominique SÉRAN, née Lauzanne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 14 juillet 1979.
18, rue des Reculettes, 75013 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Nina BRODSKY,
artiste peintre,

survenu le 28 juillet 1979.
De la part de toute sa famille et de ses amis.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er août.
Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Guy Chatiliez-Gouverneur, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
L'administration municipale,
Le conseil municipal,
Les secrétaires généraux de la mairie de Tourcoing,
Les personnels de la mairie, du centre communal d'action sociale, des services hospitaliers de Tourcoing,
Ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Guy CHATILIEZ,
maire de Tourcoing,
vice-président
de la communauté urbaine de Lille,
vice-président-fondateur
de la Fondation Raoul-Follereau,
citoyen du monde,

décédé à Tourcoing, le samedi 28 juillet 1979, dans sa cinquante-septième année.
Les funérailles auront lieu le jeudi 2 août 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge).
La levée du corps se fera à 9 h. 30, en l'église Saint-Thomas (Bourgogne).
L'offrande, en cours de messe, tiendra lieu de condoléances.
Le défunt a souhaité que les fleurs soient remplacées par un don au profit des réfugiés du Sud-Est asiatique.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(« Le Monde » du 31 juillet.)

— Mme Rita Dubertret, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DUBERTRET,
directeur de recherches honoraire
au C.N.R.S.,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement dans sa soixante-seizième année, le 22 juillet 1979, à Moscou.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Le docteur Roger Galland,
M. et Mme Gérard Pilé,
M. et Mme Armand Pilé et leur fille Annabelle,
Le docteur et Mme Olivier Brunschvicg et leurs fils Antoine et Julien,
M. et Mme Bertrand Colsne,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve Georges GALLAND,
née Germaine Pinelli,

survenu le 26 juillet 1979, en son *domicile, 10, rue Wilhem, Paris (16e)*.
La messe de funérailles a été célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le 30 juillet 1979, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Glass, son épouse,
Mme Thérèse Glass,
Mlle Marie-Georges Glass,
M. et Mme Marc Desbruères,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Commecy,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

***M.* Georges *GLASS*,**
vice-président de la société L'Oréal,

survenu le 28 juillet, dans sa soixante-treizième année.
Une cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 31 juillet en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.
L'inhumation aura lieu le mercredi 1er août au cimetière de Sainte-Maxime (Var).
Cet avis tiendra lieu de faire-part.

— Henri et Ariane Jeunet, ses parents,
Pascale et Nathalie Jeunet, ses sœurs,
Mmes Germaine Loyer et Angèle Maingue, ses grands-mères,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de dix-huit ans, de

Emmanuel JEUNET,

survenu en montagne le 25 juillet 1979.
L'inhumation aura lieu le mercredi 1er août, à 15 heures, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette, où l'on se réunira.
3, résidence du Château-de-Courcelle, *91190 Gif-sur-Yvette*.

— M. Pierre Kervella, ses enfants et petits-enfants, font part du rappel à *Dieu* de

Mme Pierre KERVELLA,
née Thérèse Lesort,

et invitent à s'associer à la messe d'enterrement qui aura lieu le mercredi 1er août 1979, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Kate Kowarski,
Irène Hacques-Kowarski,
Catherine et Christine Hacques,
Ainsi que les familles parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Lew KOWARSKI,

leur cher époux, père, grand-père, parent et ami, survenu le 27 juil*let 1979, à l'âge de soixante-douze* ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 31 juillet 1979, en l'église orthodoxe russe de Genève.
40, avenue William-Favre,
1207 Genève (Suisse).
« Le Monde » du 31 juillet.

— M. et Mme Jacques Letellier et leurs enfants Pierre-Yves et Elisabeth ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Victor LETELLIER,

leur père et grand-père, survenu le 24 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Priez pour lui.
23, rue de la Source,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, du

général H. NORMAND (C.R.),
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945
et des T.O.E.

De la part de :
Mme H. Normand,
M. et Mme Jean Normand, Olivier et Isabelle,
Mme Pierre Normand, Catherine et son fiancé.
Messe à Saint-Louis des Invalides, le 2 août, à 10 h. 30.
Inhumation le 3 août, à 9 heures, à Combloux (74).
Château du Tillet,
60660 Cires-lès-Mello.
52, rue de Courcelles, 75008 Paris.
2, rue des Bergers, 75015 Paris.

[Né en 1885 à Rebergues (Pas-de-Calais), H. Normand est entré à Saint-Cyr en 1904 (promo. Austerlitz). Il prend part à toutes les opérations de 1914-1918 avec la célèbre division marocaine. Breveté d'état-major, de 1923 à 1928 il participe à la guerre du Rif dans l'état-major du général Georges. Chef du cabinet militaire du gouverneur général de l'Algérie, colonel du 9e zouave, général de brigade en 1938, il est rappelé en France en mai 1940. *Commandant la division d'Algérie, il s'efforce* de préparer ses troupes à reprendre le combat mais une décision de Vichy le met à la retraite en août 1942.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Bernard SEMICHON.

De la part de sa famille et de ses amis, qui se réuniront à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), le mercredi 1er août, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Père provincial,
Les dominicains du couvent Saint-*Jacques*,
La famille Thierry d'Argenlieu,
font part du décès du

Père Benoît
THIERRY d'ARGENLIEU,

survenu à Bailleul-Neuville, dans sa famille, le 27 juillet, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 30 juillet, à 11 heures, dans l'église d'Avrechy.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Avrechy-Argenlieu (Oise).

— Mme Daniel Wal,
M. et Mme Jean-Michel Wal et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Daniel WAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 juillet 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er août 1979.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
87, boulevard de Courcelles,
Paris (8e).

— L'AMIF (Association des médecins israélites de France) a la douleur de faire part du décès de son trésorier-fondateur,

Daniel WAL,

survenu le 29 juillet 1979, dans sa soixante-quinzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi *1er août 1979, à 11 heures.*

— Marseille, Coventry, Paris.
Lyliane et Yves-Bertrand Cortadellas,
Reginald et Betty Wicker,
ses enfants,
Frédérique et Laurent Devin, ses petits-enfants, en France,
Les familles Wicker, Cortadellas, Ritter,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve WICKER,
née Hodges,

survenu à Marseille, le 27 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu à Marseille, dans l'intimité familiale, le 31 juillet 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Cyclades,
12, allée de la Désirée,
13009 Marseille.
Téléphone : (91) 75-03-80.

— Patrick et Brigitte Lalande, *Mathias et Emilie*,
Sabine Wilbois,
Jacques et Alix de Chaumont, Antoine et Eymeric,
Vincent et Marion Wilbois,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lahalle, Wilbois et de Bosquillon-Jenlis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel WILBOIS,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,

survenu à l'âge de soixante ans, le 25 juillet 1979, à la Baule.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Cassel (Nord), le samedi 28 juillet 1979, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an que
Jean DELORT
nous a quittés.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée le samedi 4 août à 18 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Villepreux (Yvelines).

— Il y a un an décédait à vingt-quatre ans
François PLAINDOUX,
ingénieur E.S.C.I.L.
Une amicale pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention à Rencurel (Isère), le dimanche 5 août, à 10 heures.
9, rue Cavendish, 75019 Paris.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 JUILLET

Marché résistant
Le napoléon au plus haut

En cette première séance de la semaine, les valeurs françaises se sont montrées résistantes, l'indice instantané perdant moins de 0,2 %, ce qui est, pratiquement, négligeable.

Un compartiment a été particulièrement favorisé, celui des sidérurgique: Sacilor a pris près de 14 %, Chiers-Châtillon 9 % et Nord-Est 7 %. Les opérateurs semblent penser que, après la signature de la convention sociale dans cette branche le 24 juillet dernier, et après l'accord pratiquement signé entre Usinor et la société belge Cockerill sur la prise en charge de l'aciérie de Rehan près Longwy, la situation ne peut que s'améliorer. Tout est relatif, bien sûr, mais aux cours actuels...

Ailleurs, les pétroliers ont été un peu mieux disposés (Elf Aquitaine, Norsk Hydro), ainsi que Perrier.

Ainsi, en dépit des mauvaises nouvelles (arrêt des livraisons de gaz iranien) et de la hausse continue du taux d'intérêt, les valeurs françaises persistent à bien se tenir. Dans l'attente des souscriptions aux Sicav Moncry, qui doivent, théoriquement, avoir lieu à partir de l'automne, dit-on.

Sur le marché de l'or, si le lingot a perdu 75 F à 44 125 F, le napoléon s'est adjugé 7 F à 389,90 F, battant tous ses records, et entraînant avec lui le 4 1/2 % 1973, qui, à 1 258 F au premier cours, a également établi un record historique.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	27 juil.	30 juil.
Valeurs françaises	108,4	109,8
Valeurs étrangères	124,6	124,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	96	96,2

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture est la forte baisse des mines sud-africaines, en liaison avec la chute du prix de l'or. Légère reprise technique aux industrielles. Irrégularité des pétroles. Lourdeur des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 295 35 contre 301 40

VALEURS	CLOTURE 30/7	COURS 31 7
Beecham	530	532
British Petroleum (1)	12 05	12 1/81
Courtaulds	84	84
*De Beers	7 24	7 11
Imperial Chemical	316 ..	318
Rio Tinto Zinc Cor.	253	254 ..
Shell	334	338 ..
Vickers	158	169
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	33 5/8
*West Driefontein	49 1/4	43 7/8
*Western Holdings	34 3/4	33 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE MARITIME. — Le rétablissement de l'équilibre financier est prévu dans un plan d'entreprise de quatre ans que la compagnie mettra au point avant la fin de l'année.

I.B.M. - FRANCE. — Le bénéfice net après impôts pour 1978 s'élève à 765 millions de francs contre 788 millions l'année précédente et 649 millions pour 1976. Le chiffre d'affaires H.T. atteint 11,07 milliards de francs contre respectivement 9,86 milliards et 8,78 milliards. La baisse des résultats l'an passé est imputable au ralentissement des ventes en toute propriété, aux livraisons de matériels encore insuffisantes pour compenser les diminutions des tarifs annoncées en cours d'année et au ralentissement de la croissance des revenus dû à la politique préférentielle d'achats de produits informatiques dans le secteur public.

P.M. LABINAL. — Chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre : 474,93 millions de francs contre 407,65 millions.

PETROFINA. — Le bénéfice consolidé (part de la société) pour le premier semestre atteint 3 945 millions de francs belges contre 2 231 millions en 1978 à pareille époque. Ce résultat a été rendu possible par la disparition dans la plupart des pays des lourdes pertes provenant auparavant du raffinage et de la distribution.

NEW-YORK

Résistant

Le marché de New-York a fait preuve, lundi, d'une forte résistance et, après s'être initialement replié, il a refait pratiquement tout le chemin perdu, l'indice des industrielles s'inscrivant en clôture à 838,73, soit à 1,02 point seulement au-dessous de son niveau précédent.

Le nombre de hausses (773) a même été supérieur à celui des baisses (660).

L'activité, cependant, s'est ralenti et 28,64 millions de titres ont changé de mains contre 32,49 millions vendredi.

Ce sursaut, après un nouvel accès de faiblesse, est largement imputable aux déclarations de M. Volcker, nouveau président de la Réserve fédérale, sur son éventuel soutien à une politique de réduction fiscale si le besoin s'en faisait sentir pour combattre la récession. M. Volcker a néanmoins fait remarquer qu'il étudierait au préalable la situation économique avant de se prononcer en faveur d'un tel soutien.

VALEURS	COURS 27 7	COURS 30 7
Alcoa	51 1 4	50 1/8
A.T.T.	57 3/8	57 3/4
Boeing	42 .	42 1/8
Chase Manhattan Bank	40 1 2	40 1.4
Du Pont de Nemours	40 7/8	40 ...
Eastman Kodak	53 1/4	53 3/8
Exxon	55 ..	54 1/4
Ford	41 7/8	41 3/4
General Electric	51 1/2	51 1.2
General Foods	31 7/8	31 1/4
General Motors	57 5.8	57 1 2
Goodyear	16 7/8	16 7/8
I.B.M.	68 3 8	69 5.8
I.T.T.	27 7/8	27 3/4
Kennecott	24	24 7/8
Mobil Oil	39 5/8	39 3/8
Pfizer	30 7 8	30 1/8
Schlumberger	77 3 4	77 1/2
Texaco	28 1/4	28 1/4
U.A.T. Inc.	25 1 2	25 .
Union Carbide	41 1.4	40 7/8
U.S. Steel	22 7/8	23 7/8
Westinghouse	20 1/2	20 1/4
Xerox	63 1/4	63 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 7	31 7
1 dollar (en yens)	216 20	215 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 30 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	234	230 50
U.A.P.	580	567
Locabail	221 ..	218 30
Locabail Immob.	341	343
Loca-Expansion	163 30	163 30
Immolnvest	153	153 ..
Cie Lyon. Imm.	158 .	159 .
UFIMEG	136	129 60
Ch. France 3 %	210 ..	212 .
A.G.F. (Sté Cent.)	595	590 .
Ass. Gr. Paris-Vie	..	
Concorde	357 .	357 ..
Epargne France	289 ..	290 ..
Financ. Victoire	... ..	343 ..
France I.A.R.D.	225	216 ..
GAN (Sté) Centr.	680 .	680
Eurobail	172 .	172
Financière Sofal	385 ..	387 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	91 ..	89 60
France-Bail	318	312 .
Hydro-Energie	.. ..	.. .
Immobail B. I. P.	257	256
Immobanque	350 ..	350 10
Immofice	284 .	284 ..
Interbail	265 ..	255 .
— (obl. conv.)	252	252 .
Laffitte-Bail	200 ..	197 ..
C.G.V.	270	271
Fonc. Ch.-d'Eau.	809	810
(M.) S.O.F.I.P.	80 ..	.
Fonc. Lyonnaise	1135	1130
Immob. Marseille	1470	1490
Louvre	316 20	317 .
SINVIM	141	142
Cogifi	210	212
Foncina	187 50	189 9.
Gr. Fin. Constr.	201 ..	201
Immolndo	202 .	200
Trans. et indust.	124 ..	124 50
(Li) Baignol-Farj.	23	23 50
Blanzy-Ouest	250 ..	245 50
La Brosse	140	140 .
Degremont	148 80	148 80
Duquesnes-Purina	410 ..	409 50
Ferrailles C.F.F.	236 ..	236 50
Havas	308	308
Locatel	265 50	
Lyon-Alemand	105	103 50
Eurafrep	840	835 ..
Eurafrep	820	...
Métall. Minière	80 .	82 .
Océanic	54	..
Pronuptia	...	... ..
Sab. Mer. Corv.	130 *	130
Siconocip	206 ..	...
Total C.F.N.	.. ..	109 ..
Ufinex	... ..	...
Veyer S.A.	. .	. ..
Océ. v. Grinten	... ..	... ..
Rorento NV	237 50	237 50

SICAV

Sicav 5 000	*130 41	124 50
S. I. Est	*492 42	470 09
Silvafrance	*232 50	221 96
Silvam	*146 68	140 01
Silvarente	*189 45	181 77
Silvinter	*152 38	145 4.
Soginco	*133 39	127 34
Sogintur	*449 96	429 56
Valorem	*196 26	187 96

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1228	1258	1255	1250 ..
4150	C.N E. 3 %	4260 ..	4275	4275	4275 .
285	Afrique Occ.	286 ..	290 .	290	295 ..
470	Air Liquide	472	475	478	480 ..
80	Als. Part. ind	80 60	80 30	80 30	81
365	Als. Superm.	366	365 50	365 50	365 50
62	Alsthom-Atl.	61 60	61 60	61 60	61 .
410	Cie Gle Eaux	407	403 ..	402 .	
830	Elf-Aquit.	872	886	886 .	
155	— certif.	173	172 .	174 ..	
325	E.J. Lefebvre	336 .	330	335	
860	Essilor	858 .	838	838	
177	Esso S.A.F.	178 50	175	176 50	
345	Euratrance	351	354	350 .	
310 ..	Tél. Ericsson	329 ..	320 ..	320 ..	318 ..
185 ..	Thomson-Br.	182 ..	191 ..	191 ..	192 70
235 ..	— (obl.)	235 ..	236 50	236 50	240 ..
405 ..	U.I.S.	410 ..	408 ..	408 ..	405 20
240 ..	U.C.B.	243 ..	246 90	246 ..	240 ..
215 ..	Un. F. Bques.	220 ..	228 ..	228 ..	224 40
175 ..	U.T.A.	173 50	180 ..	180 ..	173 50
10 50	Usinor	13 70	14 40	16 50	15 ..
115 ..	— (obl.)	114 10	115 10	115 10	115 10
108 ..	Vallourec	113 ..	116 ..	117 40	115 ..
235	Gén. Motors	240 .	241 30	241	240
22	Goldfields	22 15	21 80	21 80	21 50
35	Harmony	34 30	33 50	32 90	33 10
4 66	Hitachi	4 83	4 80	4 80	4 80
300	Hoechst Aktl.	296 50	293 50	293 50	289
32	Imp. Chem.	32 20	31 90	32 20	31 70
88	Inco Limited	88 60	82 50	82 20	82 40
295	I.B.M.	291 50	289 40	288 90	287 30
116	I.T.T.	117 80	117 20	117 10	116
284	Merck	288 80	285 50	285 50	285 60
31	De Beers (S.)	30 60	30 45	30 35	30 45
650	Deuts. Bank	652	652	652 .	656
509	Dome Mines	493 .	505	503 ..	497
498	Du Pont Nem	176	174	174	170 50
220	East Kodak	226	223 80	223 80	223 10
48	East Rand	44 50	44 85	43 10	43 80
125	Ericsson	126 50	129	129	128
228	Exxon Corp.	233 ..	231 50	231 50	231 50
175	Ford Motor	181	181	181	178 50
114	Free State	112 30	112 10	113 50	114
210 .	Gen. Electric	218 30	219 ..	219 .	219 ..
615	Siemens A. G	614	613 .	613 ..	620
36	Sony	36 50	36 20	36 20	36 20
275	Unilever	275	274 .	274 ..	...
30	Union Corp.	30 10	30 20	30 20	30 50
105	U. Min. 1/10	104 .	104	104 ..	102 60
157	Unit. Techn.	160 20	161	162 10	161 80
220	West Drief.	217 50	215 80	215 10	216 90
74	West Deep.	71 50	71 10	71 10	72
153	West Hold.	150 30	150 80	149 50	149 50
250	Xerox Corp.	268	267 ..	267 .	265 50
0 82	Zambia Corp.	0 81	0 83	0 83	0 81

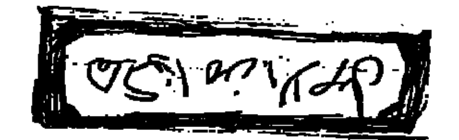
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 233	4 246	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	232 790	232 860	226	240
Belgique (100 F)	14 540	14 567	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 740	211 880	206	216
Danemark (100 krd)	81 050	80 800	78	83
Norvège (100 k)	84 370	84 610	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 823	9 846	9 500	10 100
Italie (1 000 lires)	5 183	5 190	5	5 400
Suisse (100 fr.)	257 570	257 020	252	265
Suède (100 krs)	101 130	101 260	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)	31 735	31 780	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 394	6 427	6 150	6 650
Portugal (100 esc.)	8 730	8 740	8 100	9 500
Canada ($ can. 1)	3 662	3 631	3 600	3 730
Japon (100 yens)	1 969	1 962	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30 7
Or fin (kilo en barre)	44000	43900
Or fin (en lingot)	44200	44125
Pièce française (20 fr.)	382 90	389 90
Pièce française (10 fr.)	250 .	257
Pièce suisse (20 fr.)	349 90	348
Union latine (20 fr.)	325 50	329
Souverain	487	475 00
Pièce de 20 dollars	1800 40	1792 40
Pièce de 10 dollars	985 .	976
Pièce de 5 dollars	625	625 ..
Pièce de 50 pesos	1721	1735 .
Pièce de 10 florins	333 90	337 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sévère bataille entre la SNECMA et Pratt and Whitney pour les réacteurs des nouveaux Airbus d'Air France

Le choix par la compagnie nationale Air France des réacteurs qui équiperont ses moyen-courriers A-310 de deux cents places est l'enjeu d'une bataille de grande envergure entre la SNECMA française qui a lié son sort à celui de la société américaine General Electric, productrice du réacteur CF-6-80, et son concurrent d'outre-Atlantique, la firme Pratt and Whitney, qui propose le moteur JT9-D-7R.

Au-delà des considérations techniques sur les caractéristiques *et les performances des deux modèles* en compétition se profile une lutte commerciale sans précédent. D'un côté, Pratt and Whitney, qui a eu le tort, il y a quelques années, de ne pas croire au succès de l'Airbus et qui a laissé à General Electric le soin de propulser la très grande majorité des avions gros porteurs européens. De l'autre, la SNECMA, qui considère que le choix d'Air France en faveur du réacteur de Pratt and Whitney serait un *camouflet, en Europe,* à sa politique d'alliance privilégiée de longue date avec General Electric.

Si Air France avait les coudées franches, il est acquis que la compagnie nationale aurait déjà fait savoir à ses administrations de tutelle que ses préférences vont au réacteur JT9-D-7R pour équiper, à ce jour, la quinzaine d'Airbus A-310 commandés ou en option, *soit un total d'une quarantaine* de moteurs de Pratt and Whitney.

En cela, Air France ne serait pas le seul client de Pratt and Whitney pour ses Airbus, puisque, pour la version de base A-300, SAS, Iberia et Garuda ont commandé des réacteurs JT9-D et *que, pour le modèle A-310 en* service après 1982, Swissair a déjà précédé la compagnie française.

Des promesses attirantes

De surcroît, la société Pratt and Whitney, désireuse d'augmenter sa part du marché de l'Airbus, a adressé à Air France et aux industriels français des offres de collaboration qui paraissent attirantes à première vue.

Le constructeur américain s'engage à moderniser gratuitement — soit la valeur de 27 à *28 millions de dollars — les réacteurs* Pratt and Whitney des dix-sept gros porteurs intercontinentaux Boeing-747 de la compagnie nationale, dont certains ont près d'une dizaine d'années d'âge. En *outre,* Pratt and Whitney promet de rapatrier en France — un projet de 23 à 25 millions de dollars à sa charge — le centre de révision et d'entretien de ses *réacteurs primitivement* installé à Hambourg, auprès de la compagnie ouest-allemande Lufthansa.

Enfin, Pratt and Whitney assure qu'il achètera en sous-traitance, en France, auprès de firmes de l'aéronautique, de *machines-outil ou de mécanique* générale, pour 30 % de la valeur des moteurs, soit d'ores et déjà pour 75 millions de dollars avec les réacteurs déjà vendus sur l'A-300 et, à plus long terme, pour 1 milliard de dollars si le *constructeur américain conquiert,* comme il le pense, avec ses JT9-D, le tiers du marché de l'Airbus.

La fin d'un monopole

Ce ne sont, pour l'instant, que des *engagements* de principe de la part d'une société américaine qui a *commencé* de prendre des contacts avec les industriels français intéressés pour rédiger, après septembre, avec eux les accords définitifs de sous-traitance. La *SNECMA, dont 7,9 % du capital* appartient à Pratt and Whitney, *est invitée, comme* d'autres constructeurs aéronautiques, à conclure de tels contrats.

L'acharnement de Pratt and Whitney à enlever la commande d'Air France n'a d'égal que la détermination des responsables de la SNECMA, pour *lesquels l'enjeu* de cette bataille dépasse, de beaucoup, le seul choix des moteurs de l'Airbus A-310 par la compagnie nationale.

A la SNECMA, on considère que les promesses de Pratt and Whitney sont purement verbales tant que les garanties avancées ne *figurent pas précisément dans un* protocole écrit. On estime qu'il serait pour le moins « cocasse » que le gouvernement français *soutienne, comme il le fait* avec application depuis 1971, une politique d'alliance étroite avec General Electric — notamment avec *le réacteur CF-6 de l'Airbus et le moteur CFM-56 de 8 à 12* tonnes de poussée — pour, le moment venu, autoriser Air France à choisir un autre mode de propulsion pour ses A-310.

La crainte de la SNECMA est qu'une décision française *favorable* à Pratt and Whitney soit, à l'extérieur, interprétée comme *un désaveu de sa politique de* coopération avec General Electric. Avec toutes les conséquences qu'une telle interprétation peut avoir sur les réactions de la clientèle internationale de la société française et sur l'avenir des *nouveaux programmes* qu'elle *choisirait* d'entreprendre en collaboration transatlantique.

Dans les milieux gouvernementaux, l'opinion est plus nuancée. Au ministère des transports comme dans l'administration de l'aviation civile, on n'est pas mécontent, en réalité, d'ouvrir, *en introduisant Pratt and Whitney* sur le marché français, une brèche dans le monopole qu'est en passe d'obtenir General Electric dans l'équipement en moteurs des avions d'Air France. Deux constructeurs (General *Electric et Pratt and Whitney se* partagent, à peu près à égalité, le marché des moteurs des avions gros porteurs dans le monde) sont préférables à un fournisseur exclusif.

Au consortium Airbus-Industrie qui commercialise l'A-300 et l'A-310, on affecte une relative *neutralité, même si l'on est pressé* de connaître l'arbitrage rendu. Mais les partisans sont nombreux d'une solution qui, en diversifiant le type des réacteurs de l'avion européen, peut augmenter les chances de le vendre auprès des *clients restés fidèles* à *chacune* des sociétés de moteurs.

JACQUES ISNARD.

LA RÉPRESSION EN TCHÉCOSLOVAQUIE

• Les États-Unis expriment leur « sympathie » pour les dix dissidents inculpés
• Une avocate française est allée à Prague avec un visa de tourisme

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué, lundi 30 juillet, que les Etats-Unis étaient intervenus auprès du gouvernement tchécoslovaque en faveur des dix militants des droits de l'homme, arrêtés le 29 mai, et inculpés de « subversion en liaison avec l'étranger ». Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, « sympathisent » avec les détenus, et estiment que leur arrestation et les accusations qui pèsent sur eux sont contraires à l'acte final d'Helsinki.

En France, ce même lundi, les avocats qui ont accepté, à la demande des familles des contestataires, de tenter d'assurer leur défense, ont organisé deux conférences de presse pour faire le point sur les démarches qu'ils ont entreprises auprès des autorités de Prague. L'une, présidée par Me Couturon, bâtonnier désigné, s'est déroulée à Avignon où doit avoir lieu, mercredi, la première de deux pièces de l'un des inculpés, l'écrivain Vaclav Havel. L'autre a réuni, au Palais de justice de Paris, trois des dix défenseurs, sous la présidence de l'actuel bâtonnier, Me Petiti.

Les avocats des dix membres du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies ont annoncé à cette occasion que l'une de leurs consœurs, Me Mercier, se trouve, depuis samedi, en *Tchécoslovaquie où elle est* entrée munie d'un simple visa de touriste, c'est-à-dire sans avertir les autorités du but de son voyage. Les conditions dans lesquelles se fait cette mission *« bousculent donc certains usages » ont* déclaré les avocats, ajoutant que s'ils avaient décidé, en accord avec leur bâtonnier, de recourir à cet artifice c'est parce que l'autorisation de se rendre officiellement à Prague leur avait été refusée. Les demandes de *visa qu'ils avaient* déposées le 12 juillet leur ont été retournées sans autre explication. La première lettre adressée le 16 juillet par le bâtonnier Petiti à l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Paris pour lui *demander audience est restée sans* réponse, et la seconde, en date du 25 juillet, a été suivie d'une catégorique fin de non-recevoir.

« Il ressort des premières informations recueillies par Me Mercier que les inculpés ne bénéficient pas pour l'instant d'une réelle défense », a indiqué Me Kenig. Les avocats commis d'office refuseraient en effet de fournir aux familles la moindre indication sur l'état de la procédure et plusieurs d'entre eux se seraient même abstenus de communiquer à leurs clients les pièces des dossiers d'instruction. Après la radiation du barreau de Prague de Me Danisz, l'avocat habituel des contestataires tchécoslovaques (*le Monde* du 23 juin), ces nouvelles entraves à l'exercice des droits de la défense semblent indiquer que les *autorités sont décidées à frapper* avec une particulière dureté.

Un tribunal de Prague a condamné, début juillet, un fonctionnaire du ministère de la justice, M. Zmatlik, à trois ans et demi de prison pour avoir diffusé le texte d'une lettre ouverte adressée, en 1975, à M. Husak par Vaclav Havel, et l'on s'attend *maintenant, dans les milieux de la Charte 77,* à ce que de lourdes peines soient infligées aux dix inculpés qui risquent de trois à dix années de détention.

Me Mercier, qui devait essayer lundi après-midi de rencontrer les avocats *commis d'office,* aurait l'intention de demander ce mardi, si on lui en laisse la possibilité, l'autorisation de s'entretenir avec les inculpés détenus à la prison de Ruzyne.

« MERCI LÉNINE »

Vienne (Reuter). — Des rumeurs sur les manifestations de colère qu'aurait provoquées l'importante hausse des prix à la consommation, annoncée lundi 23 juillet, en Hongrie (le Monde du 24 juillet), ont été confirmées, à Vienne, par des voyageurs revenant de Budapest.

Dans le quartier des usines Czepel, un important complexe industriel, considéré comme un « bastion » du parti, la statue de Lénine a été revêtue de haillons, tandis qu'un morceau de pain était placé dans une main, et dans l'autre une affiche disant : « Merci, camarade Lénine. » *Dans le même quartier, un cercueil portant l'inscription* « Ici a été enterré le socialisme » *a été exposé dans les rues.*

Les mesures de hausse (+ 51 % sur l'électricité et + 20 % sur l'alimentation) ont fait augmenter de 9 % l'indice des prix.

Hausse générale du dollar Baisse de l'or

Amorcée lundi 30 juillet, la hausse du dollar s'est généralisée mardi 31 juillet sur tous les marchés des changes s'accélérant même quelque peu. La monnaie américaine est passée, à Francfort, de 1,8250 DM à près de 1,84 DM, à Zurich, de 1,65 FS à un peu moins de 1,6650 FS, à Paris, de 4,2460 F à 4,2775 F, frôlant même 4,28 F en début de matinée et à Tokyo, de 216,20 yens à 217,50 yens. Cette fermeté générale est due à des facteurs à la fois psychologique et techniques. Sur le *plan psychologique, la désignation* de M. Paul Volcker comme président *du conseil des Réserves fédérales* (FED) continue à impressionner favo*rablement les milieux financiers* internationaux qui y voient un gage d'orthodoxie et de *rigueur.*

Le même M. Volcker, qui subit son « examen de passage » devant les commissions du Congrès (la ratification de sa nomination ne fait aucun doute), a nié que certains pays *cherchent à faire baisser le dollar* pour alléger leur facture pétrolière et a rappelé la nécessité de préserver un dollar fort et stable. A cette *occasion, il se confirme de plus en* plus que les membres de l'OPEP se réuniront en septembre *prochain* pour examiner l'importance du manque à gagner imputable à la baisse du dollar après le récent relèvement du prix.

Sur le plan technique, les spécialistes du change signalent de très nombreux ajustemnts de positions pour la fin du mois, nombre de spéculateurs à la baisse du dollar soldant leurs engagements en rachetant les dollars vendus à découvert précédemment, ce qui entraîne la hausse de cette monnaie.

Un autre élément de nature à raffermir le dollar a été l'annonce d'une hausse des prix de 0,6 % à 0,7 % en Allemagne fédérale pour le mois de juin : le *malheur des uns fait, quelquefois, le bonheur des autres.* Par un mouvement de balancier devenu assez habituel, le cour de l'once d'or sur les marchés mondiaux a très *sensiblement fléchi,* revenant de 305,65 dollars à Londres, lundi en *fin de matinée,* à 295 à 296 dollars environ : le repli du métal avait commencé à Londres *dans l'après-midi* pour s'accentuer à New-York quelques heures plus tard.

MATRA PREND LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ DEPAEPE

***La société Matra va prendre** le contrôle du groupe familial Depaepe, premier fabricant européen de postes téléphoniques. Un accord vient d'être signé avec le concours de la Banque de l'Indochine et de Suez, aux termes duquel Matra reprendra, d'ici à la fin de l'année, la totalité du capital des Constructions téléphoniques Depaepe (C.T.O.) et de la société industrielle Depaepe (SIDEP), et une participation majoritaire dans la société des téléphones Picart Lebas.**

On sait (« le Monde » du 25 juillet) que la Société anonyme des *télécommunications* (SAT) était également intéressée par le rachat du groupe Depaepe qui réalise un chiffre d'affaires de 425 millions de francs. Matra envisage, pour assurer le plan de charge des trois mille salariés de Depaepe, de faire peu à peu évoluer ce groupe vers la fabrication en série de produits nouveaux liés au téléphone, tels les télécopieurs. Cela, tout en continuant à produire pour les P.T.T. des postes d'abonnés de plus en plus perfectionnés.

Avec cette opération et la récente prise de contrôle de Péritel, Matra s'affirme comme un des grands de la péritéléphonie, puisque ce groupe réalise maintenant dans ce secteur un chiffre d'affaires de plus de 630 millions de francs.

Crise politique aux îles Féroé

De notre correspondante

Copenhague. — La coalition tripartite, qui exerçait le pouvoir local aux îles Féroé et avait été péniblement formée en janvier après les élections de novembre 1978, vient d'éclater. Les sociaux-démocrates, dont le premier ministre, M. Atli Dam, et les républicains de gauche ont annoncé, le lundi 30 juillet à l'ouverture de la *session du Parlement local* à Thorshavn, qu'ils avaient décidé de rompre la coalition parce que *le troisième partenaire,* le rassemblement *populaire s'opposait à l'achat* d'un ferry-boat. Le premier ministre va proposer au Parlement local de décréter des élections anticipées.

La crise menaçait au sein de la coalition depuis juin. Les trois partis de centre gauche au pouvoir avaient ces derniers temps eu le plus grand mal à s'accorder pour régler une série de problèmes. Ils sont entrés en conflit ouvert pour une affaire de transport — importante il est vrai.

Les liaisons maritimes régulières entre Thorshavn et la Norvège, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas sont assurées par un seul et unique ferry-boat qui, en période de tourisme, ne suffit guère. Les sociaux-démocrates souhaitaient acheter un autre navire ; ils avaient jeté leur *dévolu sur un bâtiment* danois qui vient d'être retiré du service dans le Cattegat. *Mais les représentants* du Rassemblement populaire se sont vivement opposés à *ce projet,* auquel les républicains n'avaient apporté qu'un appui *mitigé.* De surcroît, ces derniers — qui voudraient que l'indépendance totale du territoire remplace son statut d'autonomie interne en vigueur depuis 1948 — ont de plus en plus de difficultés à s'entendre avec les autres formations qui désirent maintenir les rapports amicaux et étroits avec le Danemark.

CAMILLE OLSEN.

La mort de Lew Kowarski

UN TÉMOIGNAGE DE M. FRANCIS PERRIN

Après la mort, le vendredi 27 juillet, de l'atomiste français Lew Kowarski (*le Monde* du 31 juillet), M. Francis Perrin, membre de l'Institut, qui fut de 1951 à 1970 haut-commissaire à l'énergie atomique, et de 1960 à 1975 membre du conseil scientifique de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), a bien voulu nous apporter son *témoignage.* « *C'est une grande figure des débuts de l'ère nucléaire qui vient de disparaître,* nous a-t-il notamment déclaré. *C'était un homme d'une grande intelligence, d'un caractère assez difficile, car très exigeant dans la mise en œuvre des grandes idées qu'il introduisait.* »

Quelle que soit la date d'exécution du travail

LE NOUVEAU TAUX DES COTISATIONS DE L'ASSURANCE-MALADIE EST APPLICABLE AU 1er AOUT

La majoration de 1 point du taux de cotisation pour l'assurance-maladie, à la charge des salariés, s'applique sur « *les rémunérations et gains versés à compter du 1er août 1979 et jusqu'au 31 décembre 1980* », précise le décret publié au *Journal officiel* du 31 juillet.

En termes clairs, le nouveau taux entre en vigueur sur tous les versements effectués à compter du 1er août, quelle que soit la période de travail que la paie rémunère, même si ce travail a été exécuté plusieurs semaines ou plusieurs mois plus tôt.

D'autres décrets augmentent, dans la même proportion, le taux des cotisations pour les fonctionnaires, ouvriers de l'Etat, agents des collectivités locales, militaires *de carrière, etc.* D'autres *encore* visent dans les mêmes conditions l'assurance volontaire et le régime de salariés agricoles.

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1979 a été tiré à 523 809 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Etienne Burin des Roziers,* conseiller d'Etat, a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions de président du conseil supérieur *de l'Agence France Presse,* annonce-t-on au *Journal officiel* daté du mardi 31 juillet. Ancien ambassadeur de France, ancien secrétaire général de l'Elysée aux côtés du général de Gaulle, M. Burin des Roziers préside le conseil supérieur de l'A.F.P. depuis 1976.

● *Les Etats-Unis* ont accepté de vendre à la Jordanie trois cents chars de combat et six chasseurs-bombardiers F-5 de Northrop. Les chars américains sont destinés à remplacer des blindés anciens de *conception* britannique. En revanche, les F-5 viendront compléter une flotte jordanienne qui se compose déjà de cent quatre appareils du *même type.*

● *Les Etats-Unis* négocient actuellement avec l'Iran le rachat de quatre-vingts avions Tomcat F-14 qui avaient été vendus au régime précédent avant la chute du chah pour 25 millions de dollars l'unité. Le Tomcat est un puissant biréacteur à flèche variable qui est aussi en service dans l'aéronautique navale américaine. Le prix de rachat de chaque avion iranien, a expliqué un porte parole du département américain d'Etat, dépendra de l'entretien *dont il a bénéficié depuis* sa livraison, en février dernier. — *(Reuter).*

● *Quarante et un ports d'Australie* étaient paralysés, mardi 31 juillet, à la suite d'une grève nationale des dix mille dockers déclenchée pour protester contre le licenciement de quarante-deux ouvriers. *(A.F.P.)*

LE PRÉSIDENT SADATE NE SE RENDRA PAS A PÉKIN

Alexandrie *(A.F.P.).* — Le porte-parole de la présidence égyptienne a *démenti* implicitement lundi 30 juillet les informations en provenance de Pékin, *selon* lesquelles le président Sadate ferait une visite en Chine en août (*le Monde* du 31 juillet). Il a indiqué à ce propos que le programme du président pour les semaines prochaines ne comprenait pas, jusqu'à présent, un tel *voyage en* Chine précédé par une viste au Japon.

A B C D E F G